

Les hôpitaux sont fermés!

Nos informations page 2

LE JOUR

le vendredi 18 juin 1976

où nous serons maîtres chez

Passages nuageux Maximun 20

3e année

No. 92

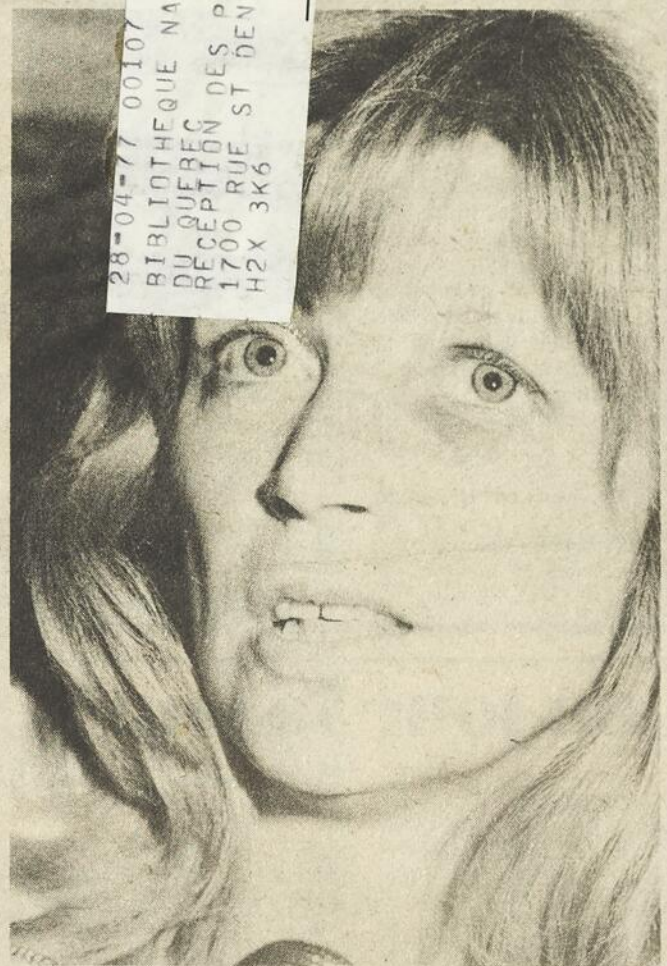
40 pages

25 cents

Demain!
le samedi
du JOUR

Battue pour avoir refusé le test de l'ivressomètre

Tant pis pour la
police Ginette Kéroack
est conseiller municipal...!



page 3

CSN: l'argent n'a été que le détonateur

page 12

La
Fête
Continue

«gens du pays,
c'est votre tour
de vous laisser
parler d'amour»

Sur le Mont-Royal
du 23-26 juin 1976

Les hôpitaux ne fonctionnent plus Québec pense toujours qu'un accord est possible

l'air du temps

par
le professeur
Nimbus

Je suis heureux de voir que la disparition de moumoute a provoqué une certaine émotion parmi les fans de la météo. Voulant prendre la défense du professeur Nimbus, certains ont fait un rapport entre la mort ignominieuse du cher matou et l'appâtition de Jacques Parizeau dans le comté de l'Assomption (car moumoute habitait le comté de l'Assomption). Je ne sais pas si les rapports étaient toujours au beau fixe entre moumoute et Parizeau, (moumoute, très "gouttiériste" avait parfois, les soirs de pleine lune, des tendances "gauche prolétarienne" mais il faut savoir que Jacques Parizeau ne conduit guère autre chose que le vélo-solex et que l'état de moumoute après le drame laissait plutôt supposer le passage d'un poids de quelques tonnes. Par ailleurs, une liste de chats est déjà offerte au professeur Nimbus pour remplacer moumoute et une décision sera prise dans les prochains jours. Moumoute aurait aimé la journée d'aujourd'hui, avec son soleil, ses nuages occasionnels et sa température modérée.

Température

A 24, on va pas se plaindre.

Aperçu pour demain
Problèmes à l'horizon.

au jour le jour

A MONTREAL

- Assemblée générale annuelle de l'Association régionale des loisirs et des sports pour handicapés de l'île de Montréal et l'île Jésus, à 14h30, au 1800 ouest, boul. Dorchester.
- Cérémonie en souvenir de "L'Appel" du Général de Gaulle, organisée par l'Association des Français libres, à 18h, au Monument aux morts du Parc Lafontaine.
- Colloque de la Corporation professionnelle des urbanistes du Québec sous le thème "L'urbanisation, sa formation, son avenir", au

Holiday Inn, 6500, Côte-de-Liesse.

AILLEURS AU QUEBEC

- Labelle** : Ouverture des festivités de la Semaine québécoise à Labelle, organisée par la Chambre de commerce Labelle-La Minerve.
- Repentigny** : Fête des arts; exposition des métiers d'art, de 17h à 22h, à l'école Notre-Dame-des-Champs; spectacle de Louise Forestier, à 21h15, à l'auditorium Jean-Baptiste-Meilleur.
- Thetford-Mines** : Ouverture de l'exposition sur l'histoire de la ville et son développement minier, présentée dans le cadre du festival des mineurs et de la Semaine du patrimoine.
- Vaudreuil** : Ouverture des activités culturelles du "Temps des Québécois", à 19h30, au Centre culturel de la Cité des jeunes.

éditorial

En s'arrêtant à examiner les procédures sans examiner le fond, les commissaires aux différends scolaires ont fait ce qu'ils reprochent aux parties, écrit Evelyn Dumas. Ils n'ont pas tranché le noeud gordien de l'éducation, page 30

Vers neuf heures hier soir, des lignes de piquetage avaient déjà été dressées devant certains hôpitaux du Québec par des membres du cartel des affaires sociales CSN-FTQ-CEQ laissant présager, à très court terme, la fermeture de l'ensemble des centres de soins.

Vers la même heure, le comité patronal de négociations émettait un communiqué à l'intention des administrations d'hôpitaux affirmant qu'une entente de principe globale pouvait très probablement intervenir avec la partie syndicale d'ici la fin de la nuit ou même avant minuit.

Chose certaine, même du côté patronal, on était à peu près certain que la grève éclaterait de toute manière étant donné qu'il serait physiquement impossible d'annuler un ordre de grève à deux minutes d'avis.

Cette grève qui touche l'ensemble des hôpitaux et centres de soins du Québec, pour la première fois depuis 1972, implique à la fois les 85.000 membres du cartel des affaires sociales du Front commun et les 5.500 membres de la Fédération des infirmiers et infirmières du Québec qui se retrouvent pour la plupart à Montréal.

Quoi que puisse décider le Front commun, la Fédération des infirmières annonçait avec certitude hier soir qu'elle entrait en grève pour un temps indéterminé.

L'Association des infirmières cadres avait pour sa part recommandé à ses membres d'occuper les hôpitaux et d'y rester sans toutefois effectuer le travail normalement dévolu aux syndiqués.

Au moment d'aller sous presse, on ne savait toujours pas ce qui allait advenir des services essentiels dans les hôpitaux. Normalement les médecins et tous les employés non-syndiqués de même qu'une proportion des syndiqués devraient être au poste pour assurer un minimum de services pour les cas graves et urgents.

Hier soir on n'avait toujours pas reçu de résultats de la rencontre entre le premier ministre Bourassa et le président de la CSN, Marcel Pepin. Ces derniers sont entrés directement dans le dossier hier dans un ultime effort pour régler les questions en litige avant que ne commence le débrayage général illimité.

D'autres secteurs de services publics et parapublics sont également touchés par des mouvements de débrayage.

Ainsi en est-il des magasins et bureaux de la Société des Alcools du Québec (SAQ) qui sont fermés depuis six heures hier soir et qui le demeureront jusqu'à lundi matin.

Grève également chez les professionnels du gouvernement hier à Québec. Ces derniers imitaient le geste posé la veille par leurs confrères montréalais.

De ce côté les négociations avec le gouvernement Bourassa sont actuellement au point mort.

Les professionnels ont dressé des lignes de piquetage devant les édifices gouvernementaux de la capitale ce qui devait signifier un congé inespéré pour tous les fonctionnaires de Québec.

L'atmosphère de fébrilité dans laquelle baigne présentement tout le dossier des négociations entre l'Etat et ses employés fait qu'il suffirait d'étincelles pour allumer des feux importants.

De telles étincelles ont été signalées avec abondance hier un peu partout.

Par exemple, le député libéral d'Anjou à l'Assemblée nationale, M. Yves Tardif, aurait, selon les professionnels qui piquetaient devant le complexe G, foncé avec sa voiture dans les lignes de piquetage et injurié les grévistes. Le syndicat des professionnels a qualifié son attitude de "dégoûtante".

Toujours selon le syndicat, la police de Québec aurait arrêté un gréviste et en aurait brutalisé un autre.

A Montréal, le syndicat des employés généraux de l'Hôtel-Dieu a été condamné hier par le juge Jules Beauregard pour outrage au tribunal à une amende de \$5.000. Son président à \$500 d'amende ou deux semaines de prison, deux officiers à \$250 d'amende ou 8 jours de prison et un membre à \$150 ou 6 jours de prison.

Il s'agissait là de la première condamnation d'un syndicat en vertu de la loi sur les services essentiels. L'administration de l'hôpital avait accusé le syndicat d'avoir empêché l'accès à ses locaux par des lignes de piquetage. Le syndicat n'a pas encore décidé s'il paierait l'amende ou s'il choisirait les peines de prison.

Loto-Québec: de l'argent a bel et bien été "collecté"

(Le Jour) — Le ministre d'Etat responsable de Loto-Québec a affirmé en Chambre hier que des sommes d'argent ont bel et bien été perçues de certains concessionnaires mais que cet argent a servi aux fins d'une association sportive et non, à sa connaissance du moins, à la caisse du Parti libéral du Québec.

Le ministre Berthiaume a par ailleurs affirmé qu'aucune plainte n'a été portée à son attention par les concessionnaires en dépit d'une lettre qu'il a adressée à chacun d'eux en novembre dernier. Dans cette lettre, le ministre Berthiaume incitait les concessionnaires à l'avertir si l'on exigeait d'eux des ristournes.

D'autre part, hier, toujours, à Montréal, des stations radiophoniques sont entrées en possession de copies de chèques de distributeurs de Loto-Québec indiquant que leurs récipiendaires sont membres du Parti libéral du Québec. Certains de ces chèques émis par le concessionnaire "promotion industrielle Fleur de Lys" sont à l'ordre de Mme Lise Aubry, épouse de Ronald Poupert, directeur général du Parti libéral. La police, selon ces mêmes informations, seraient en possession, depuis plus d'un an, de treize chèques émis à l'ordre de Mme Aubry.

L'époux de Mme Aubry, Ronald Poupert, directeur général du Parti libéral a cependant fait savoir que son épouse a touché ces chèques en raison du travail qu'elle a effectué dans cette entreprise, entre mai 1973 et août 1974.

Toute cette histoire a éclaté publiquement mercredi à la suite d'un article publié par le journal La Presse. On y apprenait que la Sûreté du Québec enquête à l'heure actuelle sur une présumée intervention politique intervenue dans la commercialisation des billets de Loto-Québec.

Selon certains des concessionnaires de Loto-Québec, ils se sont vus forcer de verser des ristournes pour conserver leur permis de vente. La Sûreté du Québec a pris connaissance de ces faits lors de son enquête sur la Société des alcools du Québec.

Par ailleurs, on apprenait plus tôt cette semaine que l'ex vice-président de la SAQ et directeur de la commercialisation de Loto-Québec, M. Paul-Emile Giguère, doit comparaître en août à St-Hyacinthe pour répondre d'une accusation de trafic d'influence. Il est accusé d'avoir forcé certains distributeurs de Loto-Québec à acheter à gros prix, de son agence, de la monnaie olympique.



C'était hier l'ouverture de Terre des hommes pour l'année 1976. Comme à chaque année l'entrée était gratuite pour cette première journée. Comme on peut le constater, de nombreux Montréalais ont profité de l'occasion.

sommaire

L'économie.....	6
Le monde.....	8
Les carrières.....	10
Le cahier Vie et culture.....	13 à 28
Bandes dessinées.....	19
Mots croisés.....	19
Les 7/15.....	26
Les horaires.....	28
L'éditorial.....	30
Vous avez la parole.....	31
Ce que Laurent Laplante en pense.....	33
Petites annonces.....	34
Plein air.....	36
Le sport.....	37

Ginette Keroack, conseiller du RCM Giflée et battue pour avoir refusé de passer le test de l'ivressomètre

Jean-Noël Bilodeau

— "Tu veux mon matricule!... Prends ça!"

Et de toutes ses forces, le policier l'a giflée à plusieurs reprises, d'un côté et de l'autre de la figure.

Vivant pendant quelques heures un véritable cauchemar, elle confiait hier à des journalistes, au cours d'une conférence de presse: "A ce moment-là, j'ai réalisé que ces policiers étaient dangereux, qu'ils ne plaisantaient pas."

Portant des marques visibles autour de l'oeil gauche, des bandages aux poignets, le conseiller municipal Ginette Keroack, victime dans la nuit de mardi à mercredi d'un assaut brutal de policiers, a demandé hier au responsable de la sécurité de la Communauté urbaine de Montréal, Me Paul-Emile L'Ecuyer, une enquête sur les événements qu'elle a vécus.

Encore tremblante, elle racontait hier, en présence d'autres conseillers du Rassemblement des Citoyens de Montréal, de Mme Simone Chartrand de la Ligue des Droits de l'Homme et de son avocat Pierre Cloutier, les péripéties de cette nuit affolante:

"J'ai été arrêtée par une voiture de police vers 4 heures du matin, le 16 juin, à l'angle des rues Saint-Denis et Viger. Après avoir vérifié mon identification, les deux policiers m'ont demandé si je voulais passer le test de l'ivressomètre, sans me donner aucune explication sur l'implication d'une telle procédure," a-t-elle dit.

"Là, les policiers m'ont arrêtée puis m'ont conduite dans une cellule où j'estime être restée pendant plus d'une heure. Pendant ce temps, plusieurs policiers sont venus voir dans la porte, à tour de rôle, en se moquant et rigolant entre eux."

"Un peu plus tard, un policier est venu me transférer dans un cachot petit et noir. Plus tard encore, deux policiers sont revenus et m'ont demandé de signer un papier. J'ai demandé: quelle sorte de papier? Un des deux policiers m'a répondu: "Ne t'occupe pas, signe."

"J'ai répondu: "Je vais lire votre document et je verrai si je signe."

"Au lieu de me montrer le document, on a fait

volte-face et un policier est venu me reconduire au cachot. En cours de route, je lui ai dit que j'apprécierais beaucoup que les policiers cessent de me tutoyer et se conduisent à mon égard de façon polie. Mon gardien m'a répondu: "Pour qui te prends-tu?" Je lui ai rétorqué: "Simplement pour une citoyenne de Montréal et, à ce titre, j'estime avoir droit à un minimum de politesse."

"Le policier qui m'accompagnait a alors ouvert la cellule et m'y a poussée violemment. Je suis allée choir sur le plancher en béton et je me suis fait mal à la hanche en tombant.

"J'ai alors connu un premier moment de panique. Restée seule, j'ai essayé de me calmer et de réfléchir. Puis après un certain temps, les deux policiers qui s'occupaient de moi sont revenus me chercher.

"De la cellule, je n'en voyais qu'un, celui qui m'avait lancée un peu plus tôt car l'autre se tenait en retrait. J'ai demandé à ce policier de s'identifier et de me donner son numéro de matricule, comme l'exige le code de discipline des policiers actuellement en vigueur au Service de police de la CUM.

"Je considère en effet que ce policier qui avait commencé à me brutaliser s'était comporté d'une façon inacceptable. Ce dernier m'a alors demandé de sortir de la cellule sans me dire où il voulait m'emmener. Puis quand je suis arrivée dans le couloir le deuxième policier s'est soudainement approché de moi et m'a lancé: "tu veux notre matricule, eh bien prends ça!"

"Il m'a alors giflée de toutes ses forces à plusieurs reprises, d'un côté et de l'autre de la figure, puis il a sauté sur moi pour me serrer les poignets et me les ramener avec beaucoup de force derrière le dos.

"C'est à ce moment-là, je crois, que j'ai réalisé que ces policiers étaient dangereux, qu'ils ne plaisantaient pas.

"Puis tout en me tenant les poignets avec beaucoup de force derrière le dos, ce policier m'a fait traverser le poste en me poussant et m'a entraînée à l'extérieur où attendait un panier à salade. Tout cela s'est passé si brusque-



ment que j'ai perdu une de mes sandales en cours de route. Le policier m'a poussée dans le panier à salade et son compagnon m'a lancé ma chaussure, qui m'a atteinte à l'oeil.

"Au cours du voyage, j'ai essayé de reconnaître les rues et de voir où les policiers m'amenaient. Nous sommes arrivés sur la rue Bonsecours, au poste no 1. Les policiers m'ont alors conduite dans une salle de détention réservée aux femmes. Il y avait là un téléphone. J'ai alors appelé Paul Cliche (également conseiller municipal). J'avais très peur et je lui ai demandé d'intervenir.

"Je suis restée dans cette salle jusqu'à l'heure du lever des autres femmes. Rien ne s'est produit jusqu'à l'arrivée de Paul Cliche, vers 7 heures 30.

"Afin de pouvoir être libérée, j'ai signé une promesse de comparaitre le 27 juillet prochain. Paul Cliche et moi, nous nous sommes immédiatement rendus au bureau de Me Paul-Emile L'Ecuyer, président du Conseil de sécurité publique et j'ai fait constater mon état à ce dernier."

Le RCM réclame un code d'éthique pour les policiers

(JNB) — Mme Ginette Kerouac, conseiller municipal de Montréal, devra comparaître en Cour municipale le 27 juillet prochain pour répondre à des accusations de "refus de se soumettre au test de l'ivressomètre" et de "facultés affaiblies".

Mais Mme Kerouac sera alors accompagnée des représentants du Rassemblement des citoyens de Montréal et de la Ligue des droits de l'homme.

Me Pierre Cloutier, de la Ligue des droits de l'homme sera son procureur. Il tentera, comme il l'affirmait hier, de connaître le fond de cette histoire. Et tout au moins de connaître ceux qui, parmi ces policiers non-immatriculés qui ont brutalisé Mme Kerouac,

aura la tâche honteuse de s'identifier et de porter plainte.

Pour le conseiller Paul Cliche, leader au conseil de ville du RCM, les actes posés par les policiers sur le conseiller Kerouac "ne sont pas uniques".

"Ca se situe, confirmait-il hier, à l'intérieur de la campagne entreprise par la Ligue des droits de l'homme et le RCM qui sont convaincus de la nécessité et de l'urgence de l'adoption d'un code d'éthique pour les policiers, adoption que nous réclamons depuis plus d'un an".

Coincidence pour le moins curieuse, hier soir, le conseiller Arnold Bennett exigeait, dans un communiqué, la création d'une Commission civile d'en-

Harvey ne sait pas s'il présentera une loi anti-briseurs de grève

QUEBEC (PC) — Le ministre québécois du Travail, M. Gerald Harvey, ne sait pas encore s'il donnera suite à la promesse de son prédécesseur, M. Jean Cournoyer, de soumettre à l'Assemblée nationale un projet de loi anti-briseurs de grèves.

"Cette possibilité n'est pas écartée et fait l'objet d'une expertise", a déclaré M. Harvey, hier, lors de l'étude des crédits de son ministère en commission parlementaire.

"Avant de prendre position, je préfère attendre les résultats de cette étude qui révélera les avantages et inconvénients d'une telle législation", a-t-il répondu au leader parlementaire de l'Opposition, M. Robert Burns, qui lui demandait s'il avait une opinion personnelle là-dessus.

Le vaccin contre la grippe porcine viendra d'Australie et d'Angleterre

Aux Etats-Unis, en effet, les sociétés pharmaceutiques, les spécialistes de la santé, les bénévoles, les techniciens et les autorités locales insistent pour que soit adoptée une législation les mettant à l'abri de toutes poursuites qui pourraient être intentées à la suite de réactions néfastes consécutives à l'injection de leur vaccin.

Des test sur 5.000 personne aux Etats-Unis n'ont pas encore permis de déceler d'éventuels effets secondaires du vaccin. Le Dr Morrison a précisé en outre que les autorités canadiennes désirent être en mesure de procéder à des tests complets de tout vaccin importé avant qu'il soit administré à la population.

quête dans le but de protéger les citoyens contre les abus de police.

Pour M. Paul Cliche, seule une commission présidée par un civil pourrait objectivement et sans parti entendre les plaintes des citoyens et faire les recommandations qui s'imposent.

Mme Simone Chartrand, de la Ligue des droits de l'homme, soulignait pour sa part que les gestes posés par les policiers des postes 4 et 1 de Montréal n'étaient pas une surprise. Un journaliste de La Presse, présent à la conférence, racontait la mésaventure de sa femme aux prises avec un problème similaire à celui de Mme Kerouac. Mme Chartrand précisait hier qu'il fallait défendre "l'intégrité physique" des citoyens...

L'organisation du député Roger Houle fait l'objet d'une enquête (Bourassa)

QUEBEC (PC) — Le premier ministre, M. Robert Bourassa, a confirmé jeudi que la Sûreté du Québec menait actuellement une enquête sur des gestes posés par l'organisation libérale du comté d'Abitibi-est lors de l'élection d'octobre 1973.

"Il y a quelques semaines, on m'a signalé qu'il y avait une enquête dans le comté", a répondu M. Bourassa au député péquiste de Maisonneuve, M. Robert Burns, qui l'interrogeait à l'Assemblée nationale.

"Comme d'habitude, j'ai demandé qu'on poursuive l'enquête si on a des preuves, ou qu'on cesse l'enquête si on n'a pas de preuves", a dit M. Bourassa.

"Tout ce que je puis dire, c'est que jamais on ne m'a soumis que le député d'Abitibi-est, le libéral Roger Houle, aurait pu faire quoi que ce soit d'illégal" a dit le premier ministre.

Se basant sur un article de journal inspiré par des sources policières, le député Burns avait demandé si les faits suivants étaient exacts: —le député Houle aurait dépensé, à l'élection d'octobre 1973, des sommes supérieures à celles permises par la Loi électorale; —des sommes auraient été versées à des fonctionnaires du Québec pour leur faire effectuer, contrairement à la Loi de la Fonction publique du travail partisan pendant l'élection;



Roger Houle, député d'Abitibi-est

—qu'il a incité à voter pour le candidat libéral Houle;

—que de la régalade, c'est-à-dire de "l'achat de votes en offrant de la boisson", aurait été pratiquée;

—que l'organisation libérale aurait payé les dépenses du candidat de l'Union nationale dans le comté, dans le but de "diviser" les votes anti-libéraux.

M. Bourassa a d'abord accusé le Parti québécois de vouloir "faire un

show de fin de session" avec cette affaire.

Mais pressé de questions, M. Bourassa a admis la tenue d'une enquête policière dans le comté relativement à cette affaire.

Il a cependant réitéré sa confiance au député libéral Houle impliqué dans l'affaire, en soulignant qu'à sa connaissance, jamais aucun geste illégal n'avait été posé.

Le premier ministre a également soutenu qu'il n'y avait pas eu d'interférence ou d'intervention du gouvernement afin de faire cesser l'enquête.

La preuve, selon lui, c'est que le gouvernement n'a pas hésité à poursuivre un de ses propres députés, M. Gérard Shanks, de Saint-Henri, contre qui des accusations ont été portées devant les tribunaux relativement à une affaire de pot-de-vin.

"Dans ce dernier cas, il y avait des preuves et des poursuites ont été intentées", a-t-il dit.

Lévesque: la Baie James, ce sera jusqu'à \$17 milliards

BAIE JAMES (PC) — Le président du Parti québécois, M. René Lévesque, soutient que le coût d'aménagement hydro-électrique de la Baie James s'élèvera à \$16 ou \$17 milliards.

M. Lévesque a avancé cette estimation, mercredi, à l'issue d'une visite de deux jours au chantier de LG-2.

Les derniers chiffres publiés par le gouvernement, il y a deux ans, étaient de \$11.9 milliards, comparativement à un coût estimé de

M. Bourassa a invité le député péquiste à attendre le retour en Chambre du Solliciteur général responsable de la Police, M. Fernand Lalonde, qui, lundi prochain, répondra aux questions sur cette enquête.

Public

M. Bourassa a refusé néanmoins de rendre public le dossier de la police sur cette enquête, craignant que "ce soit un dangereux précédent".

"Le régime parlementaire existe pour permettre au député de Maisonneuve, M. Burns, d'avoir le maximum d'informations nécessaires, a poursuivi M.

Bourassa. Mais je ne peux pas m'engager, comme chef du gouvernement, à déposer des dossiers de police. Au niveau des dossiers de police, il y a plusieurs choses qui peuvent s'écrire, mais au niveau des preuves, c'est autre chose".

Houle

Quant au principal intéressé, le député Houle, il est demeuré silencieux sur cette affaire, bien qu'il soit présent jeudi à l'Assemblée nationale.

M. Houle est l'ancien chef de cabinet de l'ex-ministre des Terres et Forêts, M. Kevin Drummond. Il s'est présenté pour

la première fois à l'élection d'avril 1970, où il fut battu dans le comté d'Abitibi-est par le créditiste Ronald Tétreault.

Mais à l'élection de 1973, il a pris sa revanche en battant, dans le même comté d'Abitibi-est, le député créditiste Tétreault par 6,657 voix de majorité.

Il est alors nommé adjoint parlementaire du ministre des Terres et Forêts.

En Chambre, il joue un rôle discret et ses interventions ou ses discours revêtent un caractère exceptionnel.

Agé de 38 ans, M. Houle est un industriel de Val d'Or, principale ville de son comté.

Même si les contrôleurs québécois boycotteront le vote Les services aériens paralysés dimanche?

OTTAWA (PC) — Les services aériens à travers le pays pourraient être paralysés dès dimanche prochain, l'Association canadienne des contrôleurs du trafic aérien (CATCA) ayant avisé, hier, le ministère fédéral des Transports de son intention de déclencher une grève générale à partir de 03.00 heures précises, le 20 juin.

Cette décision de l'exécutif de la CATCA survient avant même que ne soient connus les résultats du vote de grève tenu cette semaine parmi les membres de l'association, lesquels ne seront dévoilés que samedi après-midi. Le maintien de l'ordre de grève dépendra donc des résultats de ce vote, mais le président de la CATCA, M. Jim Livingston, s'est dit confiant d'obtenir un

appui massif de la part des 2,200 membres de l'association.

Toutefois, les contrôleurs du Québec, qui ont décidé de boycotter la tenue de ce vote, ont déjà fait savoir, par la voix de leur directeur régional, M. Jean-Luc Pate-naude, qu'ils ne participeraient pas à une telle grève, qu'il a qualifiée d'illégal.

En effet, M. Pate-naude, appuyé en cela par le président du Conseil du Trésor, M. Jean Chrétien, soutient qu'une grève des contrôleurs serait illégale, vu que le motif invoqué par la CATCA, soit la démission récente de M. John Keenan, le commissaire chargé d'étudier la question du bilinguisme dans les communications aériennes, ne fait même

pas partie des clauses du contrat.

La CATCA prétend, pour sa part, que la grève serait parfaitement légale puisque le contrat qu'avaient accepté ses membres, le 31 mai dernier, n'a même pas encore été signé.

A de nombreuses reprises, M. Chrétien a prévenu la CATCA que le gouvernement fédéral n'hésiterait pas à recourir à une injonction pour empêcher le débrayage des contrôleurs, et hier, un porte-parole du ministère a précisé qu'une demande d'injonction pourrait être déposée dès samedi.

Le président du syndicat Qu'Uniroyal cesse de finasser!

"Etant donné que l'occupation est terminée, nous exigeons qu'Uniroyal cesse de finasser et vienne s'asseoir à la table des négociations", a déclaré, hier, M. Jean Fournier, président du syndicat (CSN) des quelque 60 travailleurs de l'usine de recyclage de caoutchouc d'Anjou, en grève depuis 21 mois.

La compagnie avait déclaré qu'elle négocierait lorsque l'occupation de son usine prendrait fin, ce qui s'est réalisé, avant-hier, par les bons soins de l'escouade anti-émeute de la police de Montréal. Or, la direction locale de la multinationale américaine n'a pas donné signe de vie à ses employés depuis lors.

D'autre part, le syndicat a réclamé de nouveau, hier, l'intervention dans ce dossier du ministre québé-

cois du Travail, Gérard Harvey. M. Fournier précise que le gouvernement doit faire enquête sur les raisons de la fermeture de l'usine, annoncée en novembre par Uniroyal, avant de permettre cette fermeture que les syndiqués n'ont pas encore acceptée.

Le syndicat a annoncé qu'une ligne de piquetage serait maintenue devant l'usine et devant les autres installations de la compagnie, rue Papineau à Montréal, et qu'une rencontre était prévue avec les travailleurs d'Uniroyal de Kitchener, en Ontario, en grève depuis samedi dernier. Le boycottage des produits Uniroyal s'intensifiera également.

"Et s'il faut occuper l'usine de nouveau, nous le ferons", a menacé hier M. Jean Fournier.

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Montréal H4N 1S2, imprimé par Trans-Continental Inc. 433, boul. Lebeau Ville St-Laurent. Composé par D.S.C. Composition Inc., 385 boul. Lebeau, Ville de Saint-Laurent.

La Presse Canadienne et l'agence France-Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.50 par semaine; par la poste \$60.00 par année, \$32 par six mois et \$18 par trois mois. Edition du vendredi: \$15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Téléphone: à Montréal, 331-8961 (lignes groupées); à Québec, à la Tribune parlementaire, 643-1357.

Directeur: Yves Michaud

Chef de la rédaction: Paule Beaugrand-Champagne

Directeur de la publicité: Marcel Pinsonnault.

Libéré de l'accusation de "vol de plaques" Réjean Duff est totalement libre!

(R.L.) — Réjean Duff, libéré mercredi de quatre accusations en rapport avec le fameux vol de la Brink's du 30 mars, a également été libéré, hier, de la dernière accusation qui pesait sur lui, celle du vol de plaques-automobiles. La poursuite a tout simplement retiré cette dernière accusation, faute de preuves.

Le jeune homme de 20 ans, arrêté le premier juin et gardé derrière les barreaux depuis 17 jours parce que le procureur de la Couronne, Me Claude Provost, s'était opposé à sa libération sous cautionnement, est maintenant libre et a quitté la prison vers seize heures hier.

Les enquêteurs du Bureau des enquêtes criminelles devront remettre à son oncle, chez qui une saisie avait eu lieu le premier juin, la somme de \$35,000 en billets de banque qu'on avait apparentée au célèbre vol qualifié de "vol du siècle".

Dans cette affaire, qui, selon le directeur René Daigneault, était "solutionnée" le premier juin, il ne reste plus que deux accusés contre lesquels les preuves sont si minces qu'ils ont été remis en liberté en attendant une enquête préliminaire qui n'aura lieu qu'à l'automne. Michel Pilon et Roger Provençal avaient été arrêtés principalement à cause de leur accointance avec Duff.

Le Barreau du Québec

Le projet de loi 41, c'est la porte ouverte à la répression!

par Robert Lévesque

Si le projet de loi 41, modifiant la loi de police et celle des commissions d'enquête devait être adopté tel que rédigé par le Solliciteur-général Fernand Lalonde, le régime démocratique québécois subirait un net recul et la porte serait ouverte à la répression.

C'est ce qu'a soutenu, hier, le Barreau du Québec en demandant au gouvernement la convocation d'une commission parlementaire pour que les parties intéressées et les citoyens puissent se faire entendre par le législateur.

Le nouveau Bâtonnier du Québec, Me André Brossard, entouré des avo-

cats Joseph Nuss, Philippe Casgrain et Harvey Yarosky, a rencontré la presse pour dénoncer ce projet de loi déposé mardi qui, pour le Barreau, érige "une justice parallèle inacceptable en démocratie".

C'est avec stupéfaction que le Barreau avoue avoir pris connaissance de ce texte. En particulier, Me Brossard a souligné que le législateur utilisait des termes "tellement vagues et imprécis", tel le mot "subversion", que cette loi pourrait permettre au gouvernement d'enquêter sur tout groupe ou personne qui viserait à renverser le gouvernement au pouvoir.

"Cela pourrait inclure les syndicats militants ou des partis politiques d'opposition", a affirmé Me Brossard pour qui ce projet de loi est contraire à tout régime démocratique. "Sorties des cadres déjà très imprécis et vagues du "crime organisé", de telles commissions pour-

raient être constituées sans aucune limitation", a déclaré le Bâtonnier au sujet de l'article 42 de ce projet de loi.

Le Barreau, qui a ratifié récemment un rapport interne sur les commissions d'enquête (rapport Yarosky), est frustré de voir que le gouvernement n'a pratiquement pas tenu compte de ses principales recommandations. Selon eux, le projet de loi Lalonde n'inclut aucune des garanties dont a parlé le rapport Yarosky.

Le Barreau désire que toutes les commissions d'enquête soient soumises aux mêmes règles et de façon à ce que certaines protections fondamentales pour le citoyen soient reconnues par ces mêmes règles. Or, le projet de loi 41, pour le Barreau, augmente les pouvoirs des commissions d'enquête sur le crime organisé, le terrorisme ou la subversion d'une façon extrêmement dangereuse.

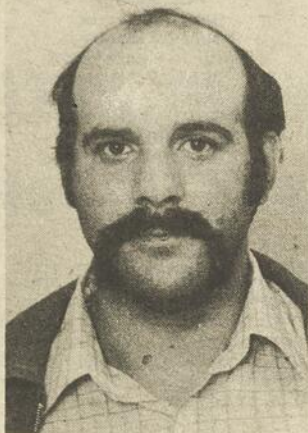
Les pouvoirs conférés aux articles 23 à 26, 29 et 40, précise le Barreau, "sont contraires aux règles de droit les plus élémentaires, aux libertés individuelles et aux droits des citoyens". Ces dispositions, qui érigent un système parallèle de justice, donnent des pouvoirs exorbitants au droit commun.

En particulier, le Barreau est stupéfait de voir que les commissaires pourront émettre leurs propres mandats de perquisition, alors que seule la cour supérieure devait avoir cette autorité. Pis encore, que cette force parallèle pourra perquisitionner sans mandat.

Quant aux dispositions de l'article 40, selon lesquelles un témoin qui en appellera d'un abus ou d'un excès de juridiction sera passible d'une amende minimum de \$25,000 et d'un emprisonnement d'au moins trois mois, le Barreau considère que cela "dépassé tout ce qui avait été jusqu'ici imaginé".

Deux Dubois veulent témoigner

Roland et Jean-Paul Dubois, incarcérés pour six mois pour avoir témoigné de telle sorte qu'ils ont outragé les commissaires de la CECO, ont fait savoir qu'ils étaient intéressés à revenir devant la commission pour témoigner. Leur avocat, Me Léo-René Maranda, a remis une requête dans laquelle il explique que ses clients n'ont pas voulu offenser la Commission mais qu'ils étaient nerveux lors de leurs interrogatoires. Les commissaires ont pris cette requête en délibéré.



Roland et Jean-Paul Dubois

Les deux détenteurs de l'"arsenal du FLQ" libérés

(R.L.) — Après l'affaire Duff, un second ballon policier s'est dégonflé, hier, lorsque le juge Maurice Rousseau a libéré, au stade de leur enquête préliminaire, Jacques Sénécal et Gilles Choquette qui, lors d'une conférence de presse policière, avaient été présentés comme les possesseurs d'un "arsenal du FLQ" et des éventuels terroristes prêts à saboter les Jeux olympiques.

Le juge Rousseau a pris sa décision en indiquant que la poursuite n'avait pas réussi à prouver un élément de preuve essentiel sur la possession des objets saisis dans les sous-sols des rési-

dences de Choquette et Sénécal à Rivière-des-Prairies.

Choquette et Sénécal avaient été appréhendés chez eux au petit matin du 27 avril. Au même moment, devant photographes et caméramen convoqués par la police, des enquêteurs saisissaient un stock que l'on a tenté de faire passer pour un arsenal terroriste. La police a parlé d'un complot en vue d'empêcher la tenue des Jeux.

Lors de la comparaison, cependant, les deux individus n'étaient accusés que de recel de photocopies et d'appareils-radio. Ce sont ces accusations que le juge Rousseau a rejeté, hier. Ce-

pendant, Jacques Sénécal doit comparaître aujourd'hui pour répondre à une accusation de possession d'une arme.

Gilles Choquette, qui était sous-directeur à l'hôtel Iroquois jusqu'au 10 juin, a déclaré qu'il avait été congédié par le directeur Paul Viel à la suite d'une recommandation en ce sens du sergent-détective Marchessault. Alors que Choquette était mis en accusation, Marchessault était venu dire à Viel, devant lui et son avocat Me Pierre Cloutier, qu'il ne s'agissait pas de quelqu'un "susceptible de collaborer avec la police".

Requête en cour supérieure

Le Front pour le respect de la vie attaque Morgentaler

(R.L.) — Cinq jours avant le début du nouveau procès pour avortement du docteur Henry Morgentaler, nouveau procès qui a été réclamé par le ministre fédéral de la Justice à la suite de l'annulation du premier procès qu'a subi le médecin, un membre du Front commun pour le respect de la vie a présenté une requête en cour supérieure pour faire annuler l'ordonnance de Basford.

Le juge en chef Jules Deschênes, après avoir entendu durant quelques heures les arguments de la requérante, Mme Térésa J. Kennedy, a pris la requête en délibéré et devrait rendre jugement vraisemblablement aujourd'hui ou lundi.

Mme Kennedy a qualifié de "parodie de justice" l'attitude du ministre Ron Basford qui a ordonné un nouveau procès. Selon elle, l'article du code criminel utilisé par le ministre dans son ordonnance est illégal, et fait en sorte que les cours canadiennes perdent leur autonomie. Mme Kennedy soutient que seul le gouverneur-général en conseil aurait pu prendre une telle décision.

La requérante, qui va jusqu'à qualifier l'attitude du ministre de "suprême mépris

de cour", exprime surtout sa crainte que le docteur Morgentaler soit, cette fois, acquitté faute de preuve suffisante. "Le principal témoin (la jeune fille qui fut avortée) a quitté le Canada, elle est mariée et refusera de témoigner", prétend Mme Kennedy.

Accompagnée de Me Emile Colas, membre également du Front commun pour le respect de la vie, Mme Kennedy, une biologiste de Montréal, a soutenu devant la cour supérieure que la décision du ministre Basford, somme toute, ébranlait les bases de la démocratie canadienne. Condamné à dix-huit mois de prison par le plus haut tribunal du pays, Morgentaler, selon elle, n'a qu'à purger sa peine.

C'est lundi le 21 juin que le docteur Henry Morgentaler doit se présenter devant le juge Jacques Duros pour subir ce nouveau pro-

cès. La poursuite sera assurée par Me Paul-Emile Lejour.

SCRIBEC

45 est, rue Jarry, Montréal

387-2486

Secrétariat Impression

Dactylographie

Photocopie Xerox

1-4.....	11c
5-15.....	8c
16-25.....	7c
copies du même original	
26-35.....	6c
36-55.....	5c
56-90.....	4c

Format légal et papier couleur: supplément Réduction à partir de 14" x 18"

Impression offset

Copies 8 1/2 x 11" 8 1/2 x 14"

100	3.75	4.05
200	5.00	5.60
300	6.25	7.15
400	7.35	8.55
500	8.45	9.95
1000	12.85	15.85
5000	53.85	68.85



Tout en rénovant la gare Windsor, CP veut lui apposer deux immeubles

par Alain Duhamel

Tout l'environnement de la gare Windsor et de l'église Saint-George se transformera à partir de l'automne prochain.

En effet, le Canadien pacifique et l'une de ses so-

ciétés, la société immobilière Marathon Limitée, se proposent de construire deux immeubles à bureaux et de rénover la gare Windsor dans le cadre d'un vaste projet d'aménagement d'un terrain de 3,5 acres entre le boulevard Dorchester, les rues Peel, Drummond et La Gauchetière, au coût d'environ \$125 millions.

Le projet d'aménagement comporte un immeuble à bureaux de 15 étages, un second immeuble à bu-

reaux de 22 étages qui abritera le siège social du Canadien pacifique, une place paysagée et un nouvel aménagement de la rue Stanley.

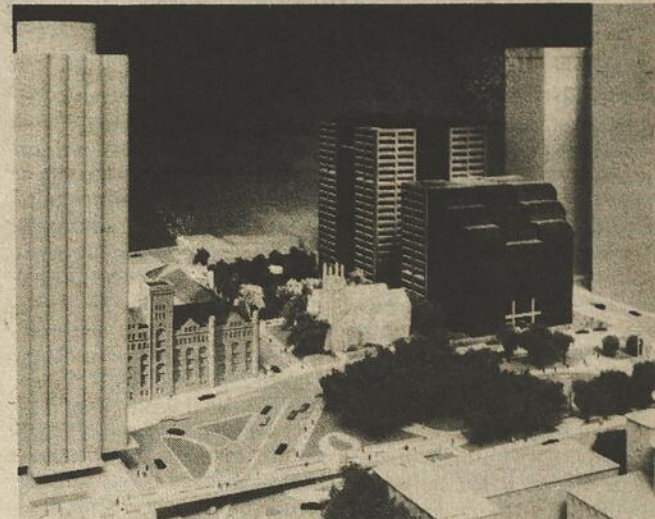
Toutefois, ce projet signifie la disparition de l'hôtel Laurentien, le seul établissement hôtelier du centre ville à prix modique. A la suite d'un incendie, les propriétaires de l'hôtel ont décidé de le maintenir ouvert pour la durée de l'été des Jeux olympiques mais le livreront aux démolisseurs à

l'automne, malgré l'opposition de groupes de citoyens, tel le mouvement Sauvons Montréal.

C'est la seconde tentative du CP et de Marathon de lancer dans ce secteur de la ville un grand chantier de construction. Le projet annoncé hier constitue, pour l'instant, le plus important investissement immobilier après les Olympiques. Jusqu'à 1,200 personnes pourraient y travailler d'ici 1981.

En 1974, les projets annoncés par le CP et Marathon prévoyaient la disparition de la gare Windsor.

Une campagne de protestation menée par plusieurs groupes de citoyens avait mené à la reconnaissance du bâtiment par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. La gare Windsor fut construite entre 1885 et 1914



C'est à côté de l'église Saint-George et de la gare Windsor rénovée que CP veut construire deux immeubles à bureaux. La construction commencera à l'automne si la ville de Montréal l'approuve rapidement.

et elle constitue un exemple unique d'une architecture reflétant l'époque post-confédération au Québec.

coût de \$18 millions, a pour but de préserver l'extérieur de l'édifice tout en créant un intérieur moderne et pratique pour les 2,000 employés du CP Rail.

Sa rénovation, au

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-76-19156
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 13 juillet 1976

Divers postes

FOURNITURE DE TRANSFORMATEURS DE TENSION (21) - 120 kV et (39) - 25 kV (SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE DE \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

Direction des contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

La soumission doit être accompagnée, au choix du soumissionnaire, d'une des garanties suivantes:

- un chèque de garantie de soumission au montant de VINGT MILLE DOLLARS (\$20,000.), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition, OU
- un bon de garantie de soumission d'un montant de VINGT MILLE DOLLARS (\$20,000.) et une convention relative à l'émission d'un bon de garantie d'exécution de contrat, tous deux préparés sur les formules fournies avec le document d'appel d'offres et émis par une des compagnies, choisie par le soumissionnaire, parmi celles apparaissant sur la liste des compagnies, incluse au document d'appel d'offres.

Dans le cas d'une soumission partielle, la garantie choisie doit être d'un montant égal au multiple de \$1,000 le plus près de DIX POURCENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Direction des contrats de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire
M.-A. DEMERS

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPC-76-19178
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 20 juillet 1976

Aménagement Outardes 2
Comté de Saguenay

FOURNITURE ET MONTAGE DE LA CHAMBRE D'ÉQUILIBRE EN ACIER

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE DE \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

Direction des contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

La soumission doit être accompagnée, au choix du soumissionnaire, d'une des garanties suivantes:

- un chèque de garantie de soumission au montant de DEUX CENT MILLE DOLLARS (\$200,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition, OU
- un bon de garantie de soumission d'un montant de DEUX CENT MILLE DOLLARS (\$200,000.) et une convention relative à l'émission d'un bon de garantie d'exécution de contrat et d'un bon de garantie de paiement de la main-d'œuvre et des matériaux, tous deux préparés sur les formules fournies avec le document d'appel d'offres et émis par une des compagnies, choisie par le soumissionnaire, parmi celles apparaissant sur la liste des compagnies, incluse au document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Direction des contrats de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire
M.-A. DEMERS

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CCL-76-19174
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 20 juillet 1976

DÉBOISEMENT DE L'EMPRISE DES DEUX LIGNES DE TRANSPORT D'ÉNERGIE À 735 kV LG-2 - NÉMISKAU

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE DE \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

Direction des contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

La soumission doit être accompagnée, au choix du soumissionnaire, d'une des garanties suivantes:

- un chèque de garantie de soumission au montant de DEUX CENT MILLE DOLLARS (\$200,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition, OU
- un bon de garantie de soumission d'un montant de DEUX CENT MILLE DOLLARS (\$200,000.) et une convention relative à l'émission d'un bon de garantie d'exécution de contrat et d'un bon de garantie de paiement de la main-d'œuvre et des matériaux, tous deux préparés sur les formules fournies avec le document d'appel d'offres et émis par une des compagnies, choisie par le soumissionnaire, parmi celles apparaissant sur la liste des compagnies, incluse au document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Direction des contrats de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire
M.-A. DEMERS

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
PCL.60045.F
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi, le 6 juillet 1976
Chapais, P.Q.

FOURNITURE, FABRICATION, GALVANISATION ET LIVRAISON DE BARRES D'ACIER FILETES, MANCHONS D'ACCOUPLLEMENT ET DISPOSITIFS DE BUTÉE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
Bureau no. 809
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de VINGT MILLE DOLLARS (\$20,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POURCENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire
M.-A. DEMERS

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
SCC.68074.F
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi, le 6 juillet 1976
Gentilly 2, P.Q.

FOURNITURE DE TUYAU ET RACCORDS EN ACIER

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
Bureau no. 809
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de QUATRE MILLE DOLLARS (\$4,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POURCENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire
M.-A. DEMERS

Concorde banni en Suisse

(D'après AFP) — Nouvel échec cinglant pour le supersonique Concorde: sans autre préavis et malgré certaines déclarations préliminaires favorables au supersonique, l'Office fédéral helvétique de l'air a signifié hier à la France son refus de voir atterrir le Concorde sur le sol suisse. La raison évoquée est d'ordre technique. Cependant, le directeur d'Air France pour la Suisse estime qu'il ne s'agit que de "prétextes" et s'est déclaré "très déçu".

Expansion à Reichold

(Le Jour) — La compagnie Reichold Chemicals, filiale du premier producteur mondial de résines synthétiques, Reichold de White Plains, N.Y., a annoncé hier un investissement de \$1 million pour l'agrandissement de son usine de Sainte-Thérèse au Québec.

Il s'agit de construire une nouvelle ligne de production de papiers peints applicables sur bois ou sur ciment. Auparavant, cette production se faisait à l'usine de Port Moody, en Colombie-Britannique. Le marché des provinces de l'Est s'étant beaucoup développé ces dernières années, la compagnie a décidé de produire sur place ces papiers peints. On prévoit que cette expansion créera une vingtaine de nouveaux emplois à cette usine.

La domination des monopoles devant la commission Bryce

La CEQ démonte le charme discret de la bourgeoisie

(F.D.) — Dans un mémoire intitulé "La domination des monopoles au Canada et au Québec", la Centrale de l'enseignement (CEQ) reprend au bond l'affirmation faite au début de l'année par le premier ministre canadien Pierre-Elliott Trudeau qui s'inquiétait que la concentration du pouvoir économique en peu de mains au Canada empêche le roulement normal du "marché libre".

Le document de la CEQ, soumis hier soir à Québec à un des trois membres de la Commission royale d'enquête sur les groupements des sociétés (commission Bryce) prend en effet le contrepied de la croyance traditionnelle voulant que nous vivions dans un système de libre entreprise et de libre concurrence au niveau national.

Après avoir mis des noms, des visages et des chiffres sur les maîtres de l'économie canadienne et québécoise, la CEQ conclut d'ailleurs que notre économie est dirigée de façon autoritaire par une poignée de financiers qui n'ont de compte à

rendre qu'à eux-mêmes et que nous sommes entrés depuis nombre d'années dans l'ère de la concurrence des monopoles qui se font la guerre aux frais des travailleurs pour se partager les profits, les territoires, les marchés et les sources de matières premières à la grandeur de toute la planète.

Des visages

Si la CEQ a accepté de préparer un travail fouillé pour la commission d'enquête fédérale, ce n'est cependant pas parce qu'elle croit que cette dernière a véritablement mandat de changer quelque chose à la domination des monopoles. La centrale ne s'est d'ailleurs pas donnée la peine de suggérer des mesures correctrices à la situation actuelle.

Le document, présenté par le président Yvon Charbonneau, signale d'ailleurs, dans son chapitre consacré au contrôle de l'Etat fédéral par la bourgeoisie canadienne, que le commissaire Pierre Nadeau, devant lequel elle déposait

son texte hier soir, est également le président-directeur général de Petrofina, fait partie du conseil d'administration de la Royal Bank of Canada et est l'un des douze seuls Québécois que l'on peut considérer comme faisant partie de "l'establishment canadien"...

Toutefois, la CEQ justifie son travail par le fait que les données accumulées par la commission Bryce permettront une plus grande accessibilité des informations réservées jusqu'ici aux cercles fermés des financiers et des grands industriels.

Pouvoir

Entre autres choses, le document montre le pouvoir économique des quelque 300 directeurs de banques du Canada qui occupent plus de 3,000 sièges aux conseils d'administration de diverses compagnies, celui des quelque 1,000 personnes qui contrôlent véritablement le système industriel, s'attarde sur les groupes Power Corporation, Argus Corporation, Weston Limited, nomme les 18 canadiens

qui possèdent plus de \$100 millions, démontre le contrôle de la bourgeoisie canadienne sur l'Etat fédéral et fait la lumière sur ce que l'on pourrait appeler l'impérialisme canadien en réservant une section spéciale à l'étude du complexe militaro-industriel dans l'orbite duquel gravitent au moins 3,876 compagnies, dont C.I.L., Atlas Steel, International Nickel qui sont parmi les plus importants fournisseurs du Pentagone et du ministère canadien de la Défense.

Evoquant par ailleurs les négociations actuelles dans les secteurs public et parapublic québécois, le président Yvon Charbonneau a finalement conclu que "les tentatives du grand capital industriel et bancaire pour modeler et conformer la société à ses exigences de rentabilité maximale, le poussent aujourd'hui jusqu'à liquider les services sociaux de santé et d'éducation, à mettre en cause les programmes d'aide sociale et à attaquer les allocations familiales et l'assurance-chômage".

Une enquête de Cooprix

Chez Steinberg et Dominion, le boeuf est trop cher et trop gras

(LE JOUR) — Le boeuf haché de Dominion contient plus de gras que celui de Steinberg et le boeuf haché de Steinberg en contient plus que celui de Cooprix, indique un test réalisé par l'Institut de Bio-endocrinologie pour le compte de la Coopérative des consommateurs de Montréal, propriétaire des trois magasins Cooprix de la région métropolitaine.

Plus encore, ce test révèle que le consommateur paie plus cher pour n'obtenir souvent qu'une légère différence dans la quantité de gras du boeuf haché qu'il achète, chez Dominion surtout. Ainsi, le magasin Dominion du 4265 de la rue Jean-Talon, à Montréal, offre du boeuf haché à 98 cents et à \$2.08 avec sensiblement le même pourcentage de gras!

L'analyse de l'Institut de Bio-endocrinologie a été effectuée à partir d'échantillons de boeuf haché prélevés, les 21 et 22 avril, dans trois Dominion, trois Steinberg et les trois magasins Cooprix de Montréal.

L'enquête indique clairement que si l'on compare les catégories de boeuf haché vendues chez Cooprix et celles des deux

grandes chaînes, les magasins coopératifs vendent encore moins cher que leurs concurrents et conservent un pourcentage de gras moins élevé pour un même équivalent standard.

Des normes

Le gouvernement fédéral mettra en vigueur, le 1er juillet, une nouvelle réglementation sur les appellations et le pourcentage de gras dans la viande hachée. Toutefois, selon la direction des Cooprix, cette réforme est encore bien modeste, d'autant plus qu'elle laisse entier le problème du contrôle de la qualité. Cette réglementation, rappelons-le, fixera à 30% le pourcentage de gras maximum pour le boeuf haché ordinaire, à 23% pour le boeuf haché mi-maigre et à 17% pour le boeuf haché maigre.

Or, les normes de Cooprix sont déjà bien plus sévères: 13 à 17% de gras pour le boeuf haché ordinaire et 8 à 12% pour le boeuf haché maigre. Tous les Cooprix sont munis de machines à tester le pourcentage de gras.

Les Cooprix conseillent à leurs 9,200 membres à

Montréal et à tous les consommateurs de faire hacher devant eux le morceau de leur choix. A bonne qualité et à prix économique, on vous conseille alors de choisir le morceau de ronde à \$1.57 la livre ou le haut de côté à 67 cents la livre.

Cooprix propose aussi qu'une future réglementation élimine, purement

et simplement, le boeuf haché le plus gras, celui que le gouvernement est encore prêt à tolérer à un pourcentage de 30% de gras. Suggestion heureuse quand on songe que les Montréalais consomment 26,28 livres de boeuf haché par année, comparativement à 19,71 livres pour la moyenne canadienne.

Pourquoi pas moi...



SPECIALITÉ:
LAINE DU QUÉBEC
LAINES CANADIENNES ET IMPORTÉES
FIL PHENTEX
CANEVAS À PETITS POINTS
SERVICE D'ENCADREMENT
ARTICLES DE MACRAMÉ

COURS DE TRICOT ET DE MACRAMÉ

LAINE PAUL GRENIER ENRG.

2301 Est. rue Fleury
Montréal
Tél.: 388-9154

5600 Est. Boul. Henri-Bourassa
Montréal
Tél.: 325-4466

QUOI FAIRE?



La Commission des services juridiques vient de publier une brochure intitulée "Quoi faire? séparation et divorce", dans le but d'informer les citoyens sur les principales démarches à entreprendre en pareille situation. La brochure se veut une tentative de démystification des procédures entourant la séparation de corps et le divorce de même qu'une incitation à suivre de près en y prenant une part active toutes les démarches entreprises. La publication de cette brochure survient à la suite des conclusions d'un rapport intitulé "Les mains de la loi" dans lequel les auteurs concluaient qu'en matière matrimoniale, l'information demeurait nettement insuffisante.

La publication survient aussi au moment où le gouvernement fédéral se propose de présenter en Chambre des communes un projet de loi sur le divorce sans égard à la responsabilité. Il s'agit d'un projet où seul l'échec d'un mariage constituerait la raison valable pour demander un divorce. Le ministre de la Justice, M. Ron Basford, doit à cet égard consulter ses collègues des provinces de qui relèvent les questions touchant la propriété et la garde des enfants. M. Basford estime que cette réforme, recommandée par la Commission de réforme du droit canadien, est prioritaire.

ACCUEILLONS LA REINE COMME IL SE DOIT

T-SHIRTS
L'HUMOUR
ROYAL
C.P. 145
St-Michel
Montréal



petit
moyen
grand
extra grand

\$3.50
+ taxe

Blanc - Bleu - Jaune - Vert

Commandez rapidement, il ne nous reste plus que un mois



Le château Dufresne survivra

(LE JOUR) — Le château Dufresne, l'une des plus prestigieuses résidences de Montréal survivra dans sa vocation nouvelle, celle d'un musée des arts décoratifs québécois.

La société historique du lac Saint-Louis, grâce à la collaboration du ministère des Affaires culturelles, de la ville de Montréal et de la fondation Macdonald Stewart, a entrepris la restauration de cet immeuble, symbole au début du siècle de la richesse de deux frères, Oscar et Marius Dufresne.

Le château Dufresne fut construit entre 1915 et 1918 dans le style beaux-arts, très en vogue à l'époque. Il fut habité par la famille Dufresne pendant près de 30 ans. En 1948, la communauté Sainte-Croix en devenant propriétaire et y logeait son externat. C'est durant cette époque que la riche décoration intérieure

du château disparut sous le pinceau de peintres en bâtiment.

La ville de Montréal en devint propriétaire en 1958 et le loua au gouvernement provincial de 1965 à 1968 afin d'y loger le musée d'art contemporain. Depuis cette date, le château de-

meurait inoccupé et se détériorait de plus en plus.

La restauration de l'édifice est maintenant suffisamment avancée pour y permettre des visites du public. Le château Dufresne sera ouvert la semaine du patrimoine, du 22 au 25 juin, entre midi et 16 heures.

Gare à l'église de scientologie

QUEBEC (PC) — Plus de 60,000 Canadiens ont payé \$53 l'heure pour suivre des cours de l'Église de scientologie, des cours "qui ne mènent nulle part".

C'est du moins l'avertissement lancé dans le numéro de mai de la revue de l'Office de protection du consommateur, un organisme gouvernemental voué à la protection des consom-

mateurs québécois.

"L'Office de protection du consommateur met en garde les Québécois contre tout type de spiritualisme où l'investissement financier est considérable et essentiel à l'acquisition de la paix intérieure", précise la revue.

Le ministère des Affaires sociales du Québec offre tout un éventail de services sociaux qui peuvent répondre à la majorité des difficultés que connaissent les personnes qui font appel à certaines idéologies religieuses, mentionnent l'article de la revue.

On y conclut que M. Ron Hubbard, le fondateur de l'Église de scientologie, cette religion "mystérieuse originaire des États-Unis" est millionnaire.

monde

Le Liban explosé

L'assassinat de l'ambassadeur US L'OLP arrête des suspects

Alors que le secrétaire d'Etat américain, M. Henry Kissinger, annonçait hier, que l'ambassadeur américain au Liban, M. Francis Meloy, assassiné mercredi, avait été vraisemblablement victime d'un groupe marginal de Palestiniens hostiles à toute modération, l'OLP annonçait hier l'arrestation des suspects.

(d'après l'AFP et l'AP) — Les assassins de M. Francis Meloy, ambassadeur des Etats-Unis à Beyrouth et de son conseiller économique, M. Robert Waring, ont été arrêtés et seront traduits devant un comité spécial. Cette information a été donnée hier après-midi, à Koweït, par le leader de l'O.L.P., M. Yasser Arafat. Les meurtriers, au nombre de cinq, appartiendraient, selon une autre source palestinienne, à l'Organisation révolutionnaire socialiste arabe, un groupuscule communisant. Ce groupe s'était déjà manifesté, en octobre 1973, à Beyrouth, où des militants avaient occupé, en pleine guerre israélo-arabe, les locaux de la Bank of America.

Depuis leur découverte, mardi, sur une plage d'un quartier résidentiel du secteur musulman de Beyrouth, les trois corps ont été déposés à la morgue de l'hôpital de l'Université américaine.

L'ambassadeur, le conseiller économique et le chauffeur libanais ont disparu alors qu'ayant quitté l'ambassade, vers la mi-

journée, ils allaient à un rendez-vous avec le président élu Elias Sarkis.

Selon les journaux, neuf heures après la disparition, les trois corps ont été découverts à Ramlet al-Baida, à un kilomètre environ de l'ambassade, par des éléments de l'Armée de libération de la Palestine (ALP).

Peu après l'annonce de la mort de l'ambassadeur américain, Palestiniens et Syriens ont engagé dans la banlieue sud de Beyrouth un duel d'artillerie et de roquettes qui a duré deux heures.

D'après un porte-parole des fedayin, les Syriens ont bombardé des camps de réfugiés, tuant une douzaine de civils.

Un autre communiqué palestinien a annoncé que des éléments syriens hélicoptérés se sont emparé d'une chaîne de hauteur dominant la ville de Baalbek, à 60 km au nord-est de Beyrouth, isolant ainsi les 25,000 musulmans de la population.

La radio syrienne n'a pas fait mention de combats mais a annoncé que la garnison libanaise d'Iblah, petite localité du sud, avait rejoint les forces syriennes qui

contrôlent désormais une grande partie du sud du pays. Radio-Beyrouth, aux mains des musulmans, a annoncé que l'aérodrome de la capitale, contrôlé par les Syriens depuis 10 jours, rouvrirait aujourd'hui sous le contrôle d'une commission de trêve composée de 450 officiers et soldats libyens, palestiniens et syriens. On ajoute que des chrétiens, qui craignaient que l'aérodrome ne soit utilisé pour importer des armes, seraient aussi représentés à cette commission, en qualité d'observateurs.

Sur le plan diplomatique le président syrien, M. Hafez el Assad, qui se trouve en France, a affirmé hier soir à Paris que l'objectif principal de l'intervention syrienne au Liban était de "mettre fin à l'épreuve de ce pays, préserver son unité nationale, l'intégrité de son territoire et sa souveraineté et lui permettre de retrouver sa prospérité perdue". M. Assad, qui répondait à l'allocation prononcée par le président Valéry Giscard d'Estaing au cours du dîner offert en son honneur par le chef de l'Etat français, a déclaré qu'actuellement, la Syrie déployait "en collaboration avec ses frères arabes, des efforts pour contribuer à mettre un terme à la crise libanaise".

Le président syrien a souligné que la Syrie avait d'autant plus souffert de la crise libanaise qu'il y avait "des liens profonds entre la Syrie et le Liban".

"SEXSHOP"

NATIONAL SEXE BOUTIQUE

723 est, Mont-Royal
4591A Papineau
2127 Bleury
3129 Masson

522-6969
521-0193
843-6928
722-1775

MONTREAL



VIENS FAIRE UN TOUR CHEZ-NOUS

Québeccamp

RAWDON-QUÉBEC
Tél: (1) 834-3113

CAMPING ÉTÉ-HIVER

LA BASE DE PLEIN AIR PAR EXCELLENCE

L'ARTISANERIE ENR.

LAINES
POTERIE
SCULPTURE
BIJOUX ARTISANALS
ENCADREMENTS

PEINTURE - ACCESSOIRES
MACRAME - ACCESSOIRES
TAPISSERIE * PETITS POINTS
FLEURS SÈCHÉES
BIBELOTS POUR CADEAUX

5955, boul. Payer, Saint-Hubert

678-5422

Michel Brisson

Avocat

326 ouest, rue Saint-Paul
Montréal 285-1642



CLAUDE BERTHIAUME D.D.

DENTUROLOGISTE
(SUR RENDEZ-VOUS)

6305, SAINT-DENIS
410, Cr. DE BERNIÈRES

MONTRÉAL 276-7228
DUVERNAY 669-5477

JACQUES ANCTIL

AVOCAT

(sur rendez-vous)

BEACONSFIELD

(514) 695-7197

MAURICÉ CRÉPEAU

NOTAIRE

175, 10e avenue

FERME NEUVE

(819) 587-3217

Cinquante morts dans les émeutes en Afrique du Sud Soweto, un nouveau Sharpeville?



(téléphoto: AP)

Plus de cinquante morts aujourd'hui à Soweto, combien demain dans les autres villes noires qui étouffent sous les injustices du régime le plus raciste au monde?

Il y a quatre ans... l'affaire du Watergate

WASHINGTON (AFP) — Il y a quatre ans jour pour jour, en pleine campagne électorale, cinq hommes cambriolaient le siège du Parti démocrate à Washington: l'affaire du Watergate commençait. Les enquêtes faisant suite aux révélations, les condamnations aux procès, le scandale trouvait son apogée avec la démission du président Richard Nixon en août 1974.

Les séquelles

Quatre ans plus tard, les séquelles légales et surtout politiques se font encore sentir. Bon nombre d'observateurs estiment en effet capital son impact sur la campagne électorale actuelle et expliquent ainsi le succès d'un Jimmy Carter "anti-washingtonien" et la division du Parti républicain partagé entre le président Ford et M. Ronald Reagan. Deux des participants sont toujours en prison: Howard Hunt et Gordon Liddy. Vingt autres ont été incarcérés et sont maintenant libres. D'autres encore ont payé des amendes ou ont été sous le coup de condamnations avec sursis.

Attente

Trois des principaux protagonistes, MM. John Mitchell, ancien ministre de la Justice, John Ehrlichman, ancien conseiller du président pour les affaires intérieures et H.R. Haldeman, ancien secrétaire général de la Maison Blanche, condamnés de

deux à huit ans de prison pour obstruction à la Justice, attendent qu'une décision soit prise sur l'appel qu'ils ont interjeté.

L'ancien président s'est retiré dans sa résidence californienne de San Clemente. Il n'a pas été poursuivi, son successeur à la Maison Blanche, le président Ford, ayant décrété une grâce amnistiante en sa faveur.

Millions de dollars

Des millions de dollars ont été dépensés par les accusés pour leur défense devant la Justice. D'autres millions de dollars ont été gagnés par ceux qui ont écrit sur l'affaire Watergate.

Les deux journalistes du *Washington Post* qui ont découvert le pot aux roses, Carl Bernstein et Bob Woodward ont écrit deux ouvrages sur leur enquête dont un a servi de sujet à un film. John Ehrlichman vient de publier un roman de "fiction" sur l'atmosphère des milieux politiques de Washington. M. Nixon lui-même prépare un livre de "Memories" et une émission de télévision pour laquelle il recevrait un million de dollars.

Hier, le célèbre scandale est revenu sur la scène à New York où M. Mitchell se voyait refuser par une cour d'appel le droit de plaider dans cet Etat. Il avait été rayé du barreau au moment où son rôle dans l'affaire avait été reconnu.

Après une brève accalmie en fin de nuit, de nouveaux incidents ont éclaté jeudi matin à Soweto, agglomération noire de la banlieue de Johannesburg, où l'émeute de la veille a fait au moins 50 morts et 250 blessés et a donné lieu à 126 arrestations. Cette émeute à caractère racial semble être la plus grave depuis celle du 21 mars 1960, quand la police avait tué 64 Noirs parmi des manifestants qui protestaient à Sharpeville contre la législation sur la carte d'identité.

JOHANNESBURG (AFP, AP) — Ce n'est pas encore Sharpeville. Mais l'inquiétante escalade des morts de Soweto — cinquante — depuis mercredi, et plus de 250 blessés selon un bilan provisoire de la police — évoque déjà dans un contexte peut-être plus grave encore, le souvenir de la fusillade du 21 mars 1960 où soixante-neuf noirs tombèrent sous les balles de la police pour avoir protesté en masse contre le port obligatoire de documents discriminatoires (passés). Le plus préoccupant sans doute, pour une opinion blanche aux aguets depuis l'effondrement du Portugal en Angola et au Mozambique et depuis le pourrissement graduel de la situation en Rhodésie, est que cette émeute d'écoliers, née d'une revendication relativement anodine — l'abolition de l'Afrikaans dans l'enseignement technique — ait dégénéré presque aussitôt en rébellion sanglante contre le pouvoir blanc. Dès l'après-midi de mercredi, les adolescents s'étaient trouvés relayés par des militants se réclamant d'un extrémisme racial toujours latent dans l'immense ville-dortoir, mais qui jamais auparavant ne s'était manifesté au grand jour avec une telle intensité. Le Soweto de 1976 est sans doute, sous ce rapport, potentiellement plus

dangereux que Sharpeville d'il y a seize ans.

Il ne s'agit plus, semble-t-il, d'une flambée de colère vite étouffée par la police comme en 1960. La violence secoue cette fois l'immense agglomération noire de Soweto, dont la population est le triple de celle de la métropole blanche toute proche Johannesburg. Vingt quatre heures de confrontation auront suffi à poser en Afrique du Sud la question réservée jusqu'alors à la Rhodésie de M. Ian Smith: Le petit îlot blanc du bout de l'Afrique tiendra-t-il contre la formidable poussée du mouvement noir?

Cependant le déploiement rapide et efficace des forces de l'ordre — y compris des nouvelles unités de lutte contre la guérilla urbaine et des commandos de l'armée mobilisés dans le cadre d'une alerte "au premier degré" — ne laisse guère de doute quant à l'issue immédiate des émeutes de Soweto. Ces événements n'en auront pas moins constitué "un choc pour l'opinion sud-africaine", comme l'a reconnu hier un éditorialiste officieux de la radio nationale.

L'important maintenant pour les responsables de Pretoria et du Cap Sera, pensent les observateurs politiques, de se pencher rapidement sur les causes profondes du mal qui ronge les

communautés urbaines telles que Soweto. Celles-ci constituent une partie substantielle et particulièrement explosive des seize millions de Noirs opposés aux quatre millions de Blancs de la République. Or, le Noir des villes, totalement assimilé depuis des générations au mode de vie du citadin blanc mais sans partager les privilèges ni les droits civiques de celui-ci, est paradoxalement, malgré son col blanc et le chapeau moi des dimanches sans joie, le parent pauvre du Noir des bantoustans. Alors que ses lointains cousins du Kwa-zulu, du Transkei, du Ciskei et du Bophutatswana sont l'objet d'une attention permanente du pouvoir central, le Noir de Soweto n'a toujours pas le droit permanent de cité au bord d'une métropole qui végéterait sans lui.

Malgré des concessions récentes et conditionnelles, le droit de propriété de sa maison lui reste refusé. Et l'on vient de lui imposer par surcroît, pour peu qu'il parle le Xhosa ou le Sotho, l'adoption obligatoire comme patrie du futur Transkei indépendant, une terre qu'il ne connaît pas, où il sera un intrus, mais où il risque d'être implanté d'office loin de sa ville natale. A cela s'ajoute, d'une part la récession de 1976 qui a multiplié le nombre de chômeurs dans la ceinture noire de Johannesburg d'autre part le facteur politique très important qu'a été, depuis 1974 l'impact à Soweto des victoires successives du Frelimo mozambicain et du MPLA en Angola ainsi que le repli sud-africain et de ça de la frontière namibienne et l'escalade récente du conflit rhodésien. Le refus de l'afrikaans comme langue d'enseignement n'a été dans ce vaste contexte, qu'un mince prétexte.

Affaires de moeurs

La liste des scandales ne cesse de s'allonger

WASHINGTON (d'après l'AFP) — La liste des scandales de moeurs, impliquant avec une surprenante régularité des membres du Parti démocrate, s'allonge. Après Wayne Hays et Charles Vanik, représentants de l'Ohio, et John Young, représentant du Texas, tous trois accusés d'avoir entretenu des secrétaires très particulières sur les deniers de l'Etat, un représentant de Louisiane, Joe Waggoner, serait impliqué dans une aventure semblable à celle survenue samedi à son collègue de l'Utah, Allan Howe. M. Waggoner aurait sollicité au début de l'année les services d'une femme policier déguisée en prostituée. Qui plus est, il aurait réussi à faire disparaître le rapport de police rédigé sur cet incident.

Le *New York Post* affirme à ce propos qu'un rapport écrit existe bien et qu'il a été

adressé à la police du district de Columbia et au procureur général Earl Silbert.

M. Silbert a démenti avoir eu connaissance de cet incident ou des tentatives pour l'étouffer et indique qu'il ouvrira une enquête.

M. Waggoner, quant à lui, nie catégoriquement toute l'affaire. Selon le *Post*, les faits se sont produits dans la nuit du 20 janvier dans un des "coins chauds" de Washington. Il aurait proposé 50 dollars à la fausse prostituée. Mais, pris en chasse par une voiture sans signe distinctif, il aurait pris la fuite à toute vitesse avant d'être arrêté quelques rues plus loin par une voiture de patrouille. "Cela est faux, a dit M. Waggoner, mais en février dernier, je m'en rends compte maintenant, on a tenté de me tendre un piège. Une femme a voulu m'appâter. Elle n'a pas réussi".

Italie

Rideau sur la campagne électorale



Université du Québec

Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois

PROFESSEUR

La Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois (DEUOQ), constituante de l'Université du Québec, recherche des professeurs dans le domaine suivant:

**ADMINISTRATION
MARKETING ET COMPORTEMENT
DU CONSOMMATEUR
ADMINISTRATION PUBLIQUE**

Exigences:

Diplôme universitaire pertinent (2e ou 3e cycle ou l'équivalent)

Traitément:

Selon les normes en vigueur.

Date d'entrée en fonction: 1er août 1976

Lieu de travail: Rouyn

Date limite:

Prière de soumettre votre candidature avant le 30 juin 1976 à l'adresse suivante:

Le directeur

Département des sciences
administratives et sociales
Université du Québec
Direction des études universitaires
dans l'Ouest québécois
435, rue Gagné
Case postale 700
Rouyn (Qué.)
J9X 5C6

76-77-015

ROME, (AFP) — A 24 heures de la fin de la campagne électorale, toutes les formations font un ultime effort pour terminer, si possible en beauté, avant de replier banderoles et drapeaux qui ne serviront qu'en cas de victoire après le 21 juin. Déjà les panneaux électoraux surchargés d'affiches concurrentes ont un air fané.

Les derniers instants de la campagne se déroulent dans un climat assombri par l'affaire "Lockheed", les adversaires de la Démocratie chrétienne n'ayant pu obtenir que l'affaire soit immédiatement tirée au clair. Grâce à une étroite majorité, la commission d'enquête parlementaire a en effet décidé mercredi soir de reporter la suite de l'examen du dossier au 24 juin. La "manoeuvre", fondée en droit, a été dénoncée hier par les communistes, les socialistes et les néo-fascistes, privés ainsi d'un puissant argument électoral de dernière minute pour enfoncer si possible les défenses de la Démocratie chrétienne.

Sur le plan strictement électoral, les socialistes ont été les premiers à mettre fin à leur campagne hier matin, à Rome, par un feu d'artifice internationaliste.

Après les meetings de mardi et de mercredi à Turin avec Felipe Gonzales du P.S.O.E. (Parti socialiste ouvrier espagnol) et à Florence avec François Mitterrand du Parti socialiste français, les socialistes offraient hier un bouquet aux Romains, avec autour de leur leader Francesco de Martino, le Portugais Mario Soares, le Grec Stathos Panagoulis et le Chilien Omero Julio.

Aux chaleureuses paroles sur l'internationalisme socialiste prononcées par ces invités de marque, applaudies frénétiquement, ont succédé les arguments électoraux à usage interne de M. de Martino. "La formule de centre-gauche (collaboration des socialistes avec les démocrates-chrétiens) est finie, finie pour toujours" s'est exclamé le leader socialiste devant un auditoire enthousiaste. M. de Martino a

en résumé proposé une alternative de gauche dans laquelle les socialistes seraient les défenseurs de la liberté, de toutes les libertés, indispensables à la construction du socialisme. Il a exclu, la qualifiant de "fantaisiste" l'hypothèse d'un gouvernement monocolor et minoritaire socialiste. Les seconds à clore leur campagne devaient être les républicains, à Naples, avec leur leader M. Ugo La Malfa. Ce dernier n'a fait que constater le blocage sur leurs positions des trois grands partis démocrate-chrétien, communiste et socialiste.

"Aucun des trois partis n'a dit exactement avec quel programme il entendait participer au gouvernement, ni quelle serait la place de l'Italie sur le plan international", a déclaré M. La Malfa. Le "mouvement social italien — droite nationale" devait, à son tour, clore sa campagne dans la soirée à Rome par une manifestation présidée par M. Giorgio Almirante. Les trois groupes d'extrême-gauche, unis sous

la bannière de la "démocratie prolétarienne" avaient eux organisés un forum permanent sur une autre place de Rome. Aujourd'hui les démocrates chrétiens, à Rome et à Florence avec MM. Benigno Zaccagnini et Amintore Fanfani, mettront également un point final à leur campagne. A Rome à la même heure les communistes avec M. Berlinguer tiendront eux aussi une réunion concurrente devant permettre d'apprécier la popularité des uns et des autres.

A la veille de la clôture, le secrétaire général du Parti communiste, rappelle, dans une interview au *Il Giorno* de Milan, que sa proposition de gouvernement d'ample coalition ne signifie pas la mise à l'écart du compromis historique. Il reconnaît aussi que la démocratie chrétienne qui "a une histoire, une tradition et une présence dans la société, ne peut être abrogée". "Ce n'est pas pensable", dit-il. "C'est avec la D.C., une autre D.C. que nous devons faire les comptes", conclut-il.



DIRECTION DE L'INFORMATION

Le Suco demande un
RECHERCHISTE

—Coordonner et superviser le travail de recherche et de production visant à la fabrication des instruments pédagogiques, (écrits et audio-visuels) nécessaires au travail d'éducation Suco.
—Assurer la production de ces instruments de travail.
—Assumer la responsabilité de la banque de ressources du secteur éducation.

EXIGENCES:

—Très bonne connaissance du Tiers Monde et des expériences intéressantes qui s'y font.
—Très bonne connaissance du milieu québécois.
—Expérience dans la production d'instruments pédagogiques écrits et audio-visuels.
—Capacité de vulgariser l'information.
—Analyse originale sur la coopération et le développement.
—Capacité de travail en équipe.
—Expérience dans le Tiers Monde utile.

SALAIRE:

Selon la politique salariale de l'organisme.

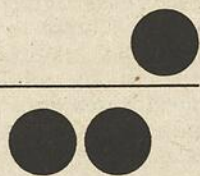
Lieu de travail: Montréal

Date limite: 10 juillet 76

Entrée en fonction: Début août

VEUILLEZ FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE À:

**Jacques Gauthier,
Direction de l'information
4824, Côte-des-Neiges
Montréal
735-4561**



C.E.G.E.P. DE MATANE

POSTE OUVERT: Directeur des services pédagogiques

ATTRIBUTIONS:

Le directeur des services pédagogiques remplit toutes les fonctions de l'administration (direction, planification, coordination, organisation, décision, contrôle) du champ d'activités des services de l'enseignement.

Il est notamment responsable des services suivants: secrétariat pédagogique, aide pédagogique individuelle, recherche et expérimentation, techniques audio-visuelles, éducation des adultes, centres de documentation (bibliothèque et audiovisiothèque), secteurs d'enseignement.

Il est responsable de l'application du régime pédagogique, des programmes d'études et des méthodes pédagogiques. Il a la responsabilité d'organiser l'enseignement et d'établir les horaires et les aménagements nécessaires.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:

—Diplôme universitaire, exigeant un minimum de seize (16) années d'études, en sciences de l'éducation, en administration scolaire ou dans une des disciplines d'enseignement.
—Dix (10) années d'expérience pertinente.

DÉBUT DE L'EMPLOI:

Août 1976

TRAITEMENT:

Minimum: \$13.780.00
Maximum: \$23.532.00
(En voie de révision)

CANDIDATURES:

PAR ÉCRIT, avant le 30 juin à l'adresse suivante:

**M. Georges-E. Bouchard
Secrétaire général
C.E.G.E.P. de Matane
616, avenue St-Rédempteur
Matane, Qué. G4W 1L1**

DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

pour

CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ

209 lits

avec centre d'hébergement 113 lits

FONCTIONS:

Le DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS doit, sous l'autorité du Directeur général,
1) Coordonner, surveiller, contrôler les activités professionnelles et scientifiques qui s'exercent dans l'établissement.
2) Vérifier le fonctionnement des comités du Conseil consultatif des professionnels et du Conseil des médecins et dentistes et s'assurer qu'ils s'acquittent de leurs fonctions et, dans le cas du Conseil des médecins et dentistes, qu'il contrôle adéquatement les actes médicaux et dentaires posés dans l'établissement, selon la Loi 65.

QUALIFICATIONS

Expérience requise:

Minimum 3 ans de pratique médicale comme omnipraticien ou spécialiste dans un hôpital structuré avec services médicaux spécialisés.

Le candidat doit posséder:

- Une bonne connaissance des règlements et des exigences de la pratique médicale en milieu hospitalier. Un diplôme en administration serait un avantage.
- Une personnalité pouvant s'affirmer, tout en utilisant les meilleures techniques de relations humaines.

TRAITEMENT ET AVANTAGES SOCIAUX:

A discuter selon les qualifications et l'expérience.

Faire parvenir la demande avec son curriculum vitae et toutes pièces justificatives le ou avant le 5 juillet 1976 à:

**Hôpital Ste-Croix,
Att.: Directeur général,
570, rue Hériot,
Drummondville, P.Q.
J2B 1C1
Tél.: (819) 478-1381 - local 200.**

Chili

Guerre à la culture

MEXICO (Prensa Latina) — La politique de la dictature chilienne a provoqué une chute verticale du marché des livres. D'après le chef de la maison d'édition *Gabriela Mistral*, Jorge Simps, il y a 10 ans le Chili était l'acheteur de livres le plus important d'Amérique latine, tandis qu'aujourd'hui il se trouve à la dixième place. Cette industrie, la plus grande du secteur dans le pays, s'appelait la *Quimantu* durant les trois années du gouvernement populaire, période pendant laquelle elle a édité plus de cinq millions de livres. (Elle en édite ac-

tuellement moins d'une centaine). Pour le gérant de la maison d'édition universitaire du Chili, Eduardo Castro, on vend actuellement peu de livres dans le pays, étant donné la situation économique. Les gens n'ont pas d'argent. Ici on mange d'abord, et ensuite on lit, a précisé le fonctionnaire, résumant ainsi la situation générale du pays où les légitimes aspirations culturelles ou simplement informatives des citoyens sont releguées à un deuxième plan devant l'impérieuse nécessité de s'alimenter moyennement.

Des insectes dans les lettres piégées

WASHINGTON

(AFP) — Dans leur tentative d'extorquer des millions de dollars d'un grand nombre d'importantes sociétés américaines, les individus qui ont adressé cette semaine des lettres piégées à 16 firmes ont eu recours à un nouveau moyen pour effrayer leurs victimes: l'envoi de lettres contenant des insectes qui seraient porteurs de maladies. Un porte-parole du FBI, M. Tom Harrington, a déclaré hier que plusieurs lettres d'extorsion, postées "récemment", transportaient des tiques qui sont actuellement analysées en laboratoire.

La société *Combined Insurance Co. of America* de Denver a reçu une de ces lettres. Elle affirme que l'insecte était infecté. Le FBI s'efforce en particulier de trouver si ces tiques peuvent transmettre la "fièvre des Montagnes Rocheuses" sorte de malaria dont sont porteurs certains specimens du Texas.

L'agent du FBI à Denver, M. Ted Rosack, a souligné hier que l'enveloppe du pli adressé à la *Combined Insurance Co.* présentait les mêmes caractéristiques que celles des lettres piégées.

CARRIÈRES



Centre de Services Sociaux de l'Outaouais

POSTE OUVERT (2e affichage)

POSTE:
Directeur de Succursale.

ENDROIT:
Succursale de Hull.

FONCTIONS:
Planifier, organiser, coordonner et contrôler la distribution des programmes décentralisés dans la succursale de Hull.

QUALIFICATIONS:
Diplôme universitaire 1er cycle en service social ou l'équivalent; 2 ans d'expérience de travail et 1 an 1/2 en gestion.

SALAIRE:
Selon la politique salariale de MAS.

PRIÈRE DE FAIRE PARVENIR TOUTE DEMANDE AVANT LE 3 JUILLET 1976 AU:

Directeur du Service des Ressources Humaines CSS de l'Outaouais, 105, boulevard du Sacré-Coeur, HULL, Québec. C.P. J8X 1C5.

Université du Québec
Télé-université

La Télé-université, unité constituante du réseau de l'Université du Québec, ouvre un concours pour les postes de cadres suivants:

CONCEPTEURS PÉDAGOGIQUES

De l'Activité de Divergence I (communication orale) du programme PERMAFRA (perfectionnement des maîtres de français) de l'Université du Québec (Télé-université).

Sommaire de la fonction:

Sous la direction du responsable pédagogique de PERMAFRA, ils participent à la conception, à la rédaction, à l'implantation, à l'analyse et à la réfection des documents télémediatisés de l'Activité de Divergence I.

CONCEPTEURS-PÉDAGOGUES (2 postes)

- 15 ans de scolarité.
- 5 ans d'expérience à l'élémentaire (aux deux cycles de préférence) et/ou au secondaire.
- expérience dans l'élaboration de matériel didactique pouvant servir à l'enseignement de la langue orale.
- goût pour le travail d'équipe et l'innovation pédagogique.
- atouts supplémentaires:
 - formation en linguistique ou connaissance des théories linguistiques récentes.
 - expérience dans la production de documents audio-visuels.

Tâches particulières

- analyse de la rétroaction des PMF 120-121-122.
- réfection s'il y a lieu de ces PMF en collaboration avec l'équipe présente.
- supervision des stratégies d'apprentissage de tous les PMF en fonction d'une pédagogie ouverte.

CONCEPTEUR-LINGUISTE (1 poste)

- maîtrise en linguistique (majeure en psycholinguistique).
- avoir réalisé des travaux pertinents à ce champ de recherche.
- atouts supplémentaires:
 - expérience en didactique;
 - expérience dans la production de documents audio-visuels.

Tâche particulière

Responsable du PMF 223 («langue et pensée») portant globalement sur les rapports existant entre le développement cognitif et le développement du langage.

Les candidats intéressés à ces postes doivent faire parvenir leur curriculum vitae et tout autre document jugé pertinent avant 17:00 heures, le 23 juin 1976 à:

Monsieur Pierre Chénier
Responsable pédagogique
du programme PERMAFRA
Télé-université
3465, Durocher, Montréal

P.S.: Sur réception de leur demande d'emploi, nous ferons parvenir à tous les candidats copie du dossier de base de Divergence III.

CONCEPTEURS PÉDAGOGIQUES

De l'Activité de Divergence III (enseignement de la littérature et de la poésie à l'élémentaire et au secondaire) du programme PERMAFRA (perfectionnement des maîtres de français) de l'Université du Québec, (Télé-université)

Sommaire de la fonction

Sous la direction du responsable pédagogique de PERMAFRA, ils participent à la conception, à la rédaction, à l'implantation, à l'analyse et à la réfection des documents télémediatisés de l'activité de Divergence III.

CONCEPTEURS-PÉDAGOGUES (3 postes)

- 15 ans de scolarité.
- 5 ans d'expérience à l'élémentaire (aux deux cycles de préférence et/ou au secondaire).
- expérience dans l'élaboration de matériel didactique pouvant servir à l'enseignement de la littérature à l'élémentaire et/ou au secondaire.
- goût pour le travail d'équipe et l'innovation pédagogique.
- atouts supplémentaires:
 - être familier avec les nouvelles approches de la littérature (sémiologie, communication, sociologie...).
 - expérience dans la production de documents audio-visuels.
 - formation linguistique.

CONCEPTEURS-LINGUISTIQUES (2 postes)

- maîtrise en sémiologie et/ou sciences de la communication avec mineure en sociologie de la communication ou de la littérature.
- atouts supplémentaires:
 - expérience en formation didactique;
 - expérience en formation des maîtres;
 - expérience dans la production de documents audio-visuels.

CONCEPTEUR-DIDACTICIEN (1 poste)

- maîtrise en sciences de l'éducation ou en linguistique ou en communication.
- expérience de formation des maîtres en français.
- atouts supplémentaires:
 - expérience dans la production de documents audio-visuels.

Lieu de travail:

Montréal, avec déplacements occasionnels au Québec.

Traitement:

Selon les qualifications et l'expérience.

Modalités d'engagement:

La période d'engagement s'étend du 1er août 1976 au 31 juillet 1977.

Deux modalités d'engagement sont possibles:

- 1- engagement directement par la Télé-université.
- 2- dégageant de la maison d'enseignement où le candidat travaille actuellement.

OUVERTURE DE POSTES CADRES INTERMÉDIAIRES COORDONNATEUR SANTÉ

Exigences:
diplôme universitaire en nursing, de préférence en nursing communautaire; au moins deux (2) ans d'expérience pertinente en santé et en administration ou gestion du personnel si possible.

COORDONNATEUR SOCIAL et ACTION COMMUNAUTAIRE

Exigences:
T.S.P. ou tout autre diplôme universitaire équivalent et terminal; au moins deux (2) ans d'expérience très pertinente dans le domaine socio-communautaire et en administration ou gestion si possible.

Pour ces deux postes:

Fermeture: 30 juin 1976

Exigences:
capable d'exercer un leadership positif au sein d'une équipe multidisciplinaire. Bilingue.

MÉDECINS (2)

Deux médecins intéressés à travailler en prévention et curatif dans une équipe multidisciplinaire. A salaire. Travail captivant pour un médecin qui aspire à faire de la médecine familiale et communautaire. Milieu sympathique et bilingue.

ORGANISATEUR COMMUNAUTAIRE

Tâches:
favorisé l'auto-développement intégral des personnes et de groupes cibles, etc.

Exigences:
formation en animation et/ou sciences humaines de niveau universitaire.

P.S.:

tous ces postes sont à combler le plus tôt possible. En septembre nous aurons besoin
—T.A.S. et T.S.P.
—infirmier(e)s licencié(e)s
—diététicienne ou nutritionniste
—travailleurs et animateurs communautaires

Ces concours sont ouverts aux hommes et femmes

Pour de plus amples renseignements, téléphoner à charge renversée à (819) 683-3000.

Pour faire application, demander formules d'application à:



Raymond Carrier,
Directeur général,
C.L.S.C. Fort-Coulange,
C.P. 430,
Comté de Pontiac, P.Q. J0X 1V0

Textes de Gisèle Tremblay

Les circonstances de la hausse

La dernière hausse de la cotisation au fonds de grève a été décidée en juillet dernier, au cours d'un congrès spécial, et est entrée en vigueur en septembre. La cotisation est alors passée de \$2.43 par membre par mois à l'équivalent d'une heure de salaire par mois ou, traduit en pourcentage, 0.6% du salaire.

Le nouveau taux, fixé pour la première fois en proportion du salaire, a donc signifié une hausse différente suivant les salariés: pour un revenu de \$6,000, elle passait à \$3; pour un revenu de \$20,000, elle passait à \$10. Chez les plus haut salariés, la cotisation au fonds de grève était donc quadruplée du coup, et la cotisation globale à la CSN (dont la première n'est qu'une partie) était doublée.

Mais il faut rappeler que le congrès de juillet était le troisième que tenait la CSN sur cette question en 13 mois. En juin 1974, le congrès régulier de la centrale haussait la cotisation au fonds de grève de \$1.40 par mois à \$2.43. En décembre 1974, le fonds de grève était de nouveau à sec et un congrès spécial décida une contribution volontaire qui rapporta \$861,000.

Six mois plus tard, le fonds était encore à sec et le congrès spécial de juillet 1975 fixa la cotisation au pourcentage, précisément pour éviter à l'avenir d'avoir à décréter de nouvelles hausses: dorénavant, les revenus du fonds de grève augmentent automatiquement en fonction des hausses salariales.

Ainsi, chaque syndiqué de la CSN a versé en moyenne \$4.28 depuis la hausse et les conventions collectives en négociation dans le secteur public élèveront cette moyenne à \$5 si elles contiennent le règlement salarial anticipé.

Le nouveau fonds de grève a permis de secourir en moyenne 2,200 grévistes par semaine et serait à même, s'il y a lieu, d'en soutenir 3,600.

Le jour où il annonçait officiellement son intention d'abandonner la présidence de la CSN, la semaine dernière, M. Marcel Pepin déclarait par ailleurs: "Je ne crois pas que la crise soit aussi dramatique qu'en 1972. Il y a des groupes qui vont partir, en utilisant le prétexte financier. La cotisation au fonds de grève ne changera pas".

Le mot était lâché: le prétexte financier. Sous quelque angle qu'on examine la question, en effet, la hausse de la cotisation au fonds de grève, qui a déclenché la crise, n'est tout compte fait qu'un prétexte. Tout le monde en convient à la CSN, mais pas nécessairement dans le sens que l'entend M. Pepin.

Les propos de tous ceux qui sont pris dans la tourmente renvoient très vite à une multitude d'autres problèmes qui existaient avant la hausse, qui existent encore présentement et qui continueront d'exister si on n'aborde la crise que sous son aspect financier. La question d'argent n'a été que le détonateur.

Une victoire à l'arraché

Après le congrès de juillet 1975, qui décida la hausse de cotisation, il restait à convaincre les syndicats affiliés de s'y rallier. Ce fut une campagne longue et difficile, souvent laborieuse, qui conquiert finalement la majorité mais qui laissa partout des éclopés.

À la Fédération des affaires sociales (FAS), qui regroupe le tiers des effectifs CSN, quelque 20,000 syndiqués rejetèrent la hausse au premier vote. Seul le syndicat des employés d'hôpitaux de Montréal en conclut aussitôt qu'il fallait partir et quitta effectivement la CSN avec 3,000 de ses 8,000 membres.

Chez les autres syndicats récalcitrants de la FAS, il a fallu convoquer de nouvelles assemblées et dans certains cas, la majorité requise n'a été obtenue qu'au troisième essai. Selon certains, la victoire n'a été arrachée ici et là que grâce à

l'imminence des négociations dans le secteur public, la FAS détenant de par la loi 95 le mandat de négociateur pour ses syndicats.

D'autres fédérations de la CSN ont connu des péripéties analogues. À mesure que les mois passaient, il fallait sévir contre ceux qui ne payaient pas et ce fut la menace de suspension.

Un groupe de 3,000 employés d'hôpitaux du Saguenay-Lac St-Jean ne paya ainsi qu'in extremis, en laissant clairement entendre que tout ça serait à réviser après la négociation. La menace de suspension suffit à d'autres syndicats, qui se mirent en règle à temps.

Mais au conseil confédéral du début de décembre, le couperet tomba: 21,036 syndiqués furent suspendus de la CSN. Cette suspension convainquit plusieurs petits syndicats de se rallier dans les semaines qui suivirent, de sorte qu'il ne reste plus aujourd'hui qu'environ 18,000 syndiqués suspendus.

La dette cumulative

À mesure que persistait, cependant, la résistance des syndicats suspendus à la hausse, se posait un nouveau problème: les conditions d'une réintégration. Ici s'ouvre un autre chapitre.

La direction de la CSN, en effet, a d'abord exigé que les syndicats concernés paient non seulement la nouvelle cotisation depuis septembre jusqu'à la date de leur suspension, ce qui est dans l'ordre des choses, mais versent en outre tous les arrérages depuis leur suspension. Les 5,600 professionnels du gouvernement seraient ainsi en dette de \$800,000.

Des syndicats suspendus, tels les ingénieurs de la Ville de Montréal et certains autres parmi les professionnels des cégeps, s'étaient entre-temps ralliés à la nouvelle cotisation mais ne sont pas réintégrés parce qu'ils se heurtent à cette exigence supplémentaire. Par ailleurs, cinq syndicats d'infirmières se sont retirés de

la CSN (à jamais?) pour au moins deux motifs dont celui-ci.

Compte tenu que ces syndicats n'ont reçu aucun service de la centrale pendant la suspension et qu'ils étaient à peu près tous en négociation au cours de cette période, la CSN a toutefois adouci son exigence en offrant de leur retourner l'équivalent des services qu'ils ont dû se donner eux-mêmes et qu'elle aurait normalement défrayés.

La recherche d'un compromis

Mais la Fédération des professionnels a contesté l'exigence des arrérages liés à la période de suspension, en s'appuyant sur les statuts de la CSN, qui sont là-dessus peu clairs. À l'article 55.06, on lit: "Le trésorier doit avertir l'organisation en défaut (c'est-à-dire qui ne verse pas la cotisation) et si, après 90 jours, elle a encore des arrérages, elle est suspendue de la CSN (...) et ne peut être réinstallée que (...) quand les arrérages ont été payés en entier".

Les professionnels soutiennent qu'il s'agit là des arrérages avant la suspension, non pendant. Quoi qu'il en soit, ils ont demandé au bureau confédéral de réviser son exigence, inspirée principalement par la crainte d'un ressac chez les syndicats qui paient la nouvelle cotisation depuis septembre.

À sa réunion de la semaine dernière, le bureau confédéral a de nouveau examiné la question et maintenu sa décision, par un vote serré de 9 contre 8. Mais pour éviter une rupture, un compromis est en voie de formulation, qui limiterait les arrérages de la période de suspension à l'équivalent de trois mois.

Le pourrissement des conflits

En fait, la plupart des syndicats emportés dans cette vague de péripéties n'en font pas une simple question d'argent. Ils vivent, ou vivaient, à l'intérieur de la CSN des conflits qui ne sont pas résolus.

Ainsi, les infirmières négociaient depuis deux ans

avec la CSN le règlement de leur différend avec la FAS, dont elles venaient de se retirer pour s'affilier aux professionnels ou, à défaut, former leur propre fédération. Elles ont dit: on est prêt à payer, mais réglons d'abord notre cas. Ce fut peine perdue.

Ainsi, le Syndicat des employés d'hôpitaux de Montréal, qui était comme l'Alliance des infirmières un syndicat à sections, avait été maraudé le printemps dernier par sa propre fédération, la FAS, qui estime désuète la formule des syndicats à sections et entend y mettre fin. Il y avait là un conflit qui traînait. Peine perdue.

Ainsi, la Fédération des professionnels fait face depuis quelques années non seulement à un conflit de juridiction avec la FAS, mais à une tendance militante contre le "professionnalisme" à la CSN.

La hausse de cotisation a réveillé ces conflits qui pourrissaient, et d'autre encore.

La logique de l'absurde

En fait, du moment que la CSN, pour des motifs hautement syndicaux, a haussé l'une de ses cotisations malgré les risques évidents du moment, elle a été entraînée dans la logique de son geste et en est restée prisonnière.

Toute entière à ses luttes d'avant-garde au profit des travailleurs, elle a méconnu les conflits internes qui en sont généralement la conséquence, et d'autant que la lutte extérieure est plus dure. C'est l'une des infortunes de la vertu.

Si elle a dû renflouer plusieurs fois son fonds de grève, en effet, c'est qu'elle laisse le contrôle des grèves à ses affiliés et paie que la grève soit légale ou non, quand ses syndicats décident et aussi longtemps qu'ils le décident. Mais le fardeau de ses cotisations s'alourdit.

Si elle a haussé sa cotisation, c'est que les gouvernements et les employeurs ont resserré leur emprise et que les grèves sont plus nombreuses et plus

longues. Mais ce sont les gros syndicats qui paient plus il en part, plus il augmente la cotisation.

Si elle a fixé la cotisation au pourcentage, pour que les plus riches paient pour les plus pauvres. Mais elle a dû forcer la main des plus riches; et des départs qui menacent risquent de perdre et des autres.

Si elle a suspendu les syndicats récalcitrants par souci de justice pour les syndicats consentants, elle a dû contrevenir à un principe syndical en abandonnant les syndicats suspendus en pleine négociation. Des syndicats de droit ont reçu un préavis de suspension en pleine période de recrutement dans la construction.

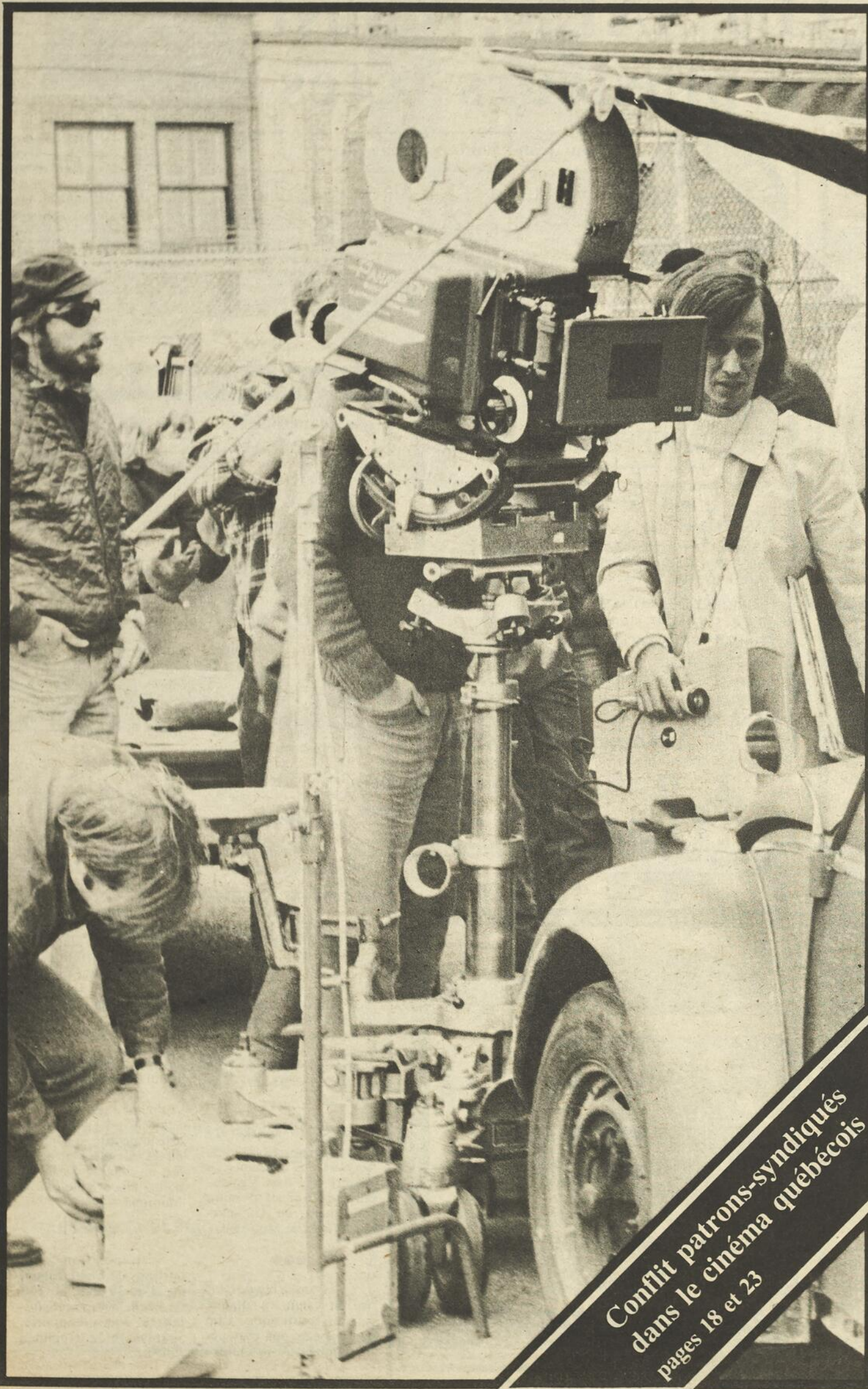
Si elle a exigé le paiement des arrérages de la suspension pour éviter que dorénavant des syndicats se laissent suspendre pour éviter de payer, elle rend ainsi quasiment impossible la réintégration des syndicats suspendus, et maintenant décider de la radiation au congrès.

Si elle a refusé l'autorisation aux infirmières de former une fédération, que la FAS s'y opposait, qu'elle craignait l'effet entraînant sur les autres, les techniciens et les groupes spécialisés des taux. Mais les infirmières ont fondé leur fédération hors la CSN et ce sont les employés généraux des taux qui menacent de quitter la FAS.

Les vrais problèmes

Si la CSN s'est laissée ainsi entraîner dans une logique qui confine à l'absurde, c'est qu'elle n'y a pas vu les vrais problèmes de la question d'argent réveillé.

Les syndiqués du secteur public ont des problèmes contre le fonds de grève parce qu'ils n'en bénéficient pas: ils négocient par ailleurs et leurs grèves sont trop courtes pour leur droit aux prestations, et ils n'ont rien de tout cela.



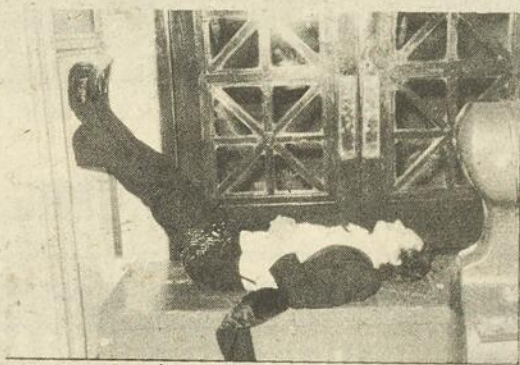
**Conflit patrons-syndiqués
dans le cinéma québécois**
pages 18 et 23

Les idées de Giono

page 23

La tournée de l'OSM

page 16



L'ambiguïté de la SAPQ

page 14

galerie georges dor
122, Saint-Charles O., Longueuil, Tél.: 677-6217

Les peintres de la galerie

Nouvelles heures d'ouverture
pour l'été seulement

13h à 17h du Mar. au Vend. (fermé les Sam. Dim. Lun.)



**L'atelier-galerie
Laurent Tremblay**

Photographie

de

BENOIT GUIBORD

Jusqu'au 30 juin 76
Lundi: fermé

mardi au dimanche de 13 à 18 hres
les jeudi et vendredi de 13 à 21 hres.

**4809
Marquette
521-8786**

Toujours au Bon Moment



LIVRAISON METROPOLITAINE

FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS

TEL.: 721-2027

3442 EST JEAN-TALON

MONTREAL

Galerie d'Art Les Deux B



SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU

OUVERT TOUS LES JOURS 14h. à 22h. SAUF LE MARDI
787-3459

ROLAND GIGUÈRE

en exclusivité

BARTOCCI — LAVIOLETTE

MATHIAS — PÉPIN — SPRINGER

tous les jours de 14 à 20 hres sauf les mercredis



GALERIE DU LONG-SAULT

SAINT-ANDRÉ EST. COMTÉ D'ARGENTEUIL
Tél.: Saint-André (514) 537-3735

Jacqueline Avril

Conseiller publicitaire

Tél.: 331-8961

arts plastiques

Les dix ans de la Société des artistes professionnels

La SAPQ, monstre à plusieurs têtes

par Jean-Claude Leblond

La SAPQ (Société des artistes professionnels du Québec) célèbre cette année ses dix ans d'existence. Après avoir consacré l'essentiel de ses énergies à diverses formes de revendications des droits et besoins des artistes auprès des gouvernements, la Société s'est

recyclée. Une petite galerie rue Saint-Nicolas témoignait de son activité et de son amateurisme par des expositions en définitive peu fréquentées. Sous la direction de G. Fiore, la SAPQ déménageait rue Saint-Denis et ouvrait la Galerie Signal, actuel siège de l'organisation.

De l'entretien avec Claude Sabourin, le nouveau président, un élément ressort clairement. Il s'agit d'une ambiguïté sur laquelle reposerait l'existence même de cette société. La définir comme un syndicat d'artistes est à la fois exact et faux, comme porte-parole des artistes demeure vraie mais quand on ne possède que 180 membres, et dans les beaux

PARMI NOTRE CHOIX DE GRAVURES ORIGINALES

CINQ GRAVURES DIFFÉRENTES ET PLUS
DE CHAQUE ARTISTE SUIVANT:

BASKIN CARZOU LEMIEUX
MAGNELLI PICHET SAVOIE
SAXE SOULAGES TÊTREULT
DIX ET PLUS:
BRIANSKY DELAUNAY ESLER
GECIN GIGUÈRE HASEGAWA LALIBERTÉ
PELLAN PETIT ZAO-WOU-KI
VINGT ET PLUS:
ALVAR CLAVÉ FINI FRIEDLAENDER
MARKGRAF RIOPELLE TREMBLAY
ET AUTRES!

1024 OUEST, AVENUE LAURIER
279-2188

NOUS ACCEPTONS CHARGÉ
ET MASTERCHARGÉ

atelier 66

POUR VOS ANNONCES

SPECTACLES

CINÉMA

THÉÂTRE

AINSI QUE POUR VOS

PLANS-MÉDIA

NORMAND SENAY

331-8961

d'une exposition à l'autre

par Diane Bélec

Dans le cadre de la Semaine du patrimoine à Laval, une exposition d'objets et de documents historiques, organisée par la Société d'histoire de l'Île Jésus en collaboration avec le Service socio-culturel, se tiendra à l'hôtel de ville de Laval, 1, Place du Souvenir, à Chomedey, du lundi 21 juin au dimanche 27 juin. Vernissage le 21 juin à 20h30.

"Se faire violence", thème de l'exposition présentée du 19 juin au 24 juillet, au restaurant Le Saint-Malo, 1605, rue Saint-Denis, Montréal.

Au Musée du Québec, Parc des Champs de bataille, Québec: ouverture officielle des expositions "L'art du Québec 1700 - 1900" et "Trois siècles de mobilier au Québec" que présidera à l'occasion de la Semaine du patrimoine le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Paul L'Allier, le dimanche 20 juin, à 15h. Jusqu'au 25 juillet, exposition de l'Atelier de réalisations graphiques de Québec.

Exposition des travaux des étudiants du Centre des Arts Visuels, aujourd'hui et demain seulement, au 350, avenue Victoria, Montréal.

Dans le but de mettre en valeur, à chaque saison touristique, l'un des aspects des plus authentiques de la culture

régionale, le Musée d'archéologie de Rivière-du-Loup présente, cet été, une exposition intitulée "Objets mobiliers vernaculaires", c'est-à-dire essentiellement créés dans la région par des artisans locaux à l'aide des ressources locales. Cette exposition se tiendra au Musée jusqu'au 5 septembre.

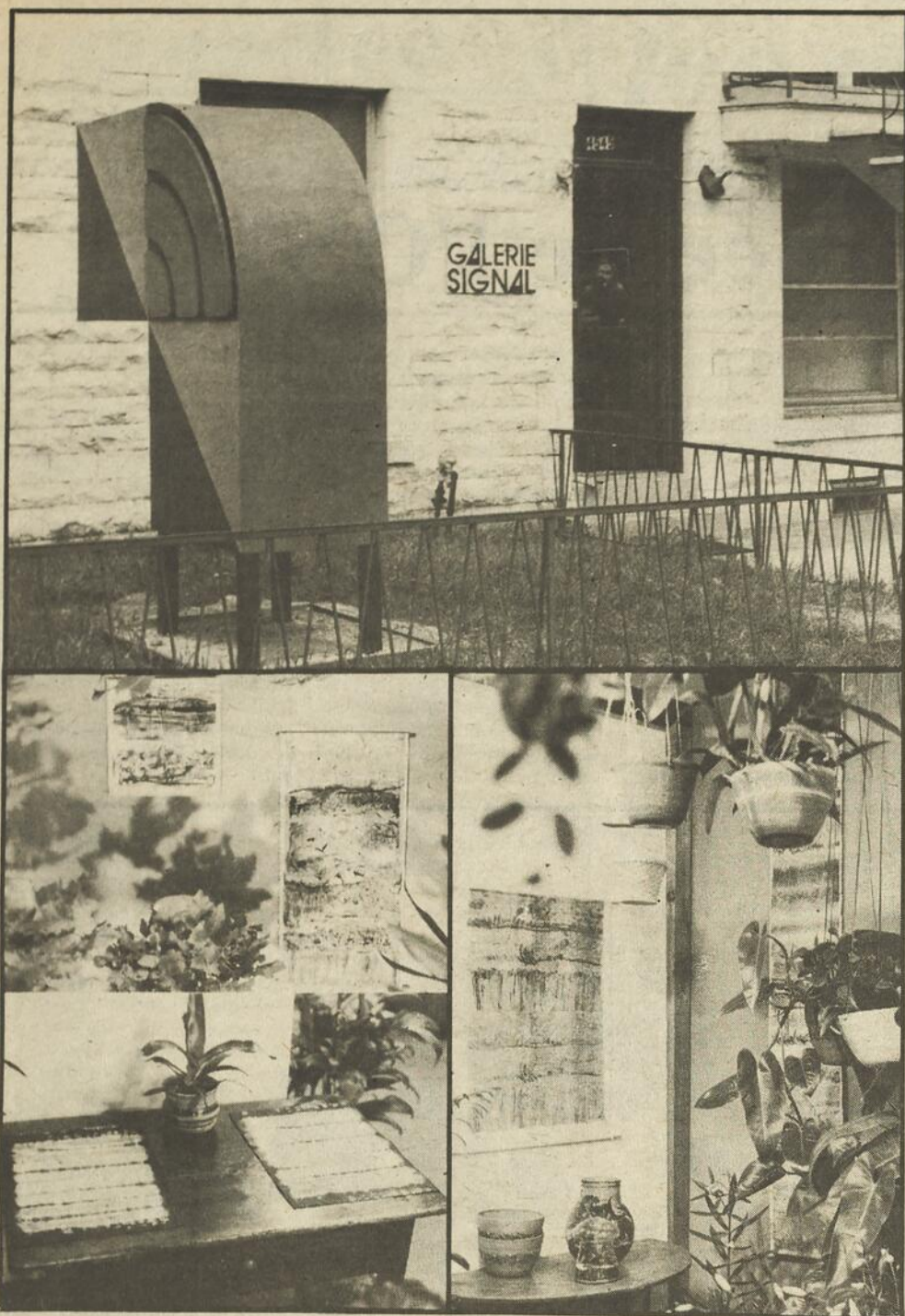
Vernissage des oeuvres récentes de Monique Voyer, demain à 21h, à la galerie L'Apogée, 37, rue de l'Eglise, Saint-Sauveur-des-Monts (jusqu'au 12 juillet).

A l'Atelier galerie Laurent Tremblay, 4809, rue Marquette, Montréal: photographies de Benoit Guibord, jusqu'au 30 juin.

Denise Goyer et Alain Bonneau, céramistes, exposent leur nouvelle production 1976, jusqu'au 27 juin, à la maison Claude Huot, 2450, rue Bourgogne, Chambly.

Le public pourra admirer les oeuvres de Marthe Gratton, sculpteur céramiste et de Claude Beauchemin, artiste peintre, à compter du 20 juin, jusqu'au 4 juillet, au couloir d'Air Canada, Place Ville-Marie, Montréal.

Exposition des portraits de Claire Filion, du 21 au 30 juin, au Quai de l'oeil, 304, rue Saint-Ignace, Vieux Laprairie. Vernissage le 21 juin à 19h30.



photos Marc Nolin

jours 300, alors qu'on en compte au-delà de 2000 enregistrés auprès du ministère des projets culturels", comment prétendre parler au nom de tous. Quels avantages dès lors l'artiste retire-t-il d'une carte de membre à la

SAPQ?

Depuis l'inauguration de la Galerie Signal à l'automne 74, la SAPQ accentue son action dans le sens de la diffusion de l'art. Dans un premier temps, une série d'expositions de groupe et

thématiques devait permettre à des artistes d'exposer leurs oeuvres sans attendre la bienveillance d'une galerie. La formule était criti-

quable et certains artistes n'ont pas manqué de faire connaître leurs commentaires. D'abord on remarquait certaines présences qui revenaient souvent. On notait également le trop grand nombre d'enseignants à la tête du mouvement. "C'est, disait un jour un artiste, la succursale de l'université du Québec." Or c'est bien connu, les enseignants ne pèchent généralement pas par avant-gardisme. Ils seraient au contraire victimes d'académismes douteux.

Cependant sous la direction de son nouveau président, qui ne nie pas son optique pédagogique comme s'il s'agissait d'une déformation professionnelle, la SAPQ entend pousser plus loin son programme de diffusion en s'y consacrant plus à fond. D'abord la politique des expositions à la galerie Signal a été modifiée. Dès l'automne, Claude Sabourin veut organiser un cycle d'expositions de groupes restreints de manière à permettre à tous les membres d'exposer. On veut également accentuer l'action auprès des galeries pour servir en quelque sorte de centre d'approvisionnement et non plus leur faire concurrence auprès du grand public.

Aussi des projets de diffusion en province et à l'étranger demeurent à l'étude. On ne sait pas trop comment formuler une organisation qui verrait à distribuer les oeuvres à travers les musées régionaux et les Centres culturels.

Pourtant, suite à l'exposition au Centre culturel canadien de Paris en novembre dernier et à sa participation à la biennale de Mérignac près de Bordeaux, la SAPQ termine la préparation d'une exposition dans une galerie newyorkaise où les oeuvres de 75 artistes seront présentées.

Il est difficile pour la

SAPQ, précise son président, de s'acquérir des lettres de noblesse quand d'une part le nombre des membres augmente ou diminue selon la conjoncture des expositions et des projets spéciaux, et d'autre part lorsqu'un artiste ayant utilisé les services de la Société, ayant acquis une bonne réputation et un marchand sérieux, abandonne l'organisation. Comment évaluer ensuite le rôle de la SAPQ dans la réussite de cet artiste?

Les Jeux olympiques devaient être pour la SAPQ une autre occasion de se manifester sur la place de Montréal. En effet, dans le cadre du programme art et culture

du Cojo, la SAPQ doit présenter une exposition à l'intérieur du Corridart, c'est-à-dire, à l'École des Beaux-Arts. Ce sera une occasion pour le public de connaître cette maison, antre diabolique de toutes nos révolutions verbales et mère de presque tous nos grands artistes et de tous les autres.

Confrontée à de multiples actions, la SAPQ ressemble à un monstre à plusieurs têtes. Intermédiaire mal situé entre les artistes et les marchands, le public et le gouvernement, elle n'a toujours pas précisé son rôle exact. Le peut-elle et sinon, son ambiguïté infirme-t-elle son action?

LE VOYAGE HALLUCINANT D'UNE JEUNE FILLE VERS L'AMOUR

14 ANS

9:00 P.M.
RÉPRESENTATION
TOUS LES SOIRS
Sauf les lundis



ÉVÈNEMENT ENVOÛTANT RETENU
À L'AFFICHE JUSQU'AU 27 JUIN

Eliza's Horoscope

Une célébration de l'orgasme
spirituel

Écrit, produit et réalisé par
GORDON SHEPPARD



GAGNANT DE
5 TROPHÉES DU
FESTIVAL DU FILM
CANADIEN 1975

EGLISE DU MESSIE
Angle Sherbrooke & Simpson
(Métro Guy)

Renseignements 931-3753

"GORDON SHEPPARD REUSSIT CHAQUE SOIR UN SPECTACLE TOTAL DANS L'ÉGLISE DU MESSIE ET, D'UN SEUL COUP, LE CINÉMA ET LE TEMPLE SE TROUVENT REINVENTÉS... UN CHEF D'OEUVRE!" - Hubert Aquin, le 7 juin 1976.

AUX GENS DE DRUMMONDVILLE

Vous désirez recevoir quotidiennement Le JOUR par camelot motorisé?

N'hésitez pas et signalez:

472-6415

À L'AFFICHE

Venez rire avec Mandoline qui tombe amoureuse de tous les comptables qu'elle rencontre

POUR TOUS

OUBLIE-MOI MANDOLINE



D'après le roman de
JACQUES FAIZANT
avec
BERNARD MENEZ
MARIE-HELENE BREILLAT
et
SUZY DELAIR

SEM.: 7.30 - 9.30
SAM. - DIM.:
1.30 - 3.30 - VITTORIO
5.30 - 7.30 - 9.30 GASSMAN

14 ANS

le DAUPHIN

BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

SOL



BIENTÔT

LES MIMES
ELECTRIQUES



BIENTÔT

COGNE FOU



BIENTÔT

musique

Dix-sept jours, cinq pays, huit villes, onze concerts

La "démentielle" tournée de l'OSM

(par G.P.) — Le critique du journal parisien "Le Figaro" a qualifié la tournée de l'Orchestre symphonique de Montréal de "démentielle". En tout cas, ce fut la plus importante tournée internationale jamais entreprise par un orchestre canadien. En 17 jours, du 17 mai au 2 juin, l'Orchestre a visité cinq pays (Etats-Unis, France, Suisse, Angleterre, et Tchécoslovaquie) et donné onze concerts dans huit villes (New York, Bordeaux, Paris, Lausanne, Lyon, Londres, Edinbourg et Prague).

Mais tout le monde, semble-t-il, est rentré à Montréal heureux et satisfait. La tournée s'est déroulée sans incident sérieux et fut une grande réussite sur le plan artistique. L'Orchestre a joué devant des auditoires enthousiastes. Partout. Sauf peut-être à Paris, où le concert de la salle Pleyel était présenté au bénéfice des oeuvres de la Légion d'honneur. C'est-à-dire devant une salle remplie de vieux messieurs fort dignes mais peu communicatifs. Ailleurs, l'accueil fut plus chaleureux. En particulier à Prague où

l'OSM se produisit dans le cadre du Festival du Printemps. Plusieurs jours avant les deux concerts, présentés à la salle Smetana, toutes les places étaient vendues et le public de Prague a accordé une ovation aux musiciens montréalais.

Quant aux critiques, elles furent rarement mauvaises, parfois mitigées mais le plus souvent très favorables. Comme en témoignent les quelques extraits qui suivent. "L'Orchestre symphonique de Montréal (...)

bles du monde" (The New York Daily News).

"Un ensemble d'une honnêteté scrupuleuse" (Sud-Ouest Dimanche, Bordeaux).

"Sans doute les cordes n'ont-elles point l'homogénéité, ni l'éclat des cordes américaines ou viennoises. Mais c'est là, un excellent orchestre..." (Le Figaro, Paris).

"Une bien belle phalange (...) dont le style et la qualité s'imposent" (La Suisse, Genève).

"Un ensemble de qualités qui d'emblée s'impose

par la fusion et l'homogénéité de ses pupitres" (La Tribune de Lausanne).

"L'excellence individuelle et collective de l'OSM ne fait aucun doute" (The Sunday Times, Londres).

"L'orchestre possède une solide sonorité de cordes" (The Times, Londres).

"On ne saurait douter de la qualité de l'ensemble (...) précision et aisance..." (The Glasgow Herald).

"Ce groupe (...) vise la perfection technique, une interprétation sans défaut et la virtuosité. De bonnes bases lui permettent d'atteindre

ses objectifs..." (Prace, Prague).

"Cet orchestre canadien, composé de musiciens relativement jeunes, a principalement impressionné l'auditoire par la justesse de son jeu et le fini de sa technique" (Mlada Fronta, Prague).

"Les musiciens nous ont fortement impressionnés. (...) Le second concert a démontré encore une fois la haute qualité de l'Orchestre symphonique de Montréal" (Ledova Demokracie, Prague).



Photos Michel Verreault



Première photo à droite: le violoncelliste Guy Fouquet, dans la cathédrale St-Jean de Bazas, à Bordeaux. Deuxième photo à droite: Ellis Wean, son tuba, et les jeans de tournée. Ci-dessus: l'orchestre dépliant bagages dans les coulisses du Carnegie Hall à New-York. Ci-dessous: répétition dans la salle Maurice Ravel de Lyon.



MOUCHES A FEU

114 est, rue St-Paul

Tél: 861-1270

DU NOUVEAU DANS LE VIEUX-MONTRÉAL

OUVERTURE OFFICIELLE
JEUDI LE 17 JUIN

À 21 HEURES DE LA
MOUCHES À FEU

LE DISCO-BAR GAY
LE PLUS AVANT-GARDISTE DE MONTRÉAL

LAISSÉZ-VOUS GRISER PAR L'EXCELLENT CHOIX DE LA MUSIQUE AINSI QUE PAR LA MAGIE LUMINEUSE ET LE DÉCOR FUTURISTE CRÉÉ PAR LE PEINTRE MOUSSEAU

MOUCHES A FEU UNE DISCOTHÈQUE GAY QUI SE VEUT OUVERTE À TOUS, SPÉCIALEMENT A CEUX QUI VEULENT S'AMUSER DANS UNE AMBIANCE DE DÉTENTE ET DE BEAUTÉ



A St-Marc-sur-Richelieu

Dites-le avec des Fleurs

Une comédie de Jean Barbeau et Marcel Dubé

Billets: Montréal
Ed. Archambault, 500 est Ste-Catherine
Sauvé Frères, 276-5773
St-Marc-sur-le-Richelieu 584-2226

pop québec

A l'Évêché

Un Ron Bankley attachant, une Estelle Ste-Croix à la recherche d'un genre

par Bruno Dostie

Estelle Ste-Croix et Ron Bankley présentent cette semaine à l'Évêché un spectacle qui marque pour eux un passage au premier plan même s'ils sont tous les deux des musiciens actifs depuis des années, soit comme appoints de studio avec les équipes les plus diverses, soit avec le Ville Emard Blues Band (VEBB). C'est un spectacle qui permet d'ores et déjà d'apprécier un soliste attachant en Ron Bankley mais qui ne présente pas d'Estelle Ste-Croix une image assez consistante pour qu'on puisse s'y rattacher plus spécialement qu'aux autres musiciens qui composent l'orchestre rassemblé pour l'occasion: Robert Stanley à la guitare, Michel Dion à la basse, David Fowler aux claviers et Marcel Huot à la batterie.

On se rend d'abord compte à l'examen de ce générique qu'on a affaire à un nouvel avatar du VEBB qui avait déjà engendré Contraction, Toubabou et le Gros Pierre qui ne sont finalement devenus intéressants qu'à la condition, si l'on veut, de renier leurs origines pour imposer des personnalités originales, et la seule personnalité qui s'impose pour l'instant avec ce nouveau groupe est celle de Ron Bankley qui semble cristalliser autour de lui un son typique, qu'on avait souvent entendu, mais jamais peut-être aussi bien identifié.

Dès la première chanson, j'avais pensé à Jesse Winchester. Et tout au long du spectacle, dominé par Bankley, l'admirable Stanley et Fowler, c'est la sensibilité de ces anglophones qui ont trouvé une raison d'être ici et qui sont tous aussi québécois à leur manière que nous pouvons l'être nous-mêmes qu'on a pu entendre. Ça n'est pas en effet le son des Canadiens, ni ceux de l'Ouest tels Joni Mitchell, Neil Young ou BTO, ni ceux de Montréal tels Lewis Furey ou April Wine. Ce "funk" si particulier, seul "The Band" le détient en dehors de cette colonie montréalaise qui assimile un Jesse Winchester, qu'a toujours eu le Ville Emard, qui a toujours donné de si beaux mélanges lorsque des Noirs ont jammé avec nos "westerns" (pensons à "A Day In Our Live" avec Dominique Tremblay ou à ce splendide Newyorkais qu'on entendait l'autre jour à la Casanous avec le Loup ardent et Michel Madore).

Estelle Ste-Croix, elle, qui a très bien chanté un "Walking in the Sun", un "Further On down the Road" de Taj Mahal et son "Secret pour Pierre Antoine" qu'on connaissait déjà, trouvant là une façon de chanter qui reflétait aussi une personnalité et une sensibilité particulières, identifiables à elle, n'arrivait pas à être plus qu'une choriste dans la plupart de ses autres chansons.

les choix du jour

Télévision

Le monde de la caricature (R.C.) à 11h30: "Daumier". Il est né en 1808, à Marseille et toute sa vie il s'attaque à la bourgeoisie, il se fait le défenseur du peuple. Animateur: Normand Hudon.

Le Vieux-Montréal (R.C.) à 12h30: Documentaire sur le quartier Bonsecours avec Guy Beaugrand-Champagne et Claude Perreault.

Réseau-Soleil (R.C.) à 1h35: Renée Hudon interview le docteur Ermanno Borra, sujet: le soleil et le psychisme avec le docteur Jacques Labrie, psychiatre. L'impact des 14 soleil avec Jocelyne Dumont-Jérôme, relationniste à Air Canada. Avantages et inconvénients du soleil sur la peau avec le docteur Michel Drouin, dermatologue. Crème solaire avec Janine Lemelin, esthéticienne. Le soleil dans la littérature et les civilisations avec Pierre Morency, écrivain.

La route olympique (canal 10) à 9h00: "Jesse Owens de retour à Berlin". En 1936, aux jeux de Berlin, Jesse Owens remporte 4 médailles d'or. Parce qu'il est noir, Hitler refuse de lui accorder les félicitations d'usage. Aux cérémonies d'ouverture et de clôture, les autres athlètes noirs refusent donc de saluer le führer. En 1951, Owens, revient à Berlin et est accueilli comme un roi par la population allemande.

Cinéma (R.C.) à 11h: "La bonne année", fr. 1973. Comédie policière de Claude Lelouch. Un truand et son compagnon se retrouvent à

Cannes pour mettre au point un vol de bijou. Le truand fait la rencontre d'une antiquaire dont il tombe amoureux. Avec Lino Ventura, Françoise Fabian et Charles Gérard.

Radio

Présent édition québécoise (CBF 690) à 9h05: Le retrait du PQ nuira-t-il au Jour?

Carnet des arts (CBF 690) à 12h16: Nicole Bisailon s'entretient avec Marcel Dubé, à propos du théâtre d'été à bord de l'Escale à St-Marc-sur-le-Richelieu. Henri Norbert nous parle de la pièce à l'affiche au théâtre de Sun Valley "L'oeuf à la coque". **Jazz (Cinq, 99.3/FM)** à 13h30: Frank Zappa.

Variétés

Au Pancho's, "Conventum", un groupe de 7 musiciens, qui font de la musique assez originale qui se situe entre la musique traditionnelle et le jazz-rock progres-siste; les musiciens sont: Jean-Pierre Bouchard (guitare électrique, acoustique et flûte), André Duchesne (guitare acoustique, dulcimer et voix), Michel Tremblay (percussions xylophone et glockenspiel), Charlôt Barbeau (claviers) et Mathieu Léger (percussions). A l'Imprévu, un groupe dont on dit qu'il est "aussi oriental que l'est de Montréal" "L'Orient d'O". A Mascouche, au Grand Salon, du bon rock, avec "Dyonisos". A la Casanous, "L'Infonie", le quatuor de Walter Boudreault. A l'Évêché, Estelle Ste-Croix avec Ron Bankley.

Cinéma

Toujours à l'Église du Messie, le film cosmique de Gordon Sheppard, "Eliza's Horoscope"... "Une femme sous influence" de John Cassevetes à l'Elysée... "Cousin Cousine", superbement amoral, de Jean-Charles Tacchella, à l'Elysée... A l'Outremont, vous avez le choix entre "Murder on the Orient Express" et "Chinatown"... A la Cinémathèque québécoise, du cinéma français avec "Gueule d'amour" de Jean Grémillon, et "Légions d'honneur" de Maurice Gleize... "That's Entertain-

ment, Part 2" pour vous donner un petit coup de mélancolie, au Westmount Square...

Théâtre

"Le noir te va si bien" au théâtre de la Fenière jusqu'au 15 juillet. Une comédie burlesque de Jean Marsan. Mise en scène de Jean-Marie Lemieux.

"Dites-le avec des fleurs" au théâtre de l'Escale. Comédie de Jean Barbeau et Marcel Dubé, sur les difficultés de la vie communale. Mise en scène de Yvan Canuel. Du 18 juin au 6 septembre.

Les "sciences, c'est pas sorcier" avec Pierre Sormany. Notre chronique du samedi



JULIE AREL

DIMANCHE

20 juin
20 heures
entrée libre
sur la place du

Complexe Desjardins
Service de l'Animation: 281-1870

LES MIMES ELECTRIQUES

BIENTÔT

SOL

BIENTÔT

"GLORIA IN EXCELSIS DEO"
les 18, 19 juin à la
GALERIE MEDIA
970 Rachel est
20 hres 30
Prix d'entrée:
\$1.50
INFORMATIONS
844-7848

Programme Arts et Culture

Billets en vente aux guichets et aux comptoirs TRS

tnm théâtre du nouveau monde

la nef des sorcières

Théâtre du Nouveau Monde
1 au 11 juillet, 20h30
Billets: \$5.50, \$5, \$4.50, \$4, \$3.50, \$3.
Téléphone: 861-0563

SOLEIL LEVANT
17-18-19 JUIN
YVON LANDRY
20 JUIN
JAM SESSION (2:00 à 8:00 p.m.)
CONCERT Ivan Simmons Quartet 9:00 à 2:00 a.m.
ENTRÉE \$2.50

Permis complet 844-6028 Restaurant ouvert
286 D. Ste-Catherine 861-0657

Les techniciens et les producteurs do

par Jean-Pierre Tadros

Le mal change de place. Car aujourd'hui ce qui retient l'attention du milieu cinématographique québécois, c'est le conflit qui oppose les techniciens pigistes aux producteurs de films. Plus précisément, le Syndicat national du cinéma (SNC) qui regroupe plus de 300 techniciens pigistes du cinéma, à l'Association des producteurs de films du Québec (APEQ) à l'intérieur de laquelle se retrouvent 43 maisons de production.

Le conflit éclate aujourd'hui de façon brutale. Et ce n'est pas un hasard. Car on assiste actuellement à un réalignement des forces en présence rendu inévitable par la mise en place des nouvelles structures prévues par la loi du cinéma. Structures qui, mettant un terme au climat d'anarchie qui prévalait jusqu'à maintenant dans le monde du cinéma au Québec, obligent un peu tout le monde à des regroupements indispensables. La survie des uns et des autres semble en effet dépendre d'une réorganisation, très conventionnelle, de la profession et des forces en présence.

Les distributeurs commencent donc à réaliser qu'ils ont des intérêts en commun à défendre; aussi, à leur dernière assemblée générale, ont-ils décidé pour la première fois de faire face ensemble à leurs difficultés. Les propriétaires de salles sentent aussi leur avenir menacé; ils lutteront donc ensemble contre les salles parallèles, la télévision payante et sauront faire entendre discrètement mais efficacement leur voix sur les dispositions de la nouvelle loi du cinéma.

Le combat du SNC

Le Syndicat national du cinéma, lui, mène une bataille amorcée dès sa fondation en 1969. Celle-ci s'est cristallisée autour d'un principe bien clair: normaliser, tout en les améliorant, les conditions de travail des techniciens regroupés en son sein. Et cela par le biais d'une convention collective de travail. Ce qui allait les placer inévitablement en conflit avec les producteurs (leurs patrons), ou à tout le moins certains d'entre eux.

Car ces derniers, après quelques années d'euphorie au début de cette décennie, voyaient surgir et la récession et les obstacles. Rien n'allait vraiment à leur goût:

l'ONF, l'Union des Artistes et même la Société de développement (SDICC) leur posaient des problèmes. Le SNC ne venait qu'ajouter à leurs troubles.

Il y a trois ans, donc, on commença à négocier entre le SNC et l'APFQ une convention collective. Ces négociations traînèrent pendant un an, puis furent rompues sous la pression de certains producteurs. Il ne restait plus alors au SNC que la possibilité de négocier individuellement, pour chacune des productions, des contrats SNC pour les techniciens pigistes. Là aussi le principe était simple: ne jamais laisser seul un technicien face à un producteur.

Action unilatérale

En mars dernier, le SNC faisait parvenir à l'Association des producteurs une convention collective de travail pour ses techniciens que le syndicat s'engageait à appliquer unilatéralement dès le 1er avril. Les producteurs allaient demander un délai afin de pouvoir étudier la question lors de leur Congrès annuel qui devait se tenir à Québec les 9-10-11 avril. Délai qui fut accordé par le SNC.

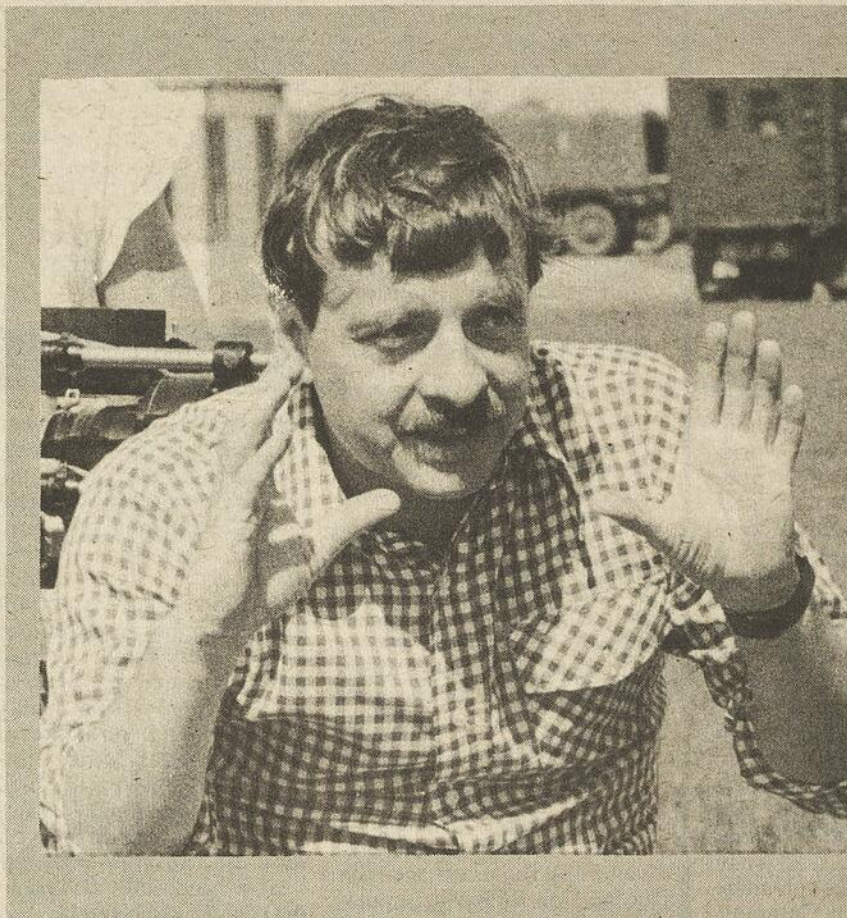
A ce congrès de l'APFQ, il fut décidé par les producteurs — et cela pour la première fois — d'entamer des pourparlers avec le SNC afin d'en arriver à une entente de travail négociée. L'APFQ nomma Louise Ranger pour la représenter à ces négociations, et demandait à son comité de négociation de lui faire rapport dans les plus brefs délais.

Voici la suite des événements telle que le rapporte un communiqué de presse du SNC:

"Le 14 avril dernier débutaient les négociations entre l'APFQ et le SNC. Dans un premier temps, les 22, 23 et 26 avril, les rencontres préliminaires ont porté sur l'explication de la nouvelle convention collective de travail.

"Le 26 mai, l'Association des producteurs, toujours représentée par madame Louise Ranger, nous remettait les contrepropositions. Le SNC juge ce document irrecevable. 90% des propositions sont en-dessous des conditions de travail de l'ancienne convention collective et ne tiennent aucunement compte de l'ancienne convention collective et ne tiennent aucunement compte des droits acquis des techniciens SNC depuis 6 ans.

Un conflit patrons-s s'empare du cinéma



Claude Fournier, vice-président de l'Association des producteurs de film, dont le film "La pomme, la queue et les pépins" avait été tourné avec une équipe non-SNC.

Michel Brault, président du Syndicat national du cinéma, dont le mandat vient d'être prolongé de trois mois.

"Pour cette raison, nous avons exigé la signature par l'APFQ d'un protocole d'entente préalable à la poursuite des négociations par lequel les producteurs s'engagent à reconnaître que les droits acquis des techniciens par l'ancienne convention sont admis et maintenus intégralement.

"Le SNC a demandé une réponse pour le 1er juin afin de pouvoir procéder à une consultation de ses membres.

"La réponse officielle de l'APFQ parvenait au Syndicat dans l'après-midi du 1er juin et signifiait le refus de l'APFQ à reconnaître les droits acquis des techniciens.

Dans les circonstances, il a été voté à 80% en assemblée générale mardi 1er juin 1976, de rompre les négociations.

"Pour les producteurs membres de l'APFQ, l'exécutif a le mandat de faire appliquer la nouvelle convention collective unilatéralement à partir du 4 juin 1976 et de se servir de tous les moyens, y compris la grève, pour la faire appliquer. En d'autres mots, tout technicien SNC doit exiger la signature d'un nouveau contrat SNC (se

rapportant à la nouvelle convention) ou refuser de travailler".

Les droits acquis

Le problème porte aujourd'hui autour du principe des droits acquis. Les techniciens du SNC, à tout le moins une bonne partie d'entre eux, n'entendent pas commencer des négociations à partir de rien.

Lors de la journée d'étude que le SNC a tenue mardi dernier, plusieurs ont en effet remarqué qu'il ne fallait pas effacer d'un jour à l'autre sept années de lutte; et que le moins qu'on pouvait exiger des producteurs était qu'ils reconnaissent au départ la dernière convention collective avant que l'on se mette à discuter la nouvelle.

Pour les producteurs, il n'en va pas tout à fait de même. Ils soulignent en effet que l'APFQ n'a jamais reconnu de droits acquis, et que l'ancienne convention n'a été signée que de façon individuelle par un tiers de ses producteurs. Dans ces conditions, fera remarquer la présidente de l'Association, Mme Aimée Danis, cette convention ne peut engager

l'ensemble de ses membres. Elle souligne d'ailleurs que cette convention était appliquée avec plus ou moins de rigueur suivant les producteurs. "Les droits acquis, s'il en existe, varient d'une maison de production à l'autre. On ne peut donc engager nos membres à signer une convention qui n'a jamais été négociée", poursuit Aimée Danis.

Faut-il pour autant que les techniciens abandonnent tous leurs droits "acquis" au profit d'une négociation dont personne ne peut prévoir l'issue? "Il faut que l'on reparte tous à zéro, reconnaît la présidente de l'APFQ. Mais il ne faut pas oublier que c'est la première fois que nos 43 membres décident ensemble de négocier avec le SNC; c'est là un grand pas en avant. On propose d'autre part aux techniciens une convention collective globale à toutes les productions, et non plus seulement aux seuls longs métrages. Ce n'est pas un pas en arrière. On veut mettre de l'ordre dans nos relations avec le syndicat, pour y parvenir il nous faut négocier, sans prérequis, sans contrainte. Et à cela on est prêt".

Les modalités du SNC

Mais à l'Assemblée générale du SNC du 15 juin, les techniciens ont donné à l'unanimité à leur négociatrice, Mme Louise Jobin, le mandat de négocier les clauses de la nouvelle convention collective qui aurait dû être appliquée dès le 1er avril. Mais les modalités de cette négociation ont été ainsi précisées (d'après les producteurs): Tout d'abord que la durée de ces négociations n'exécède pas dix jours; et que pendant cette période, l'ancienne convention collective soit appliquée sur toutes les productions, ce contrat devant être renégo-cié après cette période de dix jours.

L'exécutif de l'APFQ a vite répliqué que ces prérequis étaient inadmissibles. "Ce délai de dix jours est irrecevable, nous indique Aimée Danis. Et le SNC ne peut nous obliger à reconnaître l'ancienne convention collective. Nous sommes toujours prêts à négocier avec le SNC, mais sans conditions préalables. Nous l'avons fait savoir au SNC et on attend maintenant leur réponse".

Le ballon du jour

de Serge Langevin

Visite royale

Le Prince Charles se prépare activement à la visite qu'il fera en compagnie de sa mère, cet été. On le voit, sur la photo ci-contre, en train de compléter un exercice qui doit permettre au couple royal d'éviter les foules en cas de danger.



R Un mot vous échappe...
le petit Robert
le rattrape.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

par TAUMA

HORIZONTALEMENT

- Se dépouille.
- Mouvement circulaire — Bon pour les veaux — Conjugaison.
- Choisir un député — L'ivrogne les aime mieux mi-pleins que mi-vides.
- Exprimer de la gaieté — Article simple — Symbole du germanium.
- Négation — Prêts pratiqués par la pègre.
- Affaiblir par l'usage — Faire un testament.
- Terminées.
- Parole mémorable — Viscère abdominal creux.
- A-t-on déjà pleuré sur la vôtre? — On le consulte!
- Venu au monde — Premier usage d'une chose.
- Séparer des autres — Outil de dessinateur.
- Rendre impressionnable.

- Fausse doctrine — Nom donné parfois à l'aurochs.
- Peut être de coton, de nylon, de soie, de laiton, alouette! — Participe joyeux.
- Pronom personnel — Taquinée une femme en prenant des privautés.
- Firent disparaître — Pronom personnel.
- Au fond de la bouteille — Où demeurent les Chinois.
- Défaut de largeur d'esprit.
- Qui restent.
- Tenir ses séances — Qui a les qualités du feu (fém).
- Anneaux de cordage — Charge d'une bourrique.

Solution du dernier numéro:

1	I	N	I	T	I	A	T	I	O	N		
2	S	A	V	E	T	I	E	R	F	E		
3	O	R	I	N	S	R	E	L	U			
4	L	O	I	N	E	P	E	P	O	N		
5	Q	U	R	S	E	B	A	D	O	U	E	
6	I	R	E	R	A	L	O	U	K	E		
7	R	A	C	A	U	S	E	S				
8	G	A	L	I	M	A	T	I	A	S		
9	P	A	L	I	R	O	N	T	I	A		
10	O	N	M	E	N	T	E	U	S	E		
11	U	R	A	S	E	N	T	E				
12	F	L	O	T	S	M	I	S	E	S		

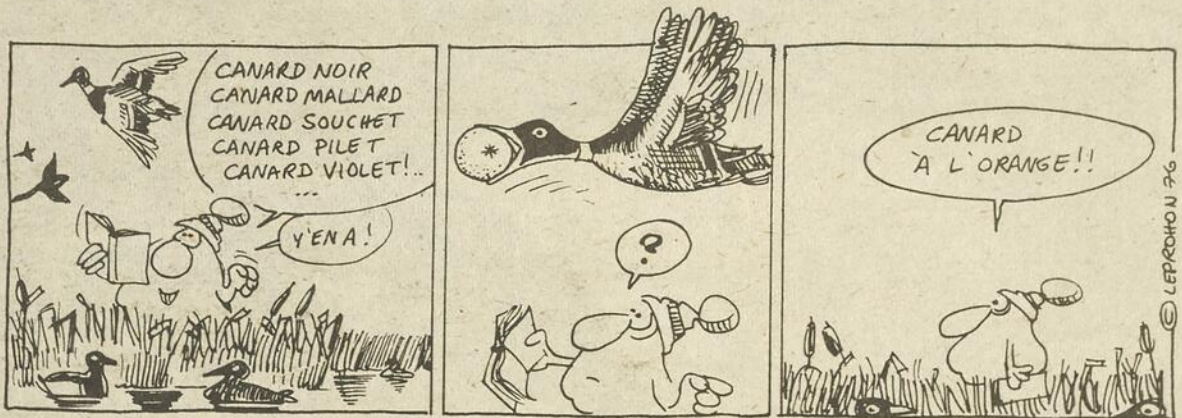
VERTICALEMENT

- A vos souhaits!
- Pour Trudeau, elles sont finies: est-ce bien vrai? — Produit un effet.
- Chercher à éviter — Intenta une action en justice — Préfixe privatif.

Le sombre vilain



L'homme du nord



JAUNES D'ŒUFS



Le seul horaire Québécois

C'EST PLUS QU'UN HORAIRE **TELE!**

TELE 7 JOURS

EN VENTE PARTOUT

appartenant à des Québécois



Ne me quitte pas!

Ne me quitte pas!

Quand on ne s'est pas quitté pendant 50 ans, on a pris l'habitude de la fidélité. Et l'on demeure fidèle en toutes circonstances. Restez fidèles au **JOUR** durant les mois d'été où le

~~Ne me quitte pas! Ne me quitte pas!~~
Quand on ne s'est pas quitté pendant 50 ans, on a pris
l'habitude de la fidélité. Et l'on demeure fidèle en toutes cir-
constances. Restez fidèles au **JOUR** durant les mois d'été où le
quotidien national des Québécois doit compter plus que jamais
sur ses lecteurs.

De grâce, ne nous quittez pas!

Faites suivre le journal pendant vos vacances ou deman-
dez à votre petit porteur de livrer **LE JOUR** (à vos frais)
pendant votre absence à votre voisin immédiat.

Ou mieux encore, trouvez un nouvel abonné au **JOUR**
dans votre entourage. Pensez aux améliorations que l'on pour-
rait apporter à votre quotidien préféré si un lecteur en
trouvait un autre...

Du coup, on pourrait presque penser aux noces d'or du
JOUR. A condition que vous ne le quittiez pas. Ni des yeux,
ni du coeur. Même pour une journée!

Si vous trouvez un nouvel abonné,
ou si vous désirez
vous abonner, appelez à:

331-8961 ou 658-8920
pour région de Montréal ou pour région de Québec

ou
Faites parvenir le coupon ci-contre au
JOURNAL LE JOUR
SERVICE DES ABONNEMENTS
387 BOUL. LEBEAU,
ST-LAURENT H4N 1S2

LE JOUR

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ CODE POSTAL _____
TÉL.: _____

J'ai sollicité ce nouvel abonné:

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____

DES OFFRES RAISONNABLES AUX PROFESSIONNELLS DU GOUVERNEMENT

Le Gouvernement du Québec a présenté
le 10 juin 1976, une offre globale
à ses 5,477 professionnels.

Les salaires

Pourcentage minimum d'augmentation:

au 1^{er} juillet 75: **28.84%** (donc rétroactivement)

au 1^{er} juillet 76: **8%**

au 1^{er} juillet 77: **6%**

(Soit un salaire annuel minimum de \$10,621.00 au 1/7/75 à un maximum de \$29,637.00 au 1/7/77)*

*Plus indexation.

DES EXEMPLES

Voici pour deux catégories de professionnels les
traitements proposés pour une semaine de **35 h.:**

UN INGENIEUR DE CLASSE I, au 3^{ème} échelon, gagnait selon l'ancienne convention collective au 30 juin 1975, \$18,112.00 (sans compter l'indexation en ajustement du coût de la vie). Les nouvelles échelles de traitement offertes par le gouvernement indiquent que le salaire de ce professionnel est de \$23,045.00 depuis le 1^{er} juillet 1975 et que s'il a obtenu ses avancements d'échelons, son salaire serait de \$25,760.00 le 1^{er} juillet 1976 et de \$28,261.00 au 1^{er} juillet 1977.

1,856 professionnels dont 618 ingénieurs à l'emploi du gouvernement se verront appliquer une échelle dont le maximum atteindra:

au 1^{er} juillet 1975 : \$25,550.00
au 1^{er} juillet 1976 : \$27,594.00
au 1^{er} juillet 1977 : \$29,250.00

UN AGENT DE LA GESTION FINANCIERE possédant cinq (5) ans d'expérience, gagnait selon l'ancienne convention collective au 30 juin 1975, \$12,622.00 (sans compter l'indexation en ajustement du coût de la vie). Depuis le 1^{er} juillet 1975, il gagne \$16,343.00 et s'il obtient ses avancements d'échelons, son salaire serait de \$18,384.00 le 1^{er} juillet 1976 et de \$20,300 au 1^{er} juillet 1977.

2,553 professionnels dont 919 agents de la gestion financière se verront appliquer une échelle dont le maximum atteindra:

au 1^{er} juillet 1975 : \$24,712.00
au 1^{er} juillet 1976 : \$26,689.00
au 1^{er} juillet 1977 : \$28,290.00

De nombreux avantages:

- TEMPS SUPPLEMENTAIRE REMUNERE DES LA PREMIERE HEURE APRES LA JOURNEE REGULIERE DE 7 HEURES.
- 4 SEMAINES DE VACANCES APRES UN AN DE SERVICE CONTINU.
- 13 JOURS FERIÉS GARANTIS.
- ASSURANCE-VIE, ASSURANCE-SALAIRE, ASSURANCE-MALADIE. REGIMES DE RETRAITE ET DE CONGES DE MALADIE.
- PLEINE SECURITE D'EMPLOI APRES LA PERMANENCE.

Les offres du gouvernement à ses professionnels sont
justes et raisonnables



Gouvernement du Québec
Ministère de la fonction publique

à dos indiqués québécois

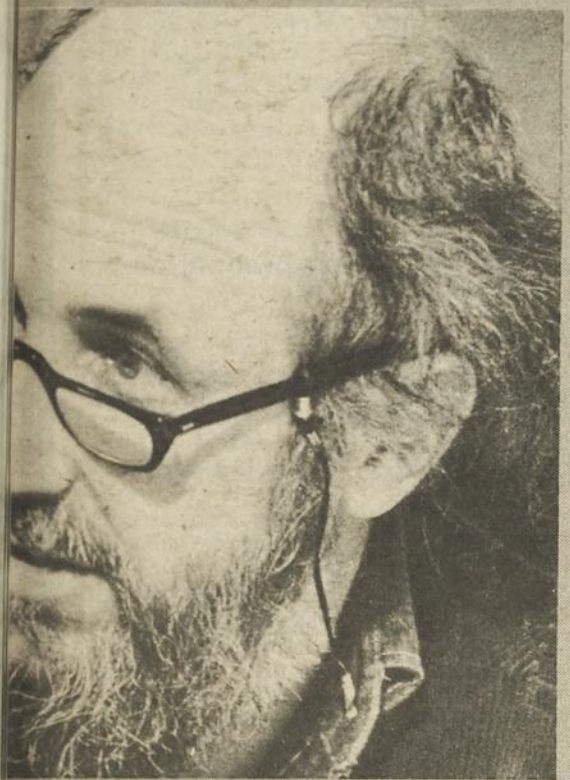


Photo LE JOUR: Antoine Desilets

L'APFQ reproche lement au SNC de ne avoir étudié point par leurs contre-positions à la table de sociation, comme il avait fait de la convention collective du SNC. "Tous les ants de notre contre-positions sont négocias", dit l'APFQ. Ce à bi le SNC répond: "Sûment, parce que vous ez grossi vos demandes n de pouvoir faire ensuite s concessions; mais us, nous n'avons fait que s proposer exactement que l'on veut avoir". t-ce alors l'impassé?

communiqué de presse que nous avons reproduit plus haut. Or, certains membres de l'exécutif auraient entrepris une production bien après le 4 juin, et cela en signant l'ancienne convention. Pour Michel Brault, président du SNC et impliqué dans cette production, il s'agissait de respecter un contrat déjà signé. Mais pour certains membres du SNC, comme pour les producteurs de l'APFQ, il y aurait plus simplement deux poids, deux mesures au SNC. S'achemine-t-on alors vers un effritement du syndicat?

Ce danger de scission devait quelque peu empoisonner l'assemblée générale du SNC de mardi dernier. Pour ce syndicat, l'enjeu est donc d'importance. Il faut juste espérer qu'il arrivera à surmonter cette épreuve cruciale dans son existence. Le milieu cinématographique a besoin de retrouver une certaine cohésion. Et non pas de s'entre-déchirer. Cela ferait le jeu de trop de monde.

Au moment d'aller sous presse, il ne nous était pas possible de connaître les dernières réactions du SNC face aux dernières prises de position de l'APFQ.

L'anarchie désarmante de Giono chroniqueur

par Louis Caron

"Aucun régime politique n'a pu donner aux hommes en mille ans la millième partie du bonheur que leur donne une nuit de sommeil".

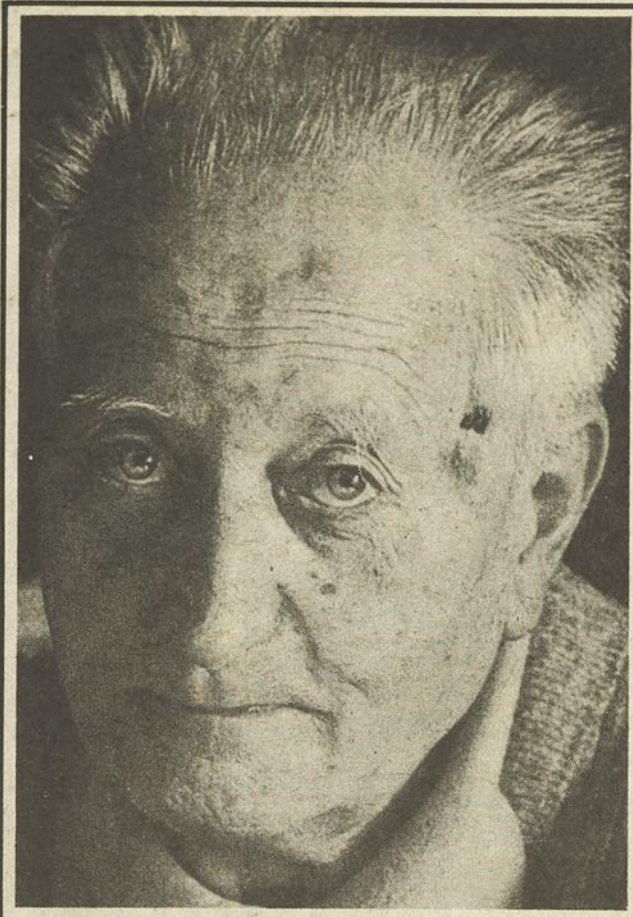
Il y a trois Giono; je parie, à tout prendre, que vous n'en connaissez que deux. Le premier, panthéiste lyrique, a tant marqué une certaine époque que plusieurs en sont restés là. Ce sont sans doute les mêmes pour qui Félix Leclerc n'est encore l'auteur que de "Moi mes souliers". Le second, fin connaisseur de l'âme humaine, avait lu Stendhal et Machiavel. Le troisième se dresse, étrange et désarmant, entre les deux autres: c'est le penseur social et l'anarchiste du bonheur. Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fréquenté, la publication récente d'une première tranche de chroniques, intitulé "Les terrasses de l'île d'Elbe"*¹, constitue l'occasion idéale. Voyons voir.

L'athéisme social

La pensée politique et sociale de Giono est tout à fait déroutante et en fait un être à part, bourré d'apparentes contradictions et difficile à saisir dans son ensemble. Disons tout d'abord que nous avons affaire à un indéfectible individualiste. Giono est une "âme forte" et ne s'intéresse qu'à ses pairs. Il est, par ce biais, d'un élitisme à faire rager les tenants du lot commun. Mais attention: pour être honnête, il faut reconnaître que les "âmes fortes" se trouvent bien plus souvent sous la peau des bergers que sous celle des princes. Elitiste donc, aucun parti social ne résiste pourtant à l'intransigeance de son oeil bleu. C'est que Giono est du parti de l'individu, ce qui revient à dire qu'il n'est d'aucun parti. On pourrait donc évoquer ici ce que nous conviendrons d'appeler l'athéisme social.

Questions

Mais alors dans quels camps se range-t-il face à des réalités aussi troublantes que la condition ouvrière, que la condition urbaine, que la condition paysanne et que la condition féminine; pour s'en tenir à cet énoncé sommaire de conditions? Et les guerres, et les famines, et le commerce des armes et l'exploitation des continents sous-développés par les nations industrialisées?



Bibliographie socio-politique de Jean Giono

Les terrasses de l'île d'Elbe, Gallimard;
Les vraies richesses, Grasset;
Triomphe de la vie, Grasset;
Le poids du ciel, Idées, NRF;
Refus d'obéissance, Gallimard;
La préface aux pages immortelles de Virgile, Buchet-Chastel;
Notes sur l'affaire Domonici, Gallimard;
La préface de Tristan et

Iseult, Le livre de poche classique;
Lettre aux paysans sur la pauvreté et la paix, Grasset;
Précisions, Grasset.

Il va sans dire que la pensée socio-politique de Giono se trouve exposée également dans ses romans, notamment dans ceux de la seconde manière.

Réponses

On ne peut pas dire que Giono s'en soit désintéressé. A une certaine époque, il a réuni autour de lui un groupe d'amis et de disciples avec lesquels il entendait "refaire le monde". Ce fut le Contadour. C'est de ce temps-là que date la fameuse "Lettre aux paysans sur la pauvreté et la paix", suivie coup sur coup des "Vraies richesses" et de "Triomphe de la vie". Giono y prône bien avant son temps un retour au rythme économique naturel entre les individus, soit le troc. Mon blé contre ton cochon. C'était tellement d'avant-garde entre les années trente et quarante qu'il nous aura fallu attendre que

la jeunesse actuelle se replie du même côté pour envisager cette option sans en rire. Pourtant, le lecteur du tout premier Giono, de celui d'"Un de Baumugnes" et de "Regain", avait déjà sous les yeux l'illustration romancée de la théorie que Giono devait exposer plus tard. Pour résumer: un socialisme sans parti ni doctrine, basé sur les échanges économiques les plus simples.

Et la guerre?

A ce chapitre, notre homme fut "draft-dogger" avant la lettre. On ne fait pas la guerre de '14, à Verdun surtout, sans en garder une horreur difficile à colmater.

Horreur exprimée avec violence d'ailleurs dans le livre intitulé "Refus d'obéissance". Horreur telle qu'aux premières heures de '40, Giono sera arrêté à Marseille en train de lacérer des affiches de mobilisation. Prison. "Je refuse d'obéir".

Et puis quoi?

On voit donc se dessiner les traits d'un personnage porté sur l'individualisme, hors de toutes castes et pacifistes à l'extrême. Il est mort à Manosque en 1970 à soixante-quinze ans. Dans ses entretiens avec Jean Carrière, entretiens retransmis l'an dernier à la chaîne MF de Radio-Canada par les bons soins du réalisateur André Major, Giono affirme se moquer complètement de la mort. Seule la souffrance retenait son attention, pas la mort, lui pourtant, qui ne croyait à rien, qui se disait assuré qu'il n'y avait rien après la mort.

Les chroniques

Ceci pour en venir aux chroniques mêmes, qu'il a écrites pour les journaux pendant les dernières années de sa vie. Celles qu'on nous donne dans ce livre sont de 1962 et 1963. Elles constituent à elles seules la plus parfaite introduction à la pensée socio-politique de Giono. Les commentateurs y verront peut-être un écrivain charmant à l'imagination vigoureuse s'amuser à prendre le contre-pied des opinions reçues. Le lecteur attentif et sensible s'y sentira tout de suite pris jusqu'à l'âme par le combat héroïque qu'y livre l'écrivain solitaire contre la souffrance, la tyrannie et la bêtise.

L'anarchiste

Giono écrit: "Je ne vais pas au dépassement de moi-même, je vais au bonheur". Voilà qui mène à coup sûr à l'anarchie. Rien n'est bon qui ne contribue au bonheur immédiat de l'individu; tous les prétextes sont écartés. Les systèmes économiques et la planification tombent sous nos yeux comme les colonnes du temple sous la poussée étonnante d'un vieillard obstiné. Tout comme il en est fait des idées reçues sur la vieillesse, l'urbanisme, les lois et le progrès.

Nous voilà en pleine anarchie: et on se demande comment il pourrait en être autrement si on n'a d'autre ambition que d'accéder au bonheur ici-bas.

* Jean Giono, Les terrasses de l'île d'Elbe, Gallimard 1976.

Magasin Services-Campus
2332 Edouard-Montpetit
3e étage 739-3405

Cette Semaine

**TOPCON IC-1
SUPER D.M.**



"LA MACHINE À IMAGE"
AVEC ÉTUI ET
LENTILLE 50 m/m F.2. **\$199.95**

FLASH

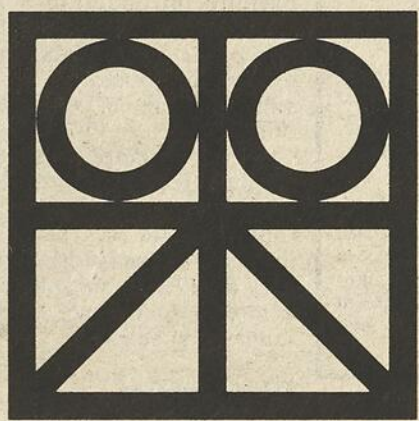
BRAUN



PRIX SPÉCIAL \$34.95

QUANTITÉ LIMITÉE

**ÉQUIPEMENT
CHAMBRE NOIRE**



PATERSON

**JEUDI 17 JUIN 76
ET VENDREDI, 18 JUIN**

**DÉMONSTRATION EN MAGASIN DES
APPAREILS TOPCON - FLASH BRAUN - PRODUIT PATERSON**

VENEZ RENCONTRER LE REPRÉSENTANT DE CES PRODUITS

Services-Campus

la Cie au service de la collectivité

Lun. Mar. Merc. 9h30 à 17h30 Jeu. Vend. 9h à 19h.

La bande dessinée

par Jacques Hurtubise

*Mon scepticisme capoté,
tout me semble trop beau*

Il fait beau et chaud sans bon sens, le moteur du bolide ronronne comme une panthère en rut, les filles sont de plus en plus belles, c'est la paye, bref, l'euphorie est totale.

Et je me retrouve derrière le dactylo avec la merveilleuse sensation que le peu de sens critique que je possède a été remis aux oubliettes. Consommateurs, la vigilance est de mise! Ceux qui (s'il en est avaient pris l'habitude d'estimer la valeur des albums par les mentions que j'en faisais pourraient avoir des surprises; mon scepticisme capitulé, tout me semble vraiment trop beau.

Je vais donc essayer de me concentrer sur les valeurs sûres de la B.D. récente propres à vous faire passer un été ensoleillé et inoubliable.

**Mister Moebius
et docteur Gir**

Tout d'abord, pour les fans, il convient de mentionner que la collection Graffiti d'Albin Michel vient de publier un bouquin entièrement consacré à Jean Giraud mieux connu sous les pseudonymes de Gir et Moebius selon qu'il dessine Blueberry ou des dessins d'humour noir pour Hara-Kiri ou des illustrations de science-fiction. **Mister Moebius et docteur Gir**, (c'est sous ce titre qu'on peut retrouver le livre), a été réalisé par Numa Sadoul à qui l'on doit déjà **Tintin et Moi** et de nombreuses interviews dans les fanzines européens. Les fans de Blueberry vont adorer ce livre qui éclaire certains côtés méconnus d'un des plus grands dessinateurs de la B.D. contemporaine. Il semble cependant que l'on doive attendre un petit bout de temps avant de connaître la suite des aventures de Blueberry. Gir ayant pour quelque temps délaissé le dessin pour se consacrer avec Jodorosky à la réalisation de l'adaptation ciné-

ématographique de "Dune", d'après le roman fantastique de Frank Herbert, la trame musicale ayant été confiée à nul autre que les gars du Pink Floyd (évidemment). Pour les autres détails, je vous laisse entre les mains de Tadros qui se fera un plaisir de vous avertir dès la sortie du film prévue pour l'automne 77.

En 10 leçons

J'ai aussi reçu de Hachette un curieux petit bouquin intitulé **La bande dessinée en 10 leçons** par Henri Filipini et Michel Bourgeois. La collection "En 10 leçons" s'est donné une vocation de vulgarisation et rassemble surtout des livres pratiques tels **La congélation et les surgelés**, **La santé par la nature**, **La pilule et le stérilet**, etc., vous voyez le genre.

Aussi on aurait pu s'attendre à trouver là un manuel entièrement pratique; il n'en est rien; les huit premières leçons se consacrent à la "défense" de la Bande Dessinée et à sa situation historique en Europe et en Amérique, rien vraiment de très poussé, cela fait penser au **Panorama** de Sadoul. Les leçons 9 et 10 abordent la question du "comment on devient créateur de BD", mais très superficiellement encore une fois, je suppose cependant que les jeunes bandes-dessinateurs en herbe pourront y trouver des brides d'information impossible à dénicher ailleurs. Le premier qui publiera un manuel intelligent des techniques de la BD va faire un gros tas de fric si je me fie seulement au courrier que je reçois.

J'ai découvert récemment chez Hachette les rééditions des aventures de Norbert et Kari, parues en feuilleton à Pilote, si je ne m'abuse. A l'époque, je n'avais pas été plus impressionné que ça, je l'avoue. Cependant à la re-lecture de **L'île aux Monstres**, de **Le Maître des abysses**, je ne peux que

trouver des qualités à la série et je vais sûrement tout faire pour me procurer les deux autres titres disponibles, **Norbert et Kari au royaume d'Astap** et **Le Gygysse et les petits mutins**.

**Peaux-rouges
chapeau melon**

En passant, Norbert et Kari est écrit et dessiné par Godard (Christian, rien à voir avec Jean-Luc, Dieu merci!), le papa de **Martin Milan**, le pilote de brousse, autre série que j'affectionne beaucoup. Comme je le disais la semaine dernière, il écrit aussi les scénarios de **Axle Munshine**, le voyageur des limbes, albums que je ne saurais jamais trop recommander.

Chez Casterman, j'ai trouvé une collection admirable, celle des **Peaux-Rouges** de Hans Kresse. Jamais auparavant, les Indiens n'ont été traités avec autant d'intelligence; la documentation y est irréprochable et les scénarios tout à fait élevés.

Je n'en connais encore que les deux derniers titres, **L'appel des coyotes**, et **Les compagnons du mal** aussi j'en reparlerai un peu plus à fond quand j'aurai les premiers albums en main, **Les maîtres du Tonnerre** et **Les héritiers du vent**.

Je termine en signalant la sortie du douzième album de Boule et Bill, par Roba, chez Dupuis **Ce coquin de cocker** un fameux régal pour les amateurs de BD belge et qui apprécie la légèreté et la qualité. D'autre part, chez Dargaud, on lance le deuxième tome de **Cinéma-stock** de Gotlib et Alexis qui reviennent, avec l'esprit tordu qu'on leur connaît les grands classiques de la littérature populaire et du cinéma. Cette fois-ci, ce sont "Chapeau melon et bottes de cuir", "Les malheurs de Sophie" et "Notre-Dame de Paris" qui sont le plus durement touchés.

vient de paraître

Sous la direction de Gaëtan Dostie en collaboration avec Claude Beausoleil, Patrick Coppens, Céline Dostie-Talbot, Pierre Dutil, Gilles Etcheverry, Michel Lemay, Jean Simoneau, Robert Tremblay, Pierre Trochu et Yolande Villemare. (Pour mention: Vient de paraître, a/s Gaëtan Dostie, C.P. 422, succursale C, Montréal, H2L 4K3).

ROMANS

L'enfant dans le grenier, roman de Julien Bigras, Editions Parti Pris, 110 pp.

Malgré la préface, comme la plupart, l'entrée est difficile. Elle l'est d'autant plus que nous assistons aux consultations de Joseph, chez son psychanalyste, mais ça en vaut la chandelle. **L'enfant dans le grenier**, c'est le drame du petit bonhomme qui découvre par la naissance de son frère qu'il n'est pas l'enfant à "sa maman à lui tout seul", qu'il voudrait bien venger cette trahison, mais ne le peut pas. C'est la découverte de la solitude, de l'éphémérité, du changement... un changement si radical qu'il bouleverse toute une société, même son père... faut bien se débarrasser du cheval qu'on aime face à la vie plus ronflante des bulldozers. L'angoisse du nouveau. Un nouveau précipité pour des besoins matériels... "A cause de ce besoin d'argent un des deux champs de terre noire est maintenant devenu un marécage" (p. 83)... ce marécage où Joseph pour la première fois fera l'amour et qui sera à son tour réaménagé après que le cadavre de Prince y aura été déposé... c'est l'empiettement des Américains qui achètent les terres et les boisés qu'il faut vendre à tout prix pour échapper à la crise que ces mêmes messieurs ont provoquée, en assistant bien leurs monopoles jusque chez nous. C'est une crise... comme le Québec au sein du Canada: "Il a raison. De nouveau, Joseph est entrainé malgré lui vers la maison de son enfance et il bute sur Léon comme un iceberg. Léon est sûrement de trop à la maison, se dit-il. Et pourtant, c'est moi qui suis de trop." C'est le bouleversement, la découverte de l'amour, la guérison. L'autonomie... qui sera peut-être suivie de celle de son pays? J.S.

Tous nés d'une femme, roman de Jean-Louis Bory, Edition Gallimard, 392pp.

Il s'agit du deuxième d'une trilogie homosexuelle. Si ce roman décrit bien la vie homosexuelle de certains, le livre est tout de même fort inégal. Les passages décrivant le voyage au

Maroc, la mort de l'oncle Marc, les randonnées à la recherche de l'âme soeur sont forts intéressants. Ces passages sont d'un réalisme désarmant, le jeune qui fait chanter le plus vieux, l'oncle qu'on a admiré qui est devenu une espèce de cadavre horrible. Le reste fait un peu bourgeois, inutile. J.S.

Sous l'oeil du coyote, roman de Sheila Watson, Editions de la Presse, 168pp.

Question de goût, ce livre m'apparaît comme étant un éventail de perles dans un tas de fumier. La structure du roman est déplaisante, même si on y sent une plume poétique et qu'on y lit des perles de ce genre: a) "La terre n'aura plus de salive pour se lécher les babines", b) "Un homme est soit debout, soit couché à oublier. Un homme ressent pleinement ses forces au lit", c) "Que si l'on attrape deux fois la gloire, on attrape deux fois la crainte", d) "Rabâcher, c'est comme de baratter la peine pour en faire de la colère".

Pour ce qui est de la situation de la femme, elle est encore perçue comme Eve: la malédiction, le besoin de punition, en fait, d'un masochisme auto-destructeur. C'est loin de la **Nef des sorcières!**

Dans l'Ouest canadien, les écrivains se plaignent de la concentration des éditeurs à Toronto et surtout du fait que l'édition est en grande partie glissée entre les mains des Américains... techniques d'assimilation!

Cette publication des Editions de la Presse nous fait penser que la culture canadienne est moins que nulle, ce livre étant un des meilleurs. Il serait sûrement plus rentable de publier des auteurs québécois que d'essayer de nous noyer hypocritement dans une culture extérieure: chez nous, ce ne sont pas les bons textes qui manquent... et si les anglophones pensent avoir un message à nous livrer, ils n'ont alors qu'à forcer leurs éditeurs à procéder à la traduction. Ce serait de meilleur aloi... J.S.

ESSAIS

Par volonté et par hasard, de

Pierre Boulez, entretiens avec Célestijn Deliège, coll. Tel Quel, Editions du Seuil, 160pp.

Dans ce livre paru récemment en France, le compositeur Pierre Boulez parle de sa formation, de son évolution et de ses options musicales. Il fait le point sur sa création en reprenant, de façon analytique, chacune de ses partitions. **Par volonté et par hasard**, contient également quelques digressions sur certains problèmes causés par l'enseignement musical et la direction d'orchestre. Boulez, l'éternel animateur de foyers de création musicale, se propose d'instituer l'IRCAM, un centre de recherche qui tentera de dégrader des perspectives d'avenir pour la musique. Repenser le lieu et la formule du concert, mettre sur pied un studio de musique électronique répondant aux exigences actuelles du créateur, perfectionner l'utilisation de l'informatique dans les musiques d'avant-garde, construire de nouveaux instruments, ce sont autant de buts que se fixeront Pierre Boulez et son équipe. Boulez fait valoir le besoin urgent de la concrétisation d'un tel projet et cela grâce à un exposé toujours net et concis. Un exposé qui traite de certains problèmes auxquels il a dû se confronter tel que l'articulation entre la musique et la poésie ou encore entre la musique et la science.

A partir de ce livre très important, Radio France décida de présenter une série d'émissions consacrées à Pierre Boulez. C'est cette série que Radio-Canada présente à l'Art aujourd'hui, tous les mardis du mois de juin à 20 heures. P.T.

Physiologie du goût. Avec une Lecture de Roland Barthes par Anthelme Brillat-Savarin, Hermann, éditeurs, 188pp.

Dans son remarquable texte d'introduction d'environ 25 pages, Roland Barthes présente **Physiologie du goût** — essai publié en 1825 — comme un ouvrage qui, "à travers les jolies des du style, le ton mondain des

anecdotes et la futilité gracieuse des descriptions" exprime "la grande aventure du désir". Il estime que l'auteur, gastronome, magistrat, violoniste, parlementaire et chimiste, utilisait la nourriture comme une sorte d'opéra universel du discours. Séduit par autant de virtuosité, le lecteur ne devra pas moins s'inquiéter de la note de Michel Guibert dans laquelle celui-ci déclare "que la présente édition a largement élargi dans le texte de manière à offrir au lecteur moderne un livre plus intéressant et plus cohérent". Ces justifications ne valent pas grand-chose sans compter qu'on a l'impression que Monsieur Guibert nous prend pour des minus habens. A toutes fins pratiques, le texte a été mutilé: même si "les passages supprimés sont indiqués par des pointillés ou remplacés par un résumé". Une telle désinvolture étonne, surtout dans un ouvrage présenté par Roland Barthes. Elle a quelque chose de navrant: un livre n'est jamais "plus intéressant et plus cohérent"

que sous sa forme intégrale, voulue par l'auteur. Avis aux tronçonneurs. L'ordre des plats, comme celui des textes, constitue à lui seul une cérémonie. Notations infrapaginales. P.C.

Les empaillages au jour le jour, textes colligés de Jacques Lamarche, Editions Quinze, 154pp.

Un livre qui surprend agréablement par son ton et la variété de ses propos. On sent que Jacques Lamarche manie aussi bien le vocabulaire des chiffres que celui de la menuiserie. Tantôt il critique le monopole capitaliste par le biais des multinationales du pétrole en passant par l'analyse démythifiante des rapports financiers et du problème de l'inflation, tantôt il décrit la construction d'une maison québécoise en pierres des champs, avec cette terminologie qui frise, pour le citadin de naissance, la poésie la plus exotique.

Kékoba, de Gilles Tremblay,

un commentaire sur l'oeuvre de Gilles Tremblay par Gaby Billette qui a remporté le Prix Paul Baby 1975 pour la qualité de son travail; coll. A l'écoute de la musique d'ici, publiée par le Centre de Musique canadienne à Montréal, fascicule numéro 1, 16pp.

Il ne s'agit pas ici d'une analyse formelle, mais plutôt d'un guide, d'un commentaire sur l'oeuvre de Gilles Tremblay. Ce fascicule s'adresse aux mélomanes avertis, aux étudiants en musique et aux professeurs désireux de faire connaître la musique des compositeurs du Québec.

L'oeuvre enregistrée par Radio-Canada International et éditée par Berandol Music Limited est disponible au Centre de musique canadienne. La partition ainsi qu'une documentation sur tous les compositeurs du Québec, en particulier sur Gilles Tremblay, peuvent être consultées sur place. P.T.

"Un film qu'on a envie de revoir immédiatement. Une des meilleures compositions de Michel Simon." Jean Rochereau LA CROIX

"Construit sur un scénario rigoureux, c'est une réussite. Dirigés par Mocky, Simon, Serrault, Galabru, sont fabuleux." Jacques Sicler LE MONDE

"Une incontestable réussite. Rire et frémir procure parfois un grand bonheur." Samuel Lachize L'HUMANITE DIMANCHE

"D'une verve irrésistible. J'ai passé une excellente soirée." Philippe Collin ELLE

"Un Mocky cocasse et mordant. D'excellents acteurs qui déchainent les rires." Michel Grisolia LE NOUVEL OBSERVATEUR



PROSPECTION

son dernier chef-d'oeuvre MICHEL SIMON L'ibis rouge

un film de Jean-Pierre Mocky

avec
MICHEL SERRAULT
MICHEL GALABRU



PourTous

CHEVALIER

1590 rue St-Denis

845-3222

**CONT. DÈS
12.35**



GASTON LAGAFFE

Des collections de gaffes en une page, à mourir de rire.

Albums cartonnés
format 8 1/2 x 11 1/4

- R1/Gala de gaffes à gogo
- R2/Le bureau des gaffes en gros
- R3/Gare aux gaffes du gars gonflé
- R4/En direct de la gaffe
- 6/Des gaffes et des dégâts
- 7/Un gaffeur sachant gaffer
- 8/Lagaffe nous gâte
- 9/Le cas Lagaffe
- 10/Le géant de la gaffe
- 11/Gaffes, bévues et boulettes
- 12/Le gang des gaffeurs

11 titres

Chacun: \$3.75

Bandes dessinées

ÉDITION DUPUIS — DISTRIBUTION EXCLUSIVE GRANGER FRÈRES LTÉE — EN VENTE PARTOUT
210 ouest, Crémazie, Montréal — 389-3561



MICHEL VAILLANT

- Le grand Défi
- Pilote sans visage
- Circuit de la peur
- Route de nuit
- Le 13 est au départ
- Trahison de Steve Warson
- Les Casse-cou
- Le 8e pilote
- Retour de Steve Warson
- L'honneur du Samourai
- Suspense à Indianapolis
- Chevaliers de Königsfeld
- Concerto pour pilotes
- March 1 pour Steve Warson

- Cirque infernal
- KM. 357
- Fantôme des 24 heures
- De l'huile sur la piste
- 5 Filles dans la course
- Rodéo sur deux roues
- Massacre pour un moteur
- Rush
- Série noire
- Cauchemar
- Des filles et des moteurs
- Champion du Monde
- Dans l'enfer du Safari
- de Secret de Steve Warson (nouveau)

Albums cartonnés — Format 8 3/4 x 11 1/2 — Prix: \$3.75

EDITIONS DU LOMBARD — DISTRIBUTION EXCLUSIVE GRANGER FRÈRES LTÉE — EN VENTE PARTOUT
210 ouest, Crémazie, Montréal — 389-3561

les 7/15

on rit de bout en bout.
Enfin un comique français de qualité

Le scénario est plein d'idées, de bons mots et de gags.

CINÉMA

Il faut reconnaître que la satire est excellente et que Gérard Pirès se montre joyeusement féroce.

R.O.C.

Le plus drôle dans ce film c'est que c'est drôle et vrai à la fois.

LES NOUVELLES LITTÉRAIRES

ATTENTION LES YEUX est une satire impitoyable, de surcroît exacte de la débilite vertigineuse du cinéma porno.

FICHES DU CINÉMA

Mais l'essentiel est que l'on rit de bout en bout, sans pratiquement de vulgarité ni de chute de rythme. Enfin un comique français de qualité.

LES NOUVELLES LITTÉRAIRES

La réussite de Pirès tenant à l'équilibre qu'il maintient constamment entre la justesse du ton et la charge caricaturale, entre le documentaire satirique sur la production pornographique et une parodie de «La nuit américaine» de Truffaut.

LES NOUVELLES LITTÉRAIRES

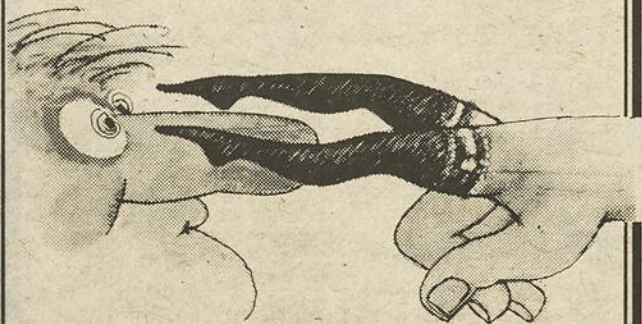
CLAUDE BRASSEUR

14 ANS

Attention les Yeux!

Un film de GERARD PIRES

Scénario de NICOLE DE BURON



avec ROBERT CASTEL • NATHALIE COURVAL • JEAN-PIERRE DARRAS
 CATHERINE LACHENS • GUY MARCHAND • ANDRE POUSSE

CINÉMA COMPLEXE
DESJARDINS
 TEL: 288-3141

HORAIRE
 1.30 - 3.15
 6.05 - 7.50
 9.45

Florence Lalancette, 130 Berkley, Saint-Lambert: "Fabriquez vos gadgets", aux éditions Fleurus, 96 pages. Ce livre contient 100 idées originales et de très belles photos en couleur; les idées y sont expliquées clairement et les matériaux utilisés sont faciles à trouver. On indique même où l'on peut se les procurer. C'est vraiment un bon livre.

Serge Oligny, 13 ans, 178 Frenière, Saint-Jean:

"Chasseur d'images", aux éditions Kinkajou/Gallimard, 96 pages. Je trouve que ce livre est très bien construit pour les débutants. Tout y est expliqué très clairement. J'aimerais qu'il y ait un petit concours de photographie, ce serait très intéressant.

Luc Barbe, 14 ans, 1239 boul. Paquette, Mont-Laurier: "Album Spirou", aux éditions Dupuis, 724 pa-

ges. J'ai beaucoup aimé ce livre. Les histoires sont intéressantes mais j'ai trouvé qu'il y avait beaucoup de pages de publicité. Les jeux proposés sont bons.

Jean-Claude Roy, 1546 Lindsay, Mont-Joli: "Boule et Bill, ce coquin de cocker", aux éditions Dupuis, 45 pages. Boule et Bill reviennent plus amusants que jamais avec toutes sortes de gags époustouffants. La

tortue Caroline ajoute du piquant au livre. Le père et la mère sont pris dans des situations cocasses. Bravo!

Claude Morin, 12 ans, 44 Perreault, Victoriaville: "Iznogoud commente l'actualité", par Tabary et Goscinny, aux éditions Dargaud. Moi qui aime tant Iznogoud, j'ai été pas mal déçu. C'est juste des gags plattes et épaisses. N'achetez jamais ça!



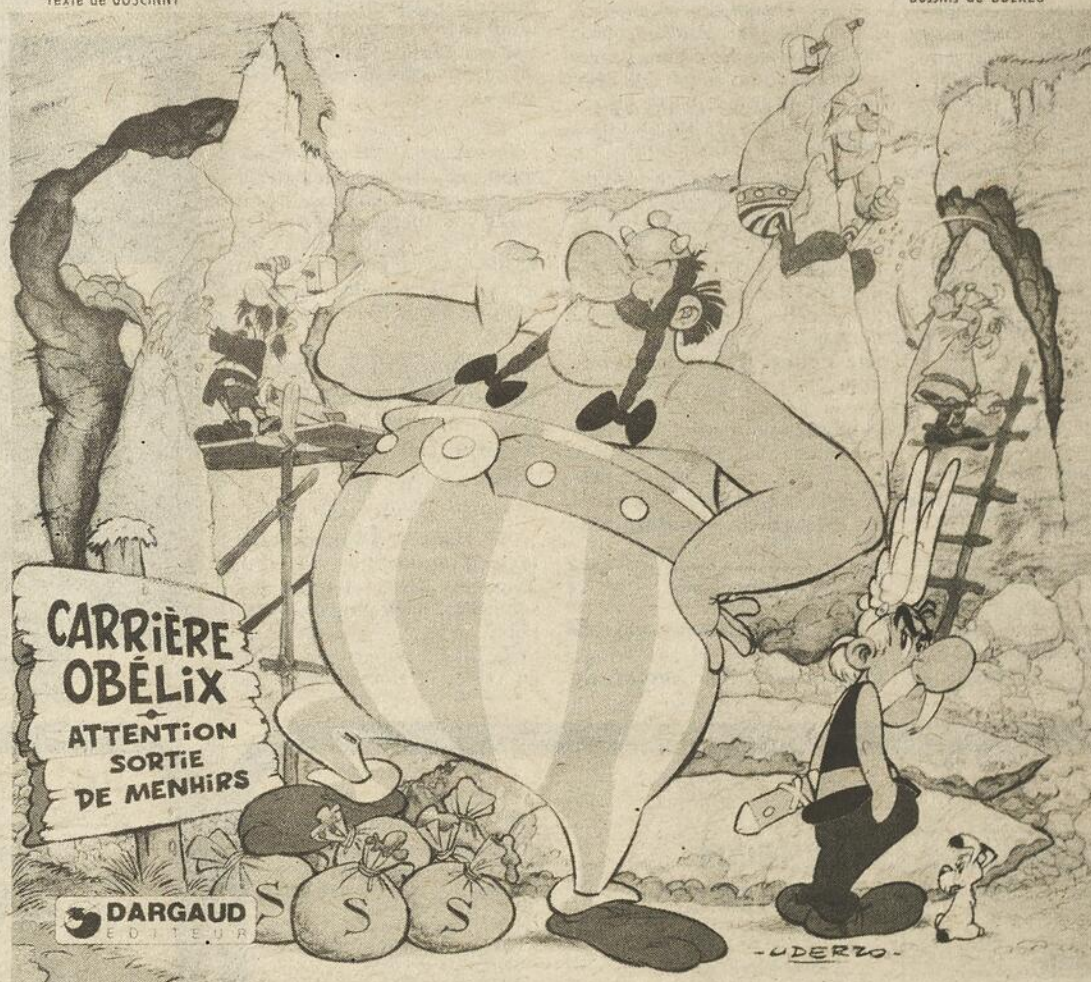
DARGAUD ÉDITEUR

UNE AVENTURE D'ASTÉRIX LE GAVLOIS

OBÉLIX ET COMPAGNIE

Texte de GOSCINNY

Dessins de UDERZO



Un nouvel Astérix à son meilleur: "Obélix et Compagnie"

Obélix devient homme d'affaires au grand plaisir des Romains et au grand désespoir des Gaulois.

diffuseur exclusif: **DISTRIBUTIONS ÉCLAIR**
 8320, Place de Lorraine, Anjou
 353-6060

DEMAIN... encore!

Ne soyez pas trop désolés, les 7/15, si aujourd'hui nous avons seulement assez d'espace pour vous permettre de lire les excellentes critiques littéraires que vous nous avez fait parvenir ces dernières semaines. Parce que demain, nous vous donnerons COMME D'HABITUDE les pages qui vous sont réservées et dans lesquelles vous retrouverez "Le fouillis", des nouvelles de la Fête et vos opinions sur divers sujets. Toutes nos excuses, mais l'espace nous manque aujourd'hui pour vous publier au complet, tel qu'annoncé la semaine dernière.

Ca ne parlait pas beaucoup de chevaux, c'était surtout sur les poneys. En tout, c'est pas mal bien, je l'ai bien aimé.

auprès de l'organisation *Le Monde à bicyclette* (5550 avenue du Parc, Montréal — Tél.: 277-5714), vous seriez servis.

Sophie Laberge, 13 ans, Béthanie: "Cinéma-stock", par Gotlib et Alexis, aux éditions Dargaud, 60 pages. J'ai ben triqué. Les dessins sont bons. "Chapeau melon et bottes de cuir" ne m'ont pas émerveillée, mais "Les malheurs de Sophie" sont pas mal au bout! Cette petite fille-là a des malheurs pas mal ordinaires! J'en aurais voulu plus long. C'est un livre plein d'humour. A recommander à ceux et celles qui ont des p'tits downs des fois.

Claude Beaugard, 15 ans, 7852 Saint-André, Montréal: "A l'école de la voile", aux éditions Kinkajou/Gallimard, 96 pages. Ce volume est écrit par un moniteur du centre nautique de l'île d'Yeu. En le lisant, on apprend beaucoup de vocabulaire rattaché à la marine. Exemples: femelot, safran, livarde, hôme, point d'amure, hauban, manilles, etc. On y décrit l'évolution des navires à voiles, les différents modèles de voiliers modernes, le maniement des embarcations. Le volume contient aussi des notions au sujet des vents, des noeuds et de l'orientation. Je recommande vivement ce livre à ceux et celles qui s'intéressent à la navigation à voile, car c'est un parfait manuel d'initiation.

Brigitte Bolduc, 13 ans, 2331 Lalonde, Sainte-Foy: "Bojoul, le Zeus de la XXIe Olympiade", aux éditions Mondia, 48 pages. Ce livre est très intéressant et d'actualité, car bientôt, au Québec, il y aura les Jeux olympiques. Mais là, le stade ne coûte pas des milliards! En effet, il est fait par les Indiens dont le chef s'appelle Bojoul. En récompense, ils participeront aux Jeux. Mais Pétaq, le maire de Montréal, ne tient pas à ce que les Indiens fassent partie des Jeux et le déclare seulement lorsque le stade est construit. Pour savoir la suite, lisez-le...

Roger Racine, 14 ans, 245 Champlain, Hull: "Les autos", aux éditions Granger-Jeunesse, 48 pages. Mes impressions sur ce livre sont les suivantes: premièrement, ayant lu plusieurs livres sur l'origine de l'automobile, je ne suis pas parvenu à découvrir qui construisit la première voiture: deuxièmement, le livre est du côté américain, et je ne le conçois pas, car ce sont les Européens qui inventèrent l'auto. Enfin, s'il y avait des 7/15 qui voulaient critiquer les voitures européennes et en particulier Renault, ils n'ont qu'à communiquer avec moi.

Johanne Meilleur, 13 ans, RR2 Saint-Jovite: J'ai bien aimé le livre "L'équitation (chevaux et poneys)". Le texte était bon mais les photos auraient pu être de vraies photos. Ça ne disait pas beaucoup sur chaque sujet,

David Legault, 13 ans, 6353 Maurice-Duplessis, apt. 102, Montréal-Nord: "Jess Long", aux éditions Dupuis (Bruxelles), 46 pages. Dans ce volume, il y avait deux histoires: "Le bouddha écarlate" et "Les nouveaux négriers". C'était bien, mais pas plus. Car Jess Long n'est pas autant la vedette que la page couverture nous le laisse croire. Il joue presque le second rôle, surtout dans la deuxième histoire, mais par contre les dessins sont bien, même très bien.

Charles Gagnon, 8 ans, 609 Lajoie, Cap-de-la-Madeleine: "Sylvain et Sylvette", No 76, aux éditions Granger (Montréal), 16 pages. J'ai lu les aventures de Sylvain et de Sylvette et je les ai relues. Ce sont des amis qui aiment bien les animaux et l'ourson Zouzou est amusant.

Richard Jodoin, (âge ?), CP 135, rue Principale, Saint-Damase (comté Saint-Hyacinthe): "Le cyclisme, comment devenir meilleur", aux éditions RST (Paris), 38 pages. C'est un livre intéressant, qui se lit vite et est facile à comprendre. Au début, il résume l'histoire de la bicyclette. Il explique l'entretien de celle-ci, qui me semble n'a pas été poussé à fond. Il enchaîne avec le code de la route, la tenue vestimentaire, il démontre la bonne position qu'on doit prendre sur le vélo et suit la diététique, l'entraînement. Il termine avec les sortes de compétitions, en expliquant de quoi il s'agit, les bonnes tactiques à employer. Et les deux dernières pages contiennent la chronologie des différents champions du monde dans diverses compétitions soit: le record de l'heure, Tour de France, Champions du monde.

Un livre bien fait qui s'adresse facilement aux 7/15. Un livre qui peut servir de base aux débutants. Mais si vous voulez avoir plus de renseignements sur l'entretien et l'achat d'une bicyclette, adressez-vous à la Fédération québécoise du cyclotourisme, logée à la Confédération des sports (1415 est Jarry, Montréal — Tél.: 670-7936). Et si vous voulez savoir où il y a des endroits favorables et presque sans danger pour vous, je crois que si vous vous renseignez

Brigitte Hannequin (âge?), 2190 Dickson, Silery: Je vous conseille un livre pas pire du tout... Vous m'en direz des nouvelles (je l'ai déniché dans les affaires de mes parents)... C'est un livre qui traite de la vie de tous les jours d'une fille de 15 ans, pognée dans un ghetto noir. "Journal d'une fille de Harlem", par Julius Horwitz, aux éditions du Seuil (Paris).

Christian Beaucage, 14 ans, Orsainville: "Shérifs et hors-la-loi", aux éditions Gallimard (Paris). C'est un petit livre, collection Mille Soleils, 178 pages, écrit par Jean-Louis Rieuepyrout. Dans ce livre, il y a quatre courtes histoires dont: "Un marshall pour les cow-boys", "Jesse James perd la partie", "Une balle pour le Kid" et "Fusillade à O.K. Corral". C'est de valeur, car ce livre est trop court. On est passionné dans une histoire western avec des cow-boys tout à coup tout finit. Tout ça pour vous dire que ce sont de bonnes histoires. Toutes ces histoires se passent dans les années 1870-1900, aux Etats-Unis. Il n'est pas très long à lire. C'est un livre que je conseille aux garçons de 10 à 15 ans. Les photos sont très bonnes à l'intérieur. Entre autres, on parle de grands personnages comme Tom Smith, Billy-the-Kid, Jesse James.

Louis Favreau, 12 ans, 4030 Kensington, Montréal: "Comment reconnaître les arbres", aux éditions Fernand Nathan, 30 pages. Ce livre nous propose de faire de belles promenades du printemps à l'automne. Il parle d'une foule d'arbres et donne leur hauteur, leurs feuilles, fleurs et fruits. Il est très très bien illustré. Je le conseille aux 11/13. Ah! j'oubliais, il a 30 pages bien remplies. L'introduction est tout simplement extraordinaire. Il me sera sûrement bien utile pour divers travaux. Merci beaucoup.

Sophie Laberge, 13 ans, RR1, Béthanie: "Iznogoud commente l'actualité", par Tabary, chez Dargaud. C'est un livre très bon. D'ailleurs tous les livres que je reçois de vous deux sont horriblement l'un! Les bandes dessinées sont très drôles par bout. Par d'autres bouts, c'est platte. Mais c'est quand même un livre en or.

services-campus



Magasins Service Campus

739-3405

25%

de réduction sur toutes les bandes dessinées

739-3405
2332 Edouard-Montpetit



2332 Edouard-Montpetit, Montréal, Québec

Le vendredi 18 juin 1976, LE JOUR

A L'AFFICHE AUJOURD'HUI

Cinéma

ATWATER 1: Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro): 935-4246. "Midway": 12.10, 2.30, 4.50, 7.20, 9.40.

ATWATER 2 (étage mode): "Taxi Driver": 7.20, 9.20 sam. et dim.: 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.

AVENUE: 1224 Greene Ave., Westmount 937-2747. "All The President's Men": 1.00, 3.25, 6.10, 8.55.

BEAVER: 5117 avenue du Parc 844-1932. "Red white and blue": 12.00, 2.50, 5.45, 8.30. "The Fanny Lady": 1.35, 4.25, 7.15, 10.05.

BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424. "L'odyssée du Hindenburg": 12.20, 4.10, 7.55. "Une belle et un fusil": 2.20, 6.05, 10.00.

BIJOU: 5030 Papineau. "Règlements de femmes à O.C. Corral": 1.20, 4.40, 8.00. "A bout de sexe": 2.55, 6.20, 9.40.

CARTIER: 1019 Cartier, Québec, 525-9340. Vendredi, samedi: "Yellow Submarine": 7.30. "La nuit des morts vivants": 9.30. Dimanche: "Jonathan...": 2.00. "Harold et Maude": 4.00.

CHATEAU 1: 6956 St-Denis, 271-4400. "Ilsa la louve des SS": 2.55, 6.15, 9.35. "Ils a gardienne du harem": 1.15, 4.35, 7.55.

CHATEAU 2: 6950 St-Denis, 271-4400. "Tony le Sicilien": 2.20, 6.00, 9.40. "La faille": 12.20, 4.00, 7.40.

CHEVALIER: 1590 rue St-Denis, 845-3222. "L'ibis rouge": 12.35, 2.30, 4.25, 6.20, 8.15, 10.10.

CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. "La chambre rouge": 7.30, sam. dim.: 3.40, 5.30. "Them rock": 7.15. Sam.: 5.25, 9.15. Dim.: 1.35, 5.25, 9.15.

CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "L'histoire d'Adèle H": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.

CLAREMONT: 5038 Sherbrooke ouest, 486-7395. "Bad News Bears": 12.40, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05.

COMPLEXE DES JARDINS, Salle 1: "Sept morts sur ordonnance": 1.15, 3.20, 5.30, 7.35, 9.45.

Salle 2: "Attention les yeux": 1.30, 3.15, 6.05, 7.50, 9.45.

Salle 3: "Il pleut sur Santiago": 12.50, 2.50, 4.55, 6.55, 9.00.

Salle 4: "L'important c'est d'aimer": 1.30, 3.30, 5.35, 7.35, 9.40.

CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Le shérif est en prison": 6.25, 9.40. Sam. et dim.: 3.10, 6.25, 9.40. "New-York ne répond plus": 8.00. Sam. et dim.: 1.30, 4.45, 8.00.

DAUPHIN: (Renoir) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Oublie-moi Mandoline": 7.30, 9.30, sam. dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

ÉGLISE UNITAIRE DU MESSIE: Coin des rues Sherbrooke et Simpson, 931-3753. "Eliza's Horoscope" de Gordon Sheppard, de mardi à dimanche: 9.00 jusqu'au 27 juin.

ÉLYSÉE: 35 Milton, 842-6053. **Salle Renais:** "Femme sous influence": 7.00, 9.30, sam. et dim.: 1.30, 4.15, 7.00, 9.40.

Salle Eisenstein: "Cousin, cousine": 7.30, 9.30, sam.

et dim.: 1.30, 3.35, 5.30, 7.30, 10.00 (dim. 9.30).

LAVAL: 1600 Le Corbusier, 688-8200. **Salle 1:** "Elle ne pense qu'à ça": 2.40, 6.05, 9.25. "Tango 2001": 1.00, 4.20, 7.45. **Salle 2:** "Exhibition": 2.25, 5.45, 9.10. "Quand les jeunes filles sont en fleurs": 12.50, 4.10, 7.35.

SEVILLE: 2155 Ste-Catherine ouest, 932-1139. "Won Tonton Who Saved Hollywood": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

SNOWDON: 5225 Décarie, 482-1322. "End of the game": 7.30, ven. sam.: 1.15, 3.30, 5.30, 7.30, 9.35.

ST-DENIS: 1594 rue St-Denis. "Les deux fils de Trinita": 1.30, 4.55, 8.20. "Véra Cruz": 3.00, 6.25, 9.55.

VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges, 731-8423. "Mother Jugs and Speeds": 12.55, 3.00, 5.05, 7.10, 9.00.

VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. "Le shérif est en prison": 8.00, sam. dim.: 3.00, 6.30, 9.50. "L'enlèvement": 6.20, 9.30, sam. dim.: 1.20, 4.40, 8.00.

VIAU: 226 boul. des Laurentides, Laval. "La course contre l'enter 'Capone', lun. à sam. continué dès 6.00, dim. dès 12.30.

VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "Quand les dinosaures dominaient le monde": 8.00, sam. dim.: 1.00, 4.30, 8.00. "Doc Sauvage arrive": 6.20, 9.55, sam. dim.: 2.40, 6.15, 9.50.

YORK: 1487 rue Ste-Catherine ouest 927-8978. "The Sailor Who Fell From Grace With The Sea": 1.15, 3.05, 5.00, 7.00, 9.00.

WESTMOUNT SQUARE: 1, Westmount Square, 931-2477. "That's entertainment part II": 12.15, 2.25, 4.40, 7.00, 9.15.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. de Maisonneuve, 879-4349. Vendredi: "Rebel without a cause": 7.00. "Rosemary's Baby": 9.00.

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: 1700 rue St-Denis, 844-8734. Vendredi: "Gueule d'amour": 7.30. "Légions d'honneur": 9.30.

THÉÂTRES

LE THÉÂTRE D'ÉTÉ DE "SUN VALLEY" autoroute des Laurentides, et route no 11, 229-3514. "L'oeuf à la coque", comédie de Marcel Frank, avec Henri Norbert, Madeleine Sicotte, Louis Lalande, Françoise Lemieux et Sylvia Gariépy. Du mardi au vendredi à 9.00. Samedi: 8.00, 10.30. Dimanche: 8.00. A partir du 19 juin.

LE THÉÂTRE DES PRAIRIES: Notre-Dame-des-Prairies, 756-0559. "Je veux voir Mioussou". Comédie de Valentin Kaitava avec Roger Lebel, Françoise Faucher, Denise Morel, Béatrice Picard, Serge Turgeon, Yvan St-Ange, Michel Forget et Jean Duceppe. A partir de la fin de juin.

THÉÂTRE DE LA FENIÈRE: 1500 de la Fenière, Ancienne-Lorette (418) 872-1424. "Le noirte vas si bien" comédie burlesque de Jean Marsan, avec Jean-Marie Lemieux, Rachel Lortée, Lénie Scoffié, Pierre Brisset DesNos, Marie-Hélène

Gagnon, Réjean Roy, Irène Roy et Louis Poirier, mise en scène: J. M. Lemieux. Jusqu'au 15 juillet.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest, rue Ste-Catherine, 861-7488. Relâche jusqu'au 1er juillet.

LE THÉÂTRE DE LA MARJOLAINE: Eastman (514) 297-2862. "Les héros de mon enfance" comédie musicale de McClell et Sylvain Bel, avec D. Berregman, Edgar Fruitier, Gaëtan Labrèche, Mireille Lachance, V. Le Flag, Pauline Martin, Denis Mercier, André Montruren, Marjolaine Hébert. Mise en scène de Gaëtan Labrèche. Du 26 juin au 5 sept.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 rue St-Denis, 844-1793. Relâche.

THÉÂTRE DES MARGUERITES: à Trois-Rivières, (819) 377-3223. "Hermine" de Claude Magnier, comédie-vaudeville avec Janine Sutto, Léo Iléal, Roger Garceau, Jean Brousseau, Aubert Pallascio, Jean-Louis Paris, Georges Carrère et Elisabeth Chauvalidzé. Du mardi au vendredi: 9.00. Samedi 7.30 et 10.00. Entrée \$4.00. Samedi \$5.00. Du 24 juin au 4 sept.

THÉÂTRE-MIDI DU MAURIER: 84 ouest, rue Ste-Catherine 861-7488. "Le démon du midi" de Roger Garand.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est, av. des Pins. "Pieds nus dans le parc", de Neil Simon, adaptation française d'André Roussin, avec Louise Turcot, Nini Durand, Réjean Lefrançois, Georges Groulx et Gaston Lepage. Mise en scène de Richard Martin.

STUDIO-THÉÂTRE DA SILVA: Autoroute des Laurentides, Sortie 27 est, 1155, rue Morel Ste-Sophie-de-Lacorne, 514-436-1304. "La grande Auroure", comédie de Serge Mercier avec Louise Beauséjour, Lise Leclerc, Claire Villeneuve, Jean-Marce da Selva. Mise en scène: Robert Lavoie. Du mercredi au samedi à 9.00. Entrée \$5.00. Du 23 juin au 18 sept.

LE THÉÂTRE DE L'ESCALE: St-Marc-sur-le-Richelieu (514) 584-2226. "Dites-le avec des fleurs". Comédie écrite en collaboration par Jean Barbeau et Marcel Dubé avec G. Godin, André Boucher, Louise Latraverse, Christiane Raymond, Christiane Raymond, Claude Frenet, Jean-Pierre Bélanger et Raymond Bouchard. A partir de vendredi le 18 juin.

Variétés

Café Campus, Chemin de la Reine Marie. **PANCHO** 1442 Bleury 844-3130. De mercredi à dimanche: "Convention": 21.30 et 23.00. Entrée sem. \$2.00, V.S. \$2.50.

CASANOUS: 485 Sherbrooke ouest, 844-3691. Tous les mercredis: Soirée de poésie, avec Janou St-Denis. Jeudi, vendredi: "L'Infonie", quatuor de Walter Boudreau: 22h et minuit. Samedi: Philippe Gagnon: 22h. et minuit. Entrée: \$1.00.

ÉVÈCHE: Place Jac-

ques-Cartier, 861-5731. Ste-Croix-Bankley" à 21.30 et 23.30. Jusqu'au 20 juin.

Café du Quai: Magog, (819) 843-9007. Relâche.

LA Poudrière: de l'île Ste-Hélène, 526-0821. Le théâtre international de Montréal présente: "L'enfant prodigue", de Debussy et "Le secret de Suzanne", de Wolf Ferrari. Mini-opéras chanté par Bruno Laplante, Paul Trépanier et Paule Verschelden et Céline Dusault, au piano. Colombe Pelletier. Du mardi au vendredi, 20h30 et le samedi: 18h30 et 21h30. Jusqu'au 19 juin.

Grand Salon du Domaine Mascouche: (Boîte de Marc Hamilton) 3537 St-Pierre, 474-0314. De mercredi à samedi: "Dyonisos": 23h et 1h.

Café des Bergés: 805 St-Antoine, Lachine. Vendredi et samedi: Groupe "Pleine lune": 8.30. Entrée: \$1.00. Dimanche: "Violence et passion de L. Visconti": 2.00, 8.00. Entrée: \$1.50.

Café du Port: 356 Berri, 845-8765. De jeudi à dimanche: "Auclair-Fortin" (Guitare, saxophone piano) "Le jazz de la parole de Shawinigan" à 22h et minuit. Entrée \$2.00.

Le Patriote: Ste-Agathe, 523-1131 ou (819) 326-3655. Du 26 juin au 4 juillet: Louise Forestier.

Soleil Levant: 286 rue Ste-Catherine, ouest, 861-0657. Vendredi et samedi: Yvan Landry. Dimanche: Jam et concert.

Café la Chaconne, 338 rue Ontario, 843-8620. Vendredi, samedi et dimanche: "Alain Lefèvre au piano à 21.00.

La Croute: 191 rue St-Paul ouest, 843-7444. Richard "Jos" Leroux, Marcel Picard: 20.00. Entrée libre.

Imprévu de l'Hotel Iroquois: "L'Orlent d'O": 10.00 et minuit V.S. 10.00, 11.30, et 1.30. Entrée libre. Jusqu'au 20 juin.

Salle Wilfrid-Pelletier, "Michel Fugain et le Big Bazar" à 20.30, Samedi à 18.30.

THÉÂTRE MAISON-NEUVE (Place des Arts): Vendredi, samedi et dimanche: "Xle concours international de Montréal", au pupitre: James de Preist, à 20.00.

LA Boite à Chansons, de l'Hotel Méridien, 4, Complexe Desjardins, 285-1450. Du 9 au 20 juin: "Lucille Dumont", du mercredi au dimanche, à 21h30 et 23h.

THÉÂTRE DES GALERIES: 1950 boul. de la Concorde, Laval, 663-6177. "Denise Guénette", auteur-compositeur interprète, de mercredi à dimanche: 20h30. Entrée: \$3.00.

Télévision

●11.30
2 (11) Le monde de la Caricature "Daumier".
4 Dessins animés
7 10 30 Fanfan Dédé
4 Jiny
5 6 The Partridge family - Comédie
7 10 30 Thibaud
(9)NC Vivre en santé
12 The price is right - Jeu.
●5.55
4 Les informations
●12.00

2 (11) Un enfant parmi tant d'autres "Lars, Pierre, Eric, de Suède".
4 De tout de tous
5 6 The Bob McLean show - Variétés
7 Informa bloc
12 Pay Cards
10 30 Patof raconte
12.30
2 (9) (11) 13 Le vieux Montréal
7 10 30 Les Tannants
12 Magic Tom's Road Show
●1.00
2 (9) (11) 13 Sur des roulettes
4 Les Tannants - Variétés.
5 Movie Time - "The vanquished".
6 Mary Hartman, Mary Hartman
12 Summer theatre "Caught".
●1.30
2 (9) (11) 13 Le téléjournal
6 Coronation Street
7 Bonjour l'été
10 Ciné-vendredi - "Le mousquetaire fantôme".
30 Les fêtes de la St-Jean dans l'Outaouais
●1.35
2 (9) (11) 13 Réseau-soleil
●2.00
4 Pour vous mesdames
6 All in the family
●2.30
2 (9) (11) 13 Cinéma - "Pic et Pic et Colegram".
4 Plein feu sur les arts
5 6 The Edge of night - Téléroman
7 Théâtre des étoiles "La loi est la même pour tous".
12 What's the good world - Jeu
30 Outaouais aujourd'hui
●2.45
4 Cinéma - "Atlantis terre engloutie".
●3.00
5 6 Take thirty
7 12 Another world - Téléroman
7 10 30 Pour vous mesdames
●3.30
5 6 Celebrity Cooks
●4.00
2 (9) (11) 13 Sesame
5 6 The Forest Rangers
7 10 30 Patofville
(9)NC Mireille et sans sonnette
12 Celebrity dominoes - Jeu
●4.15
4 Dessins animés
●4.30
2 (11) Pour tous - "Les messieurs de Saint-Roy".
4 En vacances avec Claudine
5 6 Mon ami - Enfant
7 10 30 Les cadets de la forêt
(9) 13 Francis chez les fauves
(9)NC Sesame street
12 Definition - Jeu
●4.45
5 6 The friendly giant - Enfant
●5.00
4 Capitaine Scarlet
5 6 It's your choice
7 10 30 Thierry la fronde
(9) 13 Cinéma de 5 heures - "Trois heures pour tuer".
12 It's your move - Jeu
30 Furie "Le savant".
●5.30
4 Jiny
5 6 The Partridge family - Comédie
7 10 30 Thibaud
(9)NC Vivre en santé
12 The price is right - Jeu.
●5.55
4 Les informations
●6.00

Tous les communiqués doivent parvenir au plus tard le mercredi, à l'attention de Katou, 387 Lebeau, 331-8961, poste 66.

2 CBFT Montréal (R.-C.)
4 CFQM Québec (TVA)
5 CKMI Québec (CBC)
6 CBMT Montréal (CBC)
7 CHLT-TV Sherbrooke (TVA)
9 CKSH-TV Sherbrooke (R.-C.)
10 CFTM-TV Montréal (TVA)
11 CBVT Québec (R.-C.)
12 CFCF-TV Montréal (CTV)
13 CKTM-TV Trois-Rivières (Ind.)
17 CIVM-TV (UHF) Montréal (R.-Q.)
30 CFVO (UHF) Hull (TVA)

Tous les communiqués doivent parvenir au plus tard le mercredi, à l'attention de Katou, 387 Lebeau, 331-8961, poste 66.

2 (11) Ce soir - Information
4 7 10 30 Parle, parle, jase jase...
5 Around the city with Bob
6 The best of Groucho
(9)NC Mille et un emplois
12 Pulse - Information
●6.15
(11) Nouvelles régionales
●6.25
(11) Nouvelles du sport
●6.30
5 6 The city at six
(9) 13 La soeur volante
(11) Ce soir (suite)
●7.00
2 (11) Encore debout
4 Aujourd'hui le 18 juin
5 6 Ryan's Fancy - Variétés
7 Quelque part quelque'un
9 Le 9 vous informe
(9)NC Québec URSS
10 Le 10 vous informe
12 Sanford and son "The T.V. addict".
13 Le 13 vous informe
17 Fugue et vie
30 Le quotidien - Information
●7.30
2 (9) (11) 13 Marcus Welby, M.D. "La lumière au bout de la nuit".
4 Le ranch L
5 6 Mr. Chips
7 10 Comédies musicales - "Lili".
9NC Scene 1, prise 4
12 Friday Mystery Movie - "Columbo: Now you see him".
30 Cinéma 30 "El Gringo".
●8.00
5 6 The Mary Tyler Moore Show
(9)NC La santé mentale
17 Portraits
●8.30
2 (9) (11) 13 Hors séries "Les brigades du tigre".
"Le défi".
4 Viva Bonanza
5 6 M*A*S*H
(9)NC Télé-photo
●9.00
4 7 10 30 La route olympique "Jessey Owens, de retour à Berlin".
5 6 The Sunshine hour
(9)NC Dollars et dollars
17 A même la vie
●9.30
2 (9) (11) 13 Science réalité
(9)NC Posons-lui la question
12 Grand old country
13 Au coeur des événements
17 Divers au printemps "Touche mes yeux".
●10.00
2 (9) (11) 13 Dossier "L'alcoolisme".
4 7 10 13 La corne d'abondance
6 Police story "\$0.50 first 1/2 hour, \$1.75 all day".
5 The Lawrence Welk show - Musique
(9)NC A la découverte
●10.15
4 7 10 30 Point d'orgue
7 Information santé
7 10 La couleur du temps
13 Documentaire
●10.30
2 (9) (11) 13 Le Téléjournal
4 7 10 30 Les nouvelles TVA
(9)NC 24 heures à la fois
●10.50
2 (9) (11) Nouvelles du sport et météo
13 Le 13 vous informe
●11.00
2 (11) Cinéma - "La bonne année".
4 Monsieur météo
7 10 La couleur du temps
(9) Ciné-soir - "Sur ordre de Fuhrer".
(9)NC Mille et un emplois
13 Ciné-soir - "Amour et quatrième vitesse".
30 Outaouais aujourd'hui
●11.05
4 D'un sport à l'autre
●11.15
7 Estrie olympique
●11.20
12 Pulse
●11.22
6 Special assignment
5 The Merv Griffin show - Variétés.
●11.25
7 10 Sans pantoufles - "Le corniaud".
●11.30
6 Montreal tonight
30 Ciné-jour'hui "Le crane maléfique".
●11.55
6 Ciné-six - "Solid gold Cadillac".
12 Perfecta 6/36
●12.00
4 Ciné 4 "La belle des îles".
(9)NC Télé-sexe
12 The Twelve midnight movie - "Bandolero".
●12.30
(9)NC Posons-lui la question
13 Ciné-qua-non "Ombres sous la mer".
●12.52
5 Music with Marc LeGrand
●1.00
2 (11) Ciné-nuit "Les yeux de l'amour".
(9)NC The Checkered Flag
10 Sans pantoufles - "Bandido Caballero".
●1.30
(9)NC AFL's And NFL's Greatest Games
●2.00
(9)NC Roller Derby
●2.30
2 Téléjournal
10 Le 10 vous informe
●3.00
(9)NC Cowtown Rodeo



L'argent n'a été que le bons internes non résolues

cher. Leurs conflits coûtent cher quand même à la CSN, mais l'aide de la CSN ne leur parvient pas sous forme de chèques à leurs noms.

Le fonds de grève a

été conçu pour les conflits du secteur privé. Chaque hausse remet en cause l'équilibre instable du secteur public et du secteur privé à la CSN; ce problème n'est ce-

pendant jamais abordé en lui-même.

La crise remet aussi en cause la stratégie syndicale. Plusieurs syndicats,

surtout dans le secteur public, s'interrogent sur les autres formes de grève et les autres moyens d'action qui pourraient s'ajouter (et non pas se substituer) à la grève

tout azimut. Mais ce problème est rarement étudié en lui-même.

La crise remet aussi en question: la place des pro-

fessionnels dans la CSN, l'idéologie qui préside aux décisions et aux choix arrachés sous la pression des événements; la nature des services offerts aux affiliés, la lourdeur des structures; le type de leadership assumé auprès des syndiqués, le rôle des permanents...

Quelques-uns de ces problèmes seront débattus au prochain congrès, mais dans quelles circonstances? Ils sont tous des sources de tension, et souvent de conflits internes que la question d'argent a fait éclater.

Et ils traînent souvent depuis plusieurs années. Prise par les événements, la CSN, qui a différé constamment les débats de fond à leur propos, en subit aujourd'hui les conséquences.

Elle risque en effet de disparaître complètement de certains secteurs, tels la fonction publique, le nursing, et les milieux professionnels, qu'elle a contribué pourtant à syndiquer autrefois, en y mettant le prix.

Déjà, certaines fédérations ont dû effectuer des coupures de budget et mettre à pied du personnel: à la FAS, neuf permanents et trois employés de bureau; à la Fédération des services, trois permanents et deux employés de bureau... Les services aux membres risquent d'en souffrir.

Si les vrais problèmes ne sont pas débattus d'urgence, les prévisions les plus pessimistes paraissent justifiées. Celle d'un professionnel du gouvernement militant pro-CSN, par exemple: "S'il n'y a pas quelque chose qui se fait, la CSN va s'effriter d'ici trois ans".



Photo Michel Giroux

DEMAIN Le cas des professionnels



Le noeud gordien de l'éducation

Le rapport des commissaires enquêteurs sur le conflit dans le secteur de l'enseignement, s'il aide peu au règlement, donne des indices clairs sur les causes du pourrissement d'une situation à laquelle il ne propose d'autre issue qu'une confrontation générale, une guerre totale. C'est à l'analyse des commissaires qu'il importe de s'arrêter, puisqu'elle éclaire les responsabilités lourdes du gouvernement, la perversion profonde du processus de négociation, et la camisole de force dans laquelle ont été ligotés les enseignants, les élèves et les parents.

Les commissaires n'ont pas été tendres avec le gouvernement, et il y avait de quoi. Ils lui reprochent de n'avoir pas entrepris la révision du régime de relations de travail dans la fonction publique annoncée après la confrontation du printemps 1972. Ils lui reprochent aussi l'insuffisance de sa propre préparation aux négociations actuelles, son dépôt tardif des offres, son refus de la conciliation ou de la médiation. Cela les commissaires ne sont pas les premiers ni les seuls à le constater, mais dans un rapport dont on a souligné le ton pro-gouvernemental, il n'est pas sans intérêt de relever ces éléments qui font à la longue un consensus.

Certes les commissaires reprochent aussi aux syndicats leur réaction à la loi 23: c'est prévisible; l'attitude générale dans les démocraties libérales consiste à juger que si dure soit la loi, c'est la loi et il faut la respecter. La désobéissance civile dans toutes les circonstances où elle a servi de recours ne s'est jamais faite au milieu des applaudissements de l'auditoire. Néan-

moins les commissaires soulignent que la rigueur de la loi 23 était excessive, et qu'elle est en outre intervenue à un moment où il y avait un espoir de règlements.

Sur ce fond, les commissaires déplorent que les parties se soient enfoncées dans des positions braquées; plus loin, ils regrettent que les conventions collectives soient devenues des sortes de catalogues régissant les moindres détails de la vie quotidienne dans les écoles. Dommage qu'ils n'aient pas poussé plus loin leurs réflexions sur ces deux thèmes liés, dommage qu'ils ne se soient pas arrêtés à la qualité des services et à la nature des rapports dans les écoles. Ils auraient pu trouver là un moyen de dénouer le noeud qui serre jusqu'à l'étouffement l'enseignement au Québec. Ils ont fait en somme ce qu'ils reprochent aux parties, ils se sont arrêtés à examiner les procédures sans aborder le fond.

La confrontation dans le secteur de l'enseignement et dans d'autres parties du secteur public a atteint les proportions d'une psychose, mais nulle folie n'est sans raison. L'évolution de la réforme de l'enseignement amorcée il y a plus de dix ans a mené à une bureaucratisation de plus en plus contraignante. Les normes budgétaires, administratives, réglementaires ont encarcené tout le monde, depuis les commissions scolaires en passant par les cadres, les enseignants, et jusqu'aux élèves et aux parents. Une réforme dont le but explicite était de mettre fin à certains monopoles et à une certaine uniformité de pensée a abouti à un monopole encore plus puissant, à l'étouffement de la diversité, de l'originalité, de l'expérimentation.

A la rigidité imposée de Québec s'est opposée une autre rigidité, celle des conventions collectives, seule arme que les artisans de l'éducation ont trouvée à leur disposition pour contrer la pénétration omniprésente des décisions centralistes dans leur tâche d'éducateurs. On assiste ainsi parfois, souvent même, dans le secteur public, à une lutte entre les directives de Québec et l'obstination des instances syndicales qui produit, pour user d'un euphémisme, une mauvaise humeur généralisée dont tout le monde souffre, sauf les bureaucrates. Beaucoup d'enseignants en perdent le plaisir d'enseigner, beaucoup d'enfants en développent un dégoût du savoir.

Quand une difficulté atteint cette ampleur, quand il ne s'agit plus tellement de dollars mais de tout un climat, de désespoirs accumulés, d'un désabusement qui se répand comme un cancer, il est trop tard pour parler des pratiques et des procédures, et le risque de guerre totale est en effet grand.

Un gouvernement de petits comptables et de soi-disant fins stratèges oublie le tissu même dont est faite la société qu'il prétend administrer. On pourrait poursuivre longuement la liste des "il faudrait": il faudrait par exemple remettre la question à l'endroit, dans l'enseignement, et s'intéresser d'abord à la tâche et à la qualité; il faudrait redonner des responsabilités réelles aux niveaux local et régional; il faudrait non seulement permettre, mais encourager la diversité et l'expérimentation. Mais le "il faudrait" principal, c'est qu'il faudrait changer de gouvernement.

vous avez la parole

"Jogging" ou suicide par pollution?

Au premier ministre et aux ministres de la Justice et de la Défense

Messieurs

Depuis longtemps mais surtout à l'approche des Jeux olympiques, j'ai remarqué, sans effort, croyez-moi, un engouement frénétique et répandue pour les sports et exercices extérieurs et intérieurs, en particulier le "jogging".

Considérant que tout cela se fait dans une atmosphère presque toujours surpolluée, je m'empresse de vous faire part de mes doutes les plus profonds quant aux bienfaits de ces pratiques irreflexives! Je m'en prends surtout au "jogging", que l'on exécute très souvent dans un affreux nuage d'échappement d'autobus, de camions et de voitures sur le "kik-down".

Considérant que de telles pratiques sont dangereuses pour la santé, et considérant le "jogging", en particulier, comme une tentative, délibérée ou non, de suicide à petit feu, je voudrais faire les suggestions suivantes:

1) Que le ministre de la Santé ordonne que des recherches immédiates soient faites en vue de déterminer:

a) les dégâts infligés à la santé, à certains organes et processus, d'un exercice donné dans un milieu pollué donné;

b) la période en jours consécutifs après laquelle la pratique du "jogging" a "eu" son homme ou sa femme "moyenne". N.B. Ici comme dans les

sondages, voir à prendre des échantillons représentatifs!

c) la "densité" optimum d'exercices (quantité optimum d'énergie dépensée, déterminé sans doute par l'observation de l'activité respiratoire) dans un milieu pollué donné.

2) Que le ministre de la Justice ordonne que des recherches immédiates soient faites en vue de déterminer:

a) si des provisions existent pour punir le suicide à petit feu.

b) s'il n'y aurait pas moyen de punir les coupables en invoquant la négligence criminelle "antipersonnelle".

c) s'il n'y aurait pas lieu, après la lecture du rapport de votre collègue de la Santé, de déterrer ou même de créer une loi des mesures sanitaires, avec effet rétroactif surtout destinée à lutter

contre ce que je nommerais une "crise de désurrection appréhendée".

3) Que le ministre de la Défense proclame l'alerte (car des milliers de ces gens sont armés de façons diverses) et qu'il veuille décentraliser ses "forces", car cette menace, ce cancer est généralisé à tout le Canada.

4) Que le bureau de "planning"

du P.M. organise de toute urgence l'enlèvement du ministre de la Santé qui, de toute façon, n'est qu'un complice avant, pendant et après le fait.

Avec mes meilleurs vœux de rigidité et de courage.

Sylvio Morissette
Montréal

Quand le responsable de l'école publique vante l'école privée...

M. Jean Bienvenue ministre de l'Éducation

Monsieur Bienvenue,

Votre déclaration lors d'une réunion du Conseil supérieur de l'éducation tel que rapportée au téléjournal de samedi soir confirme l'élitisme des valeurs qui ont prévalu dans la formation des dirigeants d'aujourd'hui et que ces mêmes dirigeants voudraient voir se transmettre aux dirigeants potentiels de demain.

"L'éducation délivrée dans les institutions privées serait supérieure à celle donnée dans les institutions publiques." Cette affirmation mérite deux types de remarques.

Premièrement, je dois vous donner raison quant à la qualité éducative

des institutions privées. En effet, ayant eu moi-même le privilège incommensurable de profiter de cette éducation, je suis à même d'affirmer que sur une base comparative avec certaines de mes compagnes de l'époque, l'apprentissage scolaire que je recevais d'un collège privé était plus approfondi que celui de mes compagnes fréquentant des commissions scolaires. Et vous savez pourquoi? Parce qu'à l'encontre de ces mêmes compagnes, jamais je n'ai connu de classes supérieures à vingt élèves alors que pour les autres c'était à quarante à qu'il fallait s'occuper la science professorale. Mais ça, monsieur Bienvenue, il est en votre pouvoir de voir à l'amélioration de la qualité éducative donnée dans les institutions publiques en usant de votre "statut" de ministre de l'Éducation auprès des autorités de

négociations sur la délicate question de la tâche de l'enseignant.

Ma deuxième remarque porte sur les vertus bénéfiques que vous semblez attribuer aux écoles privées, sens de la discipline, sens de l'autorité et de l'effort personnel. Quand on connaît qui fréquente ces établissements scolaires, enfants des milieux politiques, des affaires, rien n'est étonnant. Il est dans l'intérêt du pouvoir établi, pouvoir amalgamé du commerce, de l'industrie, de la finance et de la politique que ces mêmes jeunes soient imprégnés des mêmes valeurs qui ont façonné l'établissement pour la continuité du conservatisme. Mais est-ce bien là l'intérêt de la population comme vous le prétendez? Non.

Non, car vous, le gouvernement dont vous faites partie, le type de gou-

vernement que vous appuyez, ne représentez pas la population, mais les intérêts financiers et commerciaux qui vous ont porté au pouvoir. Il n'est pas difficile pour un émule des collèges privés d'avoir le sens de l'autorité, puisque cette autorité est conforme à ses intérêts. L'autorité découle du droit et le droit qui nous régit répond aux canons du droit bourgeois. On peut facilement comprendre votre intérêt à imposer ces valeurs à une population instinctivement imbuée d'autres valeurs comme l'équité sociale, meilleure redistribution du revenu, etc. Cela correspond à votre position de classe. Mais il est grotesque pour ce faire, de se prévaloir d'un statut public à des fins d'intérêts privés.

Carole Minguy
Québec

Un système inhumain et dangereux

Quand on parle du conflit dans les hôpitaux entre les infirmières et le gouvernement-patron, on voit que les négociations achoppent sur un point central qu'on appelle la "mobilité".

Ce petit mot vague semble intriguer beaucoup de gens. Je crois qu'on pourrait la définir ainsi: le droit de déplacer les infirmières d'un hôpital en les envoyant d'un service à l'autre selon les besoins de cet hôpital.

Cela peut paraître très beau sur papier et je ne doute pas de la sincérité des technocrates qui planifient les tâches de loin, de très loin. Ils recherchent une grande efficacité sur le modèle plus ou moins conscient de l'usine.

Mais les personnes ne sont pas des choses à manipuler et les infirmières sont convaincues que même "l'efficacité" ne se trouve pas là.

Une infirmière est efficace au maximum quand elle travaille dans un domaine connu. Elle y acquiert une connaissance qui la rend consciente de symptômes qui passeraient inaperçus à une autre infirmière de moindre expérience. Elle travaille avec une économie de mouvements, avec exactitude; en un mot, elle devient compétente. C'est là la véritable "efficacité" non plus sur papier, mais dans le réel.

De plus, l'infirmière a le droit de choisir un travail qu'elle aime et pour lequel elle se sent des aptitudes. On n'apprendra à personne qu'on peut se sentir attirée par un genre de travail et non par un autre. Quand on fait un travail qu'on aime, même s'il est difficile, on trouve l'enthousiasme nécessaire pour le bien accomplir.

Elle a le droit aussi à ce qu'on tienne compte de ce stress supplémentaire que représente pour elle le changement constant de service surtout s'il implique un changement important de tâche devant laquelle elle ne se sent pas vraiment compétente. Si par exemple, on n'a pas fait de prise de sang depuis longtemps, on se sent gauche, maladroit et on risque de s'y prendre à plusieurs reprises avant de réussir et le malade est le premier à en souffrir. On peut même se sentir obligée en conscience de refuser un changement de tâche pour la sécurité du malade.

Vous me direz que les dirigeants sont assez intelligents pour ne pas demander la "mobilité" d'une tâche à l'autre. C'est ce qu'ont cru les infirmières qui ont accepté cette clause. "Après tout se disaient-elles ça ne peut-être qu'exceptionnel et il faut faire confiance à l'intelligence des dirigeants". Le lendemain de la signature du contrat à un hôpital bien connu de Québec, deux infirmières qui travaillaient à la salle d'opération ont été envoyées dans un autre service. Elles ont ouvert de grands yeux, refusé une chose pareille qui leur paraissait impensable. Alors, on les a suspendues: elles avaient accepté la "mobilité" dans leur contrat, elles en subissaient les conséquences.

Mais, même à l'intérieur d'une même tâche, il est très pénible de changer constamment de service et de malades. Non seulement parce qu'on ne connaît pas bien les lieux, la place de chaque chose, l'équipe de travail, mais parce qu'on ne connaît pas non plus les malades et parce qu'on n'a pas le temps, si on change de

service à chaque jour et si le travail presse, d'étudier chaque dossier à fond. Quand le personnel de l'hôpital est un personnel mobile, personne ne connaît plus le malade. Il devient lui aussi un pion passant de mains en mains anonymes. Je sais par expérience que c'est inhumain et dangereux. Je pense à un cas précis où une femme est montée à la salle d'opération alors qu'on aurait dû avant de le faire, attendre le résultat important d'une analyse de laboratoire. Mais personne ne connaissait ni la malade, ni le dossier et si la malade n'avait pas été de profession para-médicale et consciente de l'importance capitale du rapport, n'avait répété sans cesse à moitié endormie par la pré-méditation: "ne m'opérez pas sans avoir lu le dernier rapport" (ce qu'on a fini par prendre au sérieux sur la table d'opération) cette patiente se faisait opérer pour les ovaires en pleine crise de pancréatite aiguë, ce qui aurait pu lui être fatal.

On vous dira aussi, peut-être que si la "mobilité" n'est pas adoptée, les infirmières risquent de rester à ne rien faire! Et bien! là, laissez-moi rire. Car vaut mieux rire que de pleurer. Je suis dans les hôpitaux depuis 1949 et j'ai plutôt vu des infirmières travailler pour deux, pour trois même pour quatre que de rester à ne rien faire. Et il manque autant de personnel aujourd'hui qu'il en manquait à l'époque.

Non, les technocrates n'ont pas dû "vivre" bien longtemps dans un hôpital! Peut-être sont-ils passés à la salle d'urgence un jour et ont-ils vu des infirmières assises et en ont-ils été scandalisés! C'est qu'ils n'y sont pas restés assez longtemps pour

comprendre. Quand on a travaillé à ne plus savoir où donner de la tête pendant des heures, si par hasard et miracle il y a une heure d'accalmie, on est très heureuse et en droit de la prendre et de se reposer. Le temps de reprendre son souffle pour être en état de répondre au prochain "boum". On ne peut pas vivre constamment sur la corde raide. Il en va de même dans les autres services: des jours très difficiles parce que les patients sont très malades et heureusement pour tous des jours où ils vont mieux et où on peut respirer.

C'est même si peu "reposant" dans un hôpital que les infirmières le quittent peu à peu pour se diriger vers autre chose. Qui peut les blâmer? Après un certain nombre d'années, on ne se sent plus capable de faire de la rotation, du service de nuit, de vivre sans cesse sur la "corde raide".

C'est pourquoi il manque tant de personnel de quatre à minuit et de minuit à huit heures. Il ne paraît donc pas exagéré, tel que le demandent les infirmières, de régler le problème en donnant aux infirmières qui travaillent à ces horaires difficiles non pas une compensation en salaire élevé et en primes, mais en leur accordant une journée de congé supplémentaire. Bien des infirmières qui ont quitté le travail et parmi elles de nombreuses mères de famille accepteraient alors de revenir à l'hôpital.

Pourquoi ne rend-on pas la vie "vivable" à l'hôpital au lieu d'essayer d'enlever des droits acquis de peine et de misère. Pourquoi déshumaniser encore plus l'hôpital en empêchant des contacts humains valables par la mobilité instaurée de droit

comme à l'usine? Ce n'est pas par des lois qu'on empêchera la pénurie d'infirmières mais en leur donnant la possibilité de travailler de façon humaine et décente et en tenant compte de leurs besoins. La "mobilité" est inhumaine et pour le malade et pour l'infirmière et nous ne pouvons pas l'accepter.

Mais, dans ce château de Kafka où les "grands" sont inatteignables et si loin de la base, dans ce monde où la seule force aveugle et inhumaine compte, comment faire entendre sa voix?

C'est peut-être vrai me direz-vous mais l'hôpital humain ça coûte cher! Je ne suis pas comptable, mais je sais que ça en vaut la peine et qu'un personnel compétent et stable est le seul gage d'une véritable efficacité.

Je sais aussi les sommes fabuleuses gaspillées allégrement autour de nous. Ne prenons pour l'exemple que l'audio-visuel employé tant dans l'enseignement à l'école qu'à l'hôpital. Que de films inutiles (bien sûr, là non plus on n'a pas communiqué avec ceux qui doivent s'en servir!) et un film c'est quelques milliers de dollars! Certains sans doute peuvent servir mais si peu sont essentiels et adéquats!

Faut-il rappeler ce toit du vélodrome inflammable qu'on a construit "pour rien", qu'on va s'amuser à démonter, puis à reconstruire... et quand on n'a pas d'argent pour bien soigner ses malades, on n'a pas le droit de se payer le luxe d'un "Modigliani dans son salon"!

Pour reprendre le terme cher à Mr. Taillibert au sujet de son chef-d'oeuvre de stade!

Monique Rioux
Montréal

LA COURSE À LA PRÉSIDENTE DE LA CSN



UNE LONGUEULE D'AVANCE

Me Yves Duhaime, candidat du PQ dans Saint-Maurice

(L.F.) — Le Parti québécois est en mesure de remporter la victoire lors des prochaines élections dans les huit comtés de la région Mauricie-Bois-Francs, nous a déclaré hier, le président régional du PQ, Me Yves Duhaime, choisi mercredi soir candidat péquiste dans le comté de Saint-Maurice.

Le jeune avocat de

Shawinigan, lors de la convention tenue dans cette ville, l'a emporté sur M. Normand Bédard, un monteur de lignes de l'Hydro-Québec et militant actif de son syndicat. Près de 800 personnes ont participé à cette assemblée, dans une circonscription où le PQ compte 1.300 membres.

Le Parti québécois a

recueilli 30% des voix dans Saint-Maurice en 1973, la meilleure performance du parti dans la région. En 1970, le PQ avait totalisé 23% des voix. Me Duhaime, qui sera en lice pour la troisième fois, est confiant d'arracher le morceau à la prochaine élection.

Saint-Maurice, un comté de quelque 28.000

électeurs, est représenté à l'Assemblée nationale par un "back-bencher" libéral, Marcel Bérard.

Par ailleurs, le PQ a déjà choisi ses candidats dans deux autres comtés de la région: Jacques Baril, un agriculteur de Princeville, dans Arthabaska, et Jean-Paul Touchette dans Nicolet-Yamaska.

LES ÉCOLES PRIVÉES?

Pourquoi y a-t-il de si longues listes d'attente pour la rentrée de septembre dans les écoles privées du Québec?

- Parce que le Gouvernement Bourassa refuse de réduire LE NOMBRE D'ÉLÈVES PAR CLASSE dans les écoles publiques.
- Parce que le Gouvernement Bourassa refuse d'engager suffisamment de SPÉCIALISTES dans les écoles publiques.
- Parce que le Gouvernement Bourassa fait des promesses en l'air au sujet de la réalisation de "L'INDIVIDUALISATION DE L'APPRENTISSAGE" en ne créant pas les conditions nécessaires à sa mise en oeuvre dans les écoles publiques.
- Parce que le Gouvernement Bourassa SUBVENTIONNE DES ÉCOLES PRIVÉES au service de l'élite avec les fonds publics, accordant ainsi une place privilégiée aux écoles privées dans notre société.



“Contre le gel de la qualité d'éducation”

Bourassa et les membres de son Cabinet se dérobent au chaos que les politiques d'éducation du Gouvernement ont créé dans le secteur public en envoyant LEURS ENFANTS dans des écoles privées.

Les enseignants de l'école publique luttent pour créer des conditions d'apprentissage comparables à celles existant dans le secteur privé.



ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS DE MONTRÉAL
5485 Sherbrooke ouest suite 201
Montréal, Québec

Lise Bacon le souhaite

Vers une relance des coops d'habitation au Québec?

(PC, LE JOUR) — Les promoteurs de l'habitation coopérative ou des coopératives d'habitation, au Québec, doivent "déboucher sur une formule qui aura une continuité" et qui permettra de bâtir un véritable mouvement coopératif d'habitation chez nous.

C'est ce qu'a souhaité le ministre des Consommateurs et Coopératives, Mme Lise Bacon, lors du colloque sur l'habitation coopérative qui a débuté hier, à Québec. Ce colloque, organisé par le Conseil de la coopération du Québec, vise à amorcer une relance dans ce secteur plutôt fragile depuis la dissolution, en 1972, de la Fédération Coop-Habitat.

Mme Bacon a dit trouver excellente le projet du Conseil de la coopération de constituer un organisme mère pour les coops d'habitation, comme il en existe dans certaines provinces du Canada. Elle a ajouté qu'il serait logique d'inciter les caisses d'épargne et de crédit à faire l'encadrement des projets et, surtout, d'instaurer un plan d'épargne logement qui collerait au nouveau modèle proposé.

Le ministre a déploré que les projets d'habitation coopérative au Québec n'aient pas eu plus de succès, comme on était en droit de s'y attendre au début des années 1970. Une telle formule avait en effet permis à plusieurs milliers de familles de se loger à des coûts avantageux, grâce à des coopératives de construction de maisons unifamiliales, essentiellement.

Mais, a expliqué Mme Bacon, cette formule contenait une faiblesse: son caracté-



Lise Bacon

rière temporaire amenait chaque coopérative à demander sa dissolution avec la construction de la dernière maison.

"Ce manque de continuité ainsi que la transformation rapide de la société et l'avènement de nouveaux contextes socio-économiques rendaient de plus en plus difficile l'accès à la propriété individuelle.

"Tous ces modèles ont contribué à déboucher sur un modèle encore inconnu au Québec: le logement coopératif", a dit encore le ministre.

Mme Bacon a constaté que le plus grand problème n'a pas été l'échec d'une formule mais plutôt le blocage qui s'est perpétué par la suite et les promoteurs de ces projets, y compris le gouvernement, ont été traumatisés au point de rejeter presque entièrement la formule coopérative dans le développement de l'habitation.

"Cette situation incroyablement dure depuis près de six ans et nous en sommes rendus au point où l'expression "coopérative d'habitation" est presque devenue tabou tant elle suscite de la méfiance et des doutes", a-t-elle dit.

Sico continuera à engager des "scabs"

BEAUPORT (PC) — La compagnie de peinture Sico a fait part de son intention, hier, d'embaucher autant de nouveaux employés qu'il faudra, même si cela semblait provoquer le syndicat.

M. André Maheux, vice-président de l'entreprise, a par ailleurs annoncé que l'usine de Beauport, dans la banlieue de Québec, avait retenu les services de sept ou huit "scabs" pour seconder les 25 cadres qui assurent le fonctionnement de cette usine depuis le déclenchement d'un lock-out, le 24 mai dernier.

Depuis cette date, a ajouté M. Maheux, l'usine de Beauport fonctionne à 50 pour cent de son rendement.

A la suite des "actes de vandalisme" qui se sont produits à trois reprises depuis la contre-grève, souligne encore l'entreprise, celle-ci a réclamé une "protection policière plus appropriée" pour ses cadres et ses autres employés.

De son côté, le directeur de l'usine de Longueuil, M. Paul Parent, a reconnu avoir embauché des "hommes de muscle" pour assurer la paix et protéger les personnes autant que la propriété.

Le présent conflit de travail touche environ 150 travailleurs de la Sico répartis dans ces deux usines ainsi que celle de Montréal, où sont fabriqués les produits Crown Diamond.

Ce que j'en pense...

par
Laurent
Laplante



Alors, M. Daigneault?

Pour des motifs que j'ignore (pas vrai!), M. René Daigneault, directeur de la police de la Communauté urbaine de Montréal, a perdu cette belle éloquence qui le caractérisait tout récemment encore. On ne l'entend plus vanter la supériorité de sa police sur le FBI, ni faire de rapides et avantageuses comparaisons entre les six années nécessaires aux limiers américains pour résoudre un crime et les six courtes semaines qui auraient suffi à son corps d'élite pour percer l'énigme de la Brink's.

La prochaine fois que M. Daigneault se pourfendra d'une grande déclaration, un certain scepticisme accueillera ses propos... Ce sera sans doute attribuable à la dangereuse montée du gauchisme au Québec.

Toujours l'impasse

Il y a quelques années, sous le règne du Solliciteur général Jean-Pierre Goyer, le gouvernement fédéral créait un "bureau

d'analyse" appelé à scruter et à comprendre le crime organisé et l'ensemble des activités subversives. Il était donc prévisible que le gouvernement québécois, tôt ou tard, en viendrait à créer un bureau identique. M. Fernand Lalonde vient de confirmer la validité de cette extrapolation.

Le Solliciteur général du Québec vient du même coup de confirmer une autre théorie: d'année en année, ceux qui s'intéressent au crime organisé conservent la même vision stérile du phénomène. Même s'ils disent le contraire, ils continuent, en effet, à toujours considérer le crime organisé comme un simple territoire de chasse policier. Seuls les policiers, d'après eux, y comprennent quelque chose. Seuls des policiers seront donc appelés à faire partie des bureaux d'analyse. Le résultat, on peut pourtant le prévoir dès aujourd'hui: le crime organisé résistera aisément, comme il l'a toujours fait, aux efforts exclusivement policiers.

Pour conserver une possibilité de réussite, il serait pourtant indispensable que l'on confie enfin une

Je me souviens

Date: 21 mai 1976.

Lieu: commission permanente de la présidence du conseil, de la constitution et des affaires intergouvernementales.

Acteurs: Le ministre François Cloutier et le chef de l'opposition officielle, M. Jacques-Yvan Morin.

M. Morin: De toute façon, M. le Président, le ministre devrait se réjouir de la possibilité de construire une muraille de Chine dans des conditions comme celle-là. Cela ferait beaucoup de beaux contrats pour les entrepreneurs libéraux.

M. Cloutier: Mais non, puisque c'est vous qui le construisez. Vous pensez bien que vous seriez assiégés par vos amis.

M. Morin: Nous aurions soin d'avoir recours aux entrepreneurs qui ont déjà fait leur preuve aux Jeux olympiques et à la Baie James.

M. Cloutier: Vous allez avoir de drôles de surprises.

partie de l'analyse à des sociologues, à des anthropologues, à des politologues. Autant et plus que les sciences policières, ces disciplines sont capables de cerner la dimension sociologique et politique du crime organisé. Elles peuvent comprendre, ce dont les policiers sem-

blent incapables, que le crime organisé n'est aucunement vaincu lorsqu'on a réussi à localiser ou même à faire condamner un couple de caïds. Ces disciplines tenteraient donc de définir, ce que les policiers de tous les

Je me souviens

Date: 21 mai 1976

Lieu: Commission permanente de la présidence du conseil, de la constitution et des affaires intergouvernementales.

Acteurs: Le ministre François Cloutier et le chef de l'opposition officielle, M. Jacques-Yvan Morin.

M. Morin: Je m'arrête, M. Le Président, puisque...

M. Cloutier: Cela va très bien. Ne vous occupez pas des activités de notre côté. Nous les contrôlons bien.

M. Morin: C'est parce que j'ai l'impression que vous ne saisissez pas les questions que je vous pose si vous avez l'oreille ailleurs.

M. Cloutier: Attendez d'abord de la poser et vous jugerez si je la saisis ou si je ne la saisis pas. Vous êtes en pleine hypothèse.

M. Morin: Bon. Avez-vous fini vos consultations?

M. Cloutier: Le problème n'est pas pertinent au débat. J'attends votre question.

M. Morin: Bien. Si...

M. Cloutier: Allez-y.

M. Morin: Je veux avoir l'oreille du ministre.

M. Cloutier: Ecoutez. Vous en avez une, cela vous suffit: vous n'avez pas besoin des deux.

pays semblent incapables de faire, une stratégie apte à rejoindre le crime organisé dans sa racine socio-économique et politique.

L'autre interprétation, c'est que M. Fernand Lalonde sait tout cela et qu'il

se contente délibérément de gestes stériles, mais spectaculaires. De quoi ne rien régler du problème, mais de quoi remplir une nouvelle cassette pour les "programmes" du premier ministre.

Destination Québec

Safari en canot à travers la forêt québécoise

4 jours 3 nuits à partir de \$180.00 par pers. (Départ le 12 juillet).

7 jours 6 nuits à partir de \$298.00 par pers. Départs: le 4 juillet et le 15 août
Comprenant: transport aérien - transferts - tous les repas - les escortes.

Québec, Saguenay et Tadoussac

6 nuits à partir de \$241.00 par pers. Départs: le 4 juillet et le 15 août, comprenant: transport aérien - transferts - logement et voiture

Lajeunesse

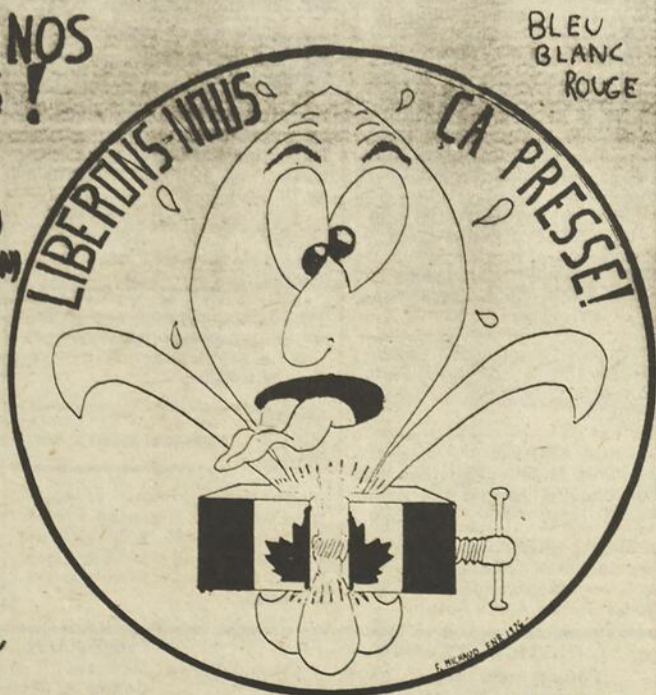
AGENCE DE VOYAGE

9257, rue Lajeunesse, Montréal, (514) 381-5366 Permis 50357

AFFICHONS NOS CONVICTIONS!

CHANDAILS COTON
\$4.49 + 0.50 (EXPÉDITION)
GRANDEURS:
EXTRA-PETIT, PETIT,
MÉDIUM, GRAND ET
EXTRA-GRAND.

LES ÉDITIONS
DE L'ÉTAU
197 MARTIGNY,
NEUFCHÂTEL,
QUÉBEC.



DIAMÈTRE: 8 PO.

Tricofil est là.

Et pour longtemps. Depuis deux ans, avec l'appui de milliers de Québécois, nous avons affirmé notre désir de vivre pleinement notre dignité de travailleurs.

Récemment, le Mouvement Desjardins nous consentait un prêt de \$250,000 pour l'achat de l'usine. Il nous reste à trouver

\$400,000 d'ici le 15 juillet pour compléter la transaction.

Pour le Québec, Tricofil est un symbole. Pour nous, c'est notre vie, notre dignité. Partagez-la.



Adressez vos dons à

Campagne-Tricofil

C.P. 501, Saint-Jérôme

Les dons peuvent également être déposés dans toutes les caisses populaires, caisses d'économie ou banques à charte.



Une usine bien à nous... grâce à vous

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du
lundi au vendredi de 10h. à 5h
331-8961

50 MESSAGES
51 MESSAGES DIVERS
100 IMMEUBLES
A VENDRE
101 propriétés à vendre
105 propriétés à revenus
108 propriétés à la campagne
113 propriétés demandées
117 propriétés commerciales industrielles
126 maisons mobiles
130 chalets à vendre
132 fermes à vendre
134 condominiums
appartement à vendre
147 terrains à vendre
150 terreaux à vendre
152 maison de campagne à vendre
153 hôtels - motels
156 bureaux et locaux à vendre
162 garages à vendre
165 divers à vendre

200 LOCATION
202 appartements à louer
204 appartements chauffés à louer
207 appartements meublés chauffés à louer
209 appartements demandés
211 appartements et logements à partager
214 logements à louer
218 logements chauffés à louer
222 logements chauffés meublés à louer
224 logements demandés
227 logements à sous-louer
228 appartements à sous louer
229 chambres à louer
231 chambres demandées
234 commerce demandés
239 bureaux et locaux à louer
241 bureaux demandés
243 magasins à louer
248 propriétés à louer
258 chalet à louer
260 chalets demandés

263 maisons de campagne à louer
266 places commerciales
271 hôtel villégiature
272 ferme à louer
275 garage à louer
278 entreposage
280 terrain à louer
283 on demande à louer
285 salles-studios-ateliers
288 divers à louer
300 MARCHANDISES
302 ameublement
305 antiquités à vendre
308 antiquités demandées
310 articles de ménage
314 articles camping
caravanning - tentes
316 articles sport - skis
319 instruments de musique
322 photos et cinés
330 matériaux de construction
331 livres
332 effets de bureaux

magasins - restaurants
335 tableaux - peintures
337 livres
338 artisanat
349 lingerie -
fourrures - vêtements
350 T.V. - stéréos - radios.
354 monnaie - timbres
360 bois - charbon - huile
369 animaux à vendre
371 acheterais animaux
379 divers à vendre
380 divers demandés
385 équipement de ferme

400 SERVICES
402 peintre
405 électricien
407 plombier
410 reboureur
413 entrepreneur
417 denturologiste
420 menuisier - ébéniste
425 service domestique

429 garderie d'enfants
430 perdu et trouvé
433 chauffage
435 planchers
438 déménagements
transport - camionnage
440 services divers
444 lavage - nettoyage
450 décoration
455 impôts - tenue de livres
459 portes et fenêtres
460 tailleur
465 terrassement

605 voyages - transports
608 ventes de charité
612 encans
620 Chasse & pêche
625 divers
630 avis légaux - appels d'offres de mande de soumissions
634 décès
638 remerciement
640 messe
700 ÉDUCATION
701 école
715 cours de perfectionnement
720 éducation
722 cours de piano
725 divers - cours
800 EMPLOIS
800 service de personnel
807 couple demandés
810 hommes demandés
820 femmes - filles demandées
830 hommes - femmes demandés

50 messages
DISCOTHÈQUE MOBILE CLAUDE ET ANDRÉ POUR TOUTE OCCASION MUSIQUE DE TOUT GENRE PRIX RAISONNABLE. 274-4910 - 322-7914.

Famille professeurs recevrait enfants 6-11 ans pour pension vacances. Chalet privé Laurentides. Tél.: 681-4545.

Désire acheter une Suzuki 500 Titan accidentée pour pièces, aussi une fourche de Suzuki 550 avec frein à disque. Appelez 279-9520.

Auberge fort sympathique et à prix modique \$5.00 par soir (A Saint-Etienne de Bolton, près d'Eastman, à 1 1/2 mille de la sortie 58 de l'autoroute des Cantons de l'Est. Merveilleux site. Informations: (514) 297-2188.

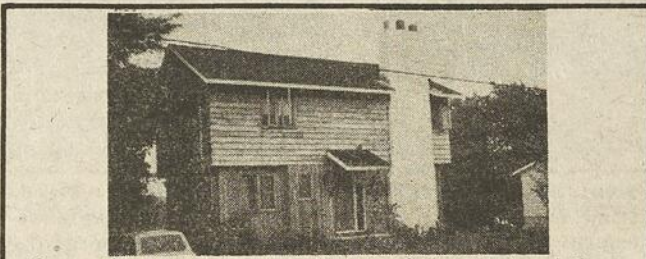
101 propriétés à vendre

RIVE SUD
St-Luc, près Laprairie.

Maison de ville, jardin, 100% d'intimité, en bordure d'un parc et d'un lac. Centre d'achats, transport à proximité. Comptant minimum requis \$2,800.

Pour rendez-vous:
C. Leblond,
866-0268.

101 propriétés à vendre



Cause départ, sur les rives du Richelieu, à l'abri des inondations, maison en cèdre, 2 foyers, terrain 84' x 225', 3 chambres à coucher, 1 1/2 salle de bain, à trente minutes du centre ville par la future autoroute 30. Offre à considérer. 514-785-5637.

St-Benoît Mirabel Bungalow, belle terrasse grand jardin ruisseau 670-6568.

ST. HILAIRE: Situé près des écoles, bungalow 4 chambres, salon avec foyer de pierres, salle à manger, petit batchelor de 3 pièces au sous-sol, loué avec bail, grand terrain avec arbres, piscine creusée. LISE DURESNE 467-6576 467-2156 MLS.

IMM. SELECT COURTIERS

ST. HILAIRE: Splendide chalet Suisse en cèdre construit au pied du mont, majestueux foyer de pierre dans salon, cuisine ensoleillée avec four encastré et plaque chauffante Jenn-Air, mezzanine 3 chambres, 2 salles de bain complètes, salle de jeux avec base pour 2e foyer, chauffage électrique, garage, terrassement fait. Exclusive. LISE DURESNE 467-6576 467-2156.

IMM. SELECT COURTIERS

ST. MATHIAS: A 25 milles de Montréal sur 2 arpents de terrain, Joli bungalow de 5 ans en excellente condition en plus grand garage pouvant se convertir et aussi serre, belle occasion de venir habits la campagne. LISE DUFRESNE 467-6576 467-2156 MLS.

IMM. SELECT COURTIERS

ST. HILAIRE: Propriété impeccable dans secteur de choix, cottage de 4 chambres, 2 1/2 salles de bain, grande salle à diner, salon avec foyer, cuisine dinette avec plaque chauffante et four encastré, salle de jeux, garage, grand terrain boisé, très privé. Exclusive. LISE DUFRESNE 467-6576 467-2156.

IMM. SELECT COURTIERS

OTTERBURN: Belle propriété en excellente condition, situé sur rue tranquille, 3 chambres, cuisine, salle à diner, salon avec foyer, beau terrain avec arbres. LISE DUFRESNE 467-6576 467-2156 MLS.

IMM. SELECT COURTIERS

101 propriétés à vendre

ST. HILAIRE: Bungalow 4 chambres, salle à diner, salon avec foyer, très grand terrain clôturé avec piscine creusée, près des écoles. Occupation 1 juillet, \$315 par mois. LISE DURESNE 467-6576 467-2156.

IMM. SELECT COURTIERS

OTTERBURN: Nouveau sur le marché, split-level brique de bonne construction, salon avec foyer, 3 chambres à coucher, salle de jeux, garage, terrain avec grands arbres, près écoles et transport. Taxes basses. LISE DUFRESNE 467-6576 467-2156 MLS.

IMM. SELECT COURTIERS

ST. BRUNO (Sommet Trinité): Le confort de la ville au coeur de la campagne. Maison spacieuse style campagnard. Valeur extraordinaire. Salle à diner, foyer dans salon. Beau boisé. Maison qui a tout pour plaire. Unique en son genre. Réjane Leith 653-2496 653-6740.

MONTREAL TRUST, COURTIERS

Belle maison canadienne à Rigaud, 108 ans, sur grand terrain, complètement rénovée en 1975. Grand salon, salle à manger, 4 grandes chambres à coucher, salle de bain et toilette, 35 minutes du cercle Décarie. Prix: \$69,000. 1-451-0296.

OTTERBURN: Ancienne résidence tout brique de 2 étages en parfait état, 5 chambres à coucher, salon avec foyer, salle à manger avec foyer, grand solarium, terrain de 28,900 p.c. avec arbres. Demande \$80,000. LISE DUFRESNE 467-6576 467-2156 MLS.

IMM. SELECT COURTIERS

ST. HILAIRE: Beau split-level de luxe située dans secteur résidentiel sur 11,700 p.c. de terrain paysagé, 4 chambres, salon, salle à diner, salle de séjour au niveau de la rue avec foyer et portes patio, vaste sous-sol. A voir. Exclusive. LISE DUFRESNE 467-6576 467-2156.

IMM. SELECT COURTIERS

OTTERBURN: Coquet cottage de 3 chambres, salon incluant système Heathkit de stéréo et T.V. couleur, salle à manger, chauffage électrique, garage, grand terrain clôturé avec arbres matures. LISE DUFRESNE 467-6576 467-2156 MLS.

IMM. SELECT COURTIERS

Maisons québécoises, pièces sur pièces, telles quelles, défaits ou remontées. 659-9432, soir.

Chalet meublé eau - tél. - élec. terrain 100 x 300 Lac Deux-Montagnes, Rigaud. E. Lavoie 621-3515.

Carignan - Maison 1 1/2 étages 3 chambres. Chambre de lavage. Garage chauffé. Terrain 120 x 150 \$42,000. Roch L'Italien. 658-1576.

Ile Bizard, bungalow 5 pièces, garage double détaché, piscine, très beau terrain paysagé. \$45,000 - 626-0917. Paul André Savoie.

108 propriétés à la campagne

Maison de ferme entièrement rénovée poutres apparentes. Chauffage électrique. Egalement chauffage au bois pour le romantisme. Sur trois arpents boisés. Etang avec source et ruisseau. 30 milles de Montréal via autoroute 30. Prix \$23,000. Vente rapide cause transfert. 464-1058 après 4 heures.

147 terrains à vendre

Bord du magnifique Lac Chapeau 20 milles de contour au coeur des Laurentides, 150 pieds de façade. Seulement \$2300. Comptant \$500. 363-8291 621-6223.

ST. HILAIRE: Terrains à vendre. Venez me consulter pour l'achat de terrains dans St. Hilaire, dans secteur résidentiel, de toutes dimensions et à tous les prix. LISE DUFRESNE 467-6576 467-2156.

IMM. SELECT COURTIERS

152 maisons de campagne à vendre

Maison de ferme 8 pièces, bon état, entre Drummondville et Nicolet, terrain 2 arpents, jardin, quelques arbres, etc. \$12,500. 467-2123.

202 appartements à louer

ESPAGNE (Costa Brava) appartement 4 pièces confort Location semaine. mois. Privé. Tél.: 681-4545.

209 appartements demandés

Jeune couple recherche logement ou appartement dans St-Lambert ou Outremont 4 1/2 ou 5 1/2 d'ici le 1er septembre Tél: Mme Corbeil 845-6203 entre 1h00 et 5h00 PM.

214 logements à louer

Grand 3 1/2 meublé, ensoleillé, haut de triplex, près métro Cadillac. Tout compris \$180., libre immédiatement. Lise 526-0535 entre 10h00 am et 2h30 pm.

229 chambres à louer

Pour les Jeux chambre meublée à jouer. 1-2 personnes Privilèges: cuisine, salon, jardin. Tout fourni: Tél.: 681-4545.

239 bureaux et locaux à louer

Disponible immédiatement. Ste-Catherine est près Pie IX. Trois bureaux 25' x 30' chacun. Transformations possibles pour petites entreprises. Bâtisse neuve. 697-4186.

248 propriétés à louer

ST. BRUNO: Location idéale - près de toutes commodités. Populaire Alcan split-level, 4 chambres à coucher, salle familiale. Garage. Piscine hors terre. Terrain arboré, patio, rocaille. Condition impeccable. Secteur recherché. Réjane Leith 653-2496 653-6740.

MONTREAL TRUST, COURTIERS

258 chalets à louer

Maison de campagne 7 pièces confort près Victoriaville (Tingwick) Location semaine mois Tél.: 681-4545.

283 on demande à louer

P.Q. Marguerite-Bourgeoys recherche local dans La Salle spécialement dans secteur Ste-Catherine. Labouré, 2 pièces 1/2 environ, beau, bon, pas cher! 366-3788.

300 marchandises

Climatiseurs Electrohome - 6,000 BTU - 8,000 BTU - 10,000 BTU - En stock, service et garantie inclus, appelez-nous pour prix. Maison Beaudet Inc. 8723, 10ième ave. 729-5217.

302 ameublement

Lit d'eau, pins ou finis merisier, ou capitonnés, velours côtelé, ou borg, beanbags et coussins. DÉCOR PLUS 1203 Crescent. 871-8008.

Bureau de travail, à vendre (adolescents, adultes). Prix ridicules. Bois brun chrome. Dyane, 331-8961 #232 ou 254-0230.

Cause départ meubles, tiffany, divers vêtements 9-10 ans. Grand choix bon état: 272-6393 AM.

MATELAS

Toutes grandeurs, marques et qualité à prix d'escompte. Livraison immédiate. Lits queen size, King size, lits ronds... etc...

MANUFACTURIER MEUBLES NON PEINTS

Le plus grand choix au pays. Tout pour le foyer, cuisine, chambre, salon, antiquités, etc...

207 Beaubien est, Montréal 276-9067

45 Beaubien est, Montréal 270-2093

790 Atwater, Montréal 935-6716
Fermé le mercredi

PETITE ANNONCE GRATUITE

Bon valable pour une parution par jour, par personne. Maximum 15 mots. Les Annonces seront publiées avec le nom et le numéro de téléphone dans les quinze jours de leur réception. Cette offre ne s'étend pas aux maisons d'affaires et groupes à but lucratif.

Ecrire en lettres moulees: maximum 15 mots

nom _____ Tel: _____

adresse _____

ville _____ téléphone _____

signature _____ Rubrique No _____

Journal LE JOUR, 387 Boulevard Lebeau, ville St-Laurent

Avis à nos lecteurs

A titre de service aux Québécois, LE JOUR publie une liste de numéros de téléphone permettant de rejoindre des services, 24 heures par jour, sept jours par semaine, susceptibles de les aider dans des situations d'urgence.

En cas d'urgence...

Enfants maltraités: Comité pour la protection de la jeunesse, Montréal: 873-5435;
Reste du Québec: 1-800-361-8854
Services sociaux de Montréal: 527-4331
Centres antipoisons:

Sainte-Justine. 731-4931
Montreal Children's Hospital. 937-8511
Centre de détresse de Montréal, 935-1101
Un conseil de prudence: conservez près de votre appareil de téléphone les numéros des services d'incendie et de police de votre région.

302 ameublement

Cause mortalité: poêle, frigidaire, mobiliers: cuisine, chambre, salon, lampe, cadre, etc... 7121 Beau-drière app. 3, Anjou.

305 antiquités à vendre

Ancien lit en cuivre, propre et vernis, gros poteaux \$550.00 272-3454 Jean Foisson.

Vendrais ancien buffet en chêne avec miroir bideauté, portes sculptées, hauteur: 6 pieds \$125.00 272-7104. Francine.

Horloge de Parquet CIRCE 1850 pin-cuivre et porcelaine fonctionne bien, René-Jacques Bélanger 273-9058.

Armoire garde-robe, 2 portes, miroirs Biseautés, tiroir, merisier, fin siècle, \$350, appeler Richard, soir, 276-0632.

5 chaises Louis XV antique, tabouret antique, Table en noyer antique. A vendre séparément. J. Paul Trépanière. 348-8443.

Antiquité. Table à panneaux, ou pin, contenant, 42"/43" excellent état 672-0965.

A vendre, mobilier de salon antique comprenant causeuse, fauteuil, table à café. Après 5 heures 728-7162.

Lessiveuse, Essoreuse et support pour superposer Min-sècheuse. Simplicity. Coul. Avocada. Les 3 items. \$195.00 332-1200.

2 tableaux peinture, lave tapis, électrolux, jardinière, moulin couper légumes, faire salade divers articles. 387-5928.

Laveuse de tapis Electrolux. Moulin pour couper les légumes, salade. 387-5928.

Laveuse-essoreuse, baycrest, deluxe, 2 moteurs, jaune, très bonne état après 7 heures, \$125.00 389-5465.

310 articles de ménage

Frigidaire 17" cube, Roy, Frost Free, poêle, Roy 30" 6 mois d'usage Appeler Daniel 392-7691 (jour) 259-2372 (Soir)

314 articles camping caravanning - tentes

Roulotte neuve corsaire 1974, 26 1/2". Tél.: Soir: 622-1113.

Roulotte Sunset 74 17 pieds douche et toilette \$3,850. 334-8456.

319 instruments de musique

A vendre guitare Fender "Telecaster" avec et la Fender de luxe. Très bonne condition. FU22 s'adresser au "JOUR" ou appeler 819-265-2880.

A LOUER, discothèque mobile Mada, pour toutes occasions. Jean: 722-8805 Yvon: 666-6836.

322 photos et cinés

Equipement Nikon avec 4 lentilles 276-1553.

Caméra super 8 Minolta, D-6 projecteur Kodak M-70, accessoires, Jean-Yves. Jour: 870-3317. Soir: 331-6967.

330 matériaux de construction

Super-marché moderne, prix \$18,500, comptant: \$8,500., balance payable en 5 ans, cause: retraite. Pas d'agent. Visible de 6 à 9 pm. 194 rue Smith, Ville Lasalle. Contactez Emery.

335 tableaux - peintures

Plusieurs répliques de tableaux des grands maîtres de la peinture à vendre à très bas prix. Particulier 279-5276.

Quelques tableaux de jeunes peintres québécois plus un voilier des ateliers Bourgault à vendre à très bas prix. Particulier 279-5276.

335 tableaux - peintures

Sculpture "La mère et l'enfant", reproduction d'urnes grecques faites à la main, à vendre à bon compte. Particulier 279-5276.

338 artisanat

Ourdissoir à vendre de quatre verges ayant servi un mois. S'adressez à Richard entre-9 heures et 4 heures p.m. 384-2413.

Fabriquons en cuir véritable, tout article sur demande. Fait à la main, et sur mesure. Daniel ou Carole. 382-6300.

349 lingerie - fourrures - vêtements

FOURRURE LESSARD & REHEL
Pour achat de vos fourrures épargnez de 50 à 80% en achetant directement de la manufacture. Altération, transformation, manteaux faits sur mesure sans frais. Manteau de cuir pour homme et femme. Passez nous voir sans obligation. Du lundi au samedi de 8 hres à 6 hres. 1449 St-Alexandre suite 802, 849-2520.

Chapeaux mariées, voyages de noces, fleurs, formes, tulle, grand choix, 6870 St-Hubert. Mtl.

369 animaux à vendre

Trois grands danois femelles couleur tan âgées de trois mois 224-5012 436-2077.

379 divers à vendre

Fenêtre à vendre. 12 fenêtres avec doubles. Fenêtre grandes et petites. Tél.: 1-839-3709.

Guitare espagnole valeur \$400 et trompette si bémol neuve valeur \$600 Prix à débattre. 731-9580.

Un sofa, deux fauteuils à vendre très propre. 721-0353.

5 fenêtres pour chalet, six dollars chacun en très bonne condition. 663-2282.

Fournaise à l'huile, en bon état à vendre. 585-0722.

1 lit 39" x 73", sans tête, parfait état comme neuf. Seally \$40 aider femme chef de famille. 522-2493 ou 271-5938.

Belle grosse malle garde-robepas chère pour décoration ouv vrai voyage. 482-6399.

Couvre sièges faits sur mesures pour Peugeot 504 1975-76, poils longs, meilleure qualité, beige \$90. 467-8805.

A vendre, 2 lits jumeaux (39"), très fermes, 9 mois d'usage. \$250. 334-4088.

Tente roulotte toit mou 4 places, bon état après 5 hres. 769-0863.

Carabine à air "Red Ryder" pour plomb, pour tir sportif, en parfait état d'usage \$12. 321-2681.

4 bidons de 3 à 4 gallons, en très bon état, pour essence, huile ou autres 321-2681.

Poêle 30", réfrigérateur, fournaise genre tortue antique, 2 roues et pneus de Chrysler, chalet à St-Adolphe au petit lac long. 254-3121.

Pour bébé: articles neufs, lit d'auto, biberons Playtex, marchette, habit "Borg" etc... 323-1021.

Bassinette pour bébé à vendre. Appelez Angèle: 524-8244.

Quelques bidons en parfait état pour usage varié de 2 à 4 gallons 231-2681.

Carosse Landau, Lloyd, marin et blanc, avec panier sur les roues de luxe. Longueuil, 651-6024. \$35.

1 mini-laveuse essoreuse Viking presque neuve et 1 poêle électrique \$225. 873-2143.

379 divers à vendre

IMPRESSION DE T-SHIRTS de tous genres. Design gratuit. André soir ou matin. 670-9835.

Boîte à guitare 12 cordes, doublé feutre rouge. 334-4618.

Je casse maison, j'ai quelques meubles, bibelots etc... à vendre. 279-5276.

2 tapis vert 12 x 9 or 12 x 10 et 9 x 9 très propres. Le tout \$300, avec sous tapis 7249 Blvd. Pie IX. 727-8427.

Piano-table Weber, magnifique en parfaite condition. 581-4981.

Tondeuse électrique Sunbeam 2 lames \$15. 581-0028.

Belle télévision noire et blanc beau meuble en ordre prix avantageux parfait pour sous-sol. 388-0965.

Petite bassinette avec matelas neuf. Grande bassinette avec matelas. Habit Ski-doo unisex 2 ans neuf. 270-2577.

Fauteuil de salon en satin broché vert \$150. Après 6 heures Tél.: 277-0775.

Portes coulissantes de bain. Remise de jardin. Aspirateurs cuisine. Tête capitonnée-lit. Patins glace fille. Pointure 7 1/2-8. 388-8342.

Cuisinière Moffat électrique 110/220 blanche 30 pouces usagée mais fonctionne bien. Prix \$30. 526-7572.

Canot "Radisson", 14' fibre de verre, neuf \$275. Appeler à 627-2750 (jour) et 681-8836 (soir).

Tente "Woods", 9 x 12 avec auvent \$75. Le jour appeler à 627-2750 et le soir à 681-8836.

BUREAU DE TRAVAIL A VENDRE (ADOLESCENTS, ADULTES). PRIX RIDICULE, BOIS BRUN ET CHROME. DYANE, 331-8961 #232 OU 254-0230.

380 divers demandé

Troupe de théâtre cherche local de répétition. Tél.: 277-9090.

410 rembourreur

A la Clinique (de rembourrage) Beau-Bien Enr. Spécialité recouvrement de sets de salon; sans problème ni souci travail garanti par écrit estimation gratuite. Prix défiant la concurrence. Réservez immédiatement une facturation. Nous vendons des mobiliers de salon flamboyants neufs. Information: 277-9970.

417 denturologiste

J. Gauthier fabrication et réparation de prothèses dentaires 728-3401.

429 garderie d'enfants

Veuve seule, 35 ans, avec voiture. Garderait vos enfants les soirs de semaine. 523-9548.

430 perdu et trouve

Jeune German Sheppard trouvé sur l'Avenue des Pins 849-7863 288-7250.

438 déménagements transport camionnage

DÉMÉNAGEMENT estimation gratuite. Prix à l'heure assurances sur les meubles. Hommes d'expérience Daniel Bélanger, jour: 259-1626 soir: 253-2664.

APELEZ PIERRE, déménagement en tout temps, estimation gratuite. 866-0335 676-0498.

AMAS: prix accepterait petit déménagement rapide. 525-6872.

ENTREPOSAGE déménagement à prix modique, local ou longue distance 521-8873. Acceptons Bien-Etre Social.

438 déménagements transport camionnage

Camion pour déménagement 279-1432.

440 services divers

L'ÉCHANGE
ACHAT VENTE ÉCHANGE
—Disques usagés
—Livres (science fiction et policiers)
Artisanat québécois
3706 St-Denis 849-1913.
Métro Sherbrooke

444 lavage - nettoyage

Lavage murs, vitres, tapis plancher, sablage, varathan, peinture. Estimation gratuite, service 7 jours M. Roger 676-3332.

Nettoyage de tapis à la machine. Après 6 heures. 727-1460.

455 impôts - tenue de livres

DECLARATIONS D'IMPOT
Formule depuis 1968 tenue de livres. Tél.: 381-5425.

602 activités sociales

Discothèque mobile - maître de cérémonie, musique continuelle pour toutes occasions. Satisfaction garantie. G. Lajeunesse, 642-8169.

630 avis legaux - appels d'offres - demandes de soumissions

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-02-010 837-768 COUR PROVINCIALE PERCO LTEE

vs
ADA-BEC SYSTEM LTD. PAR ORDRE DE LA COUR:
La défenderesse, Ada-Bec System Ltd., d'adresse inconnue, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à la Cour Provinciale, 10 est rue Craig à Montréal, à son attention. Montréal, ce 14 juin 1976
Me Bouvier
Greffier adjoint
Mes Unterberg, Boyer, Mainville, Bonin & Robert
1980 ouest, rue Sherbrooke, suite 700
Montréal, Québec.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTREAL NO.: 500-12-057391-769 COUR SUPERIEURE DAME DIANE PONSFORD, ménagère, domiciliée et résidant dans la Cité de Pierrefonds, District de Montréal,

Requérante

vs
WALLACE BRECKENRIDGE, présentement d'adresse inconnue, Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé WALLACE BRECKENRIDGE, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces, Palais de Justice de Montréal, à son intention. Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce, qu'elle sollicite.
Ville St-Laurent, ce 11 juin 1976.
A. BEAULIEU, REGISTRAIRE-ADJOINT
DESCOTEAUX, MURRAY & GLASZ,
Procureurs de la requérante, 696 Boul. Ste-Croix, Ville St-Laurent, P.Q.

725 divers - cours

Cours de théâtre, privés, interprétation - improvisation - création. 387-8741.

810 hommes demandés

VENDEUR avec ou sans expérience, à base de commissions uniquement - compensation limitée seulement par votre mérite ou ambition. Plein temp ou temps partiel. Enduits d'étanchéité pour toitures **GOODYEAR** et autres nombreux produits d'entretien. Compagnie solide, établie depuis 1904. Ecrivez, avec références à **CONSOLIDATED PROTECTIVE COATINGS, LTD.**, 2300 Schenker Street, Ville La Salle, Québec H8N 1A2.

830 hommes - femmes demandés

LES ATELIERS D'ÉDUCATION POPULAIRE
recherchent
ANIMATRICE (ANIMATEUR)
à temps plein.
●Débutant début d'août 76'
●Expérience en groupe populaire
Faire parvenir curriculum vitae avant le 22 juin 76' à:
Les Ateliers d'Éducation populaire
350 Boucher
Montréal
271-4084.

Pâtissier demandé, 336-5515.

Comédien metteur en scène cherche travail avec groupe sérieux qui vise un fini professionnel quelque soit le genre de spectacle. Appelez 525-5211.

845 emplois demandés

Galerie d'Art, cherche assistant(e) gérant(e) bilingue. Tél.: 279-2188.

903 bateaux moteurs yachts

Voilier OD11 à vendre. Aubaine 1975. 1 mois d'usage. Jean Chartier 322-4941.

999 autos à vendre

Oldsmobile Delta 69, très bonne condition, radio AM-FM vitres électriques, 8 cyl., de luxe, \$650. Yves ou Marcel, 727-7719 (sam. de préférence).

Aubaine, Nova 73, 39,000 m., très propre, \$1,800. 364-1851 après 5 h 00 p.m. en semaine.

Renault 10 1972, expérimente du Canada au Guatemala, belle, pas propre, douce, une vraie maîtresse. 18h. Sylvain Gougeon, 663-9123.

Chevrolet Station Wagon 1973. Jean Duhaime, 364-2461.

Aubaine! Toyota Corona Deluxe, 2000 C.C. automatique, vitres teintées, AM-FM, bas millage. Attache, peinture neuve, Dame, impeccable. Colette Periard 666-9162.

Super Camper, value-van 66, 57,000 milles, très propre, tout ça pour un bon prix. Daniel Bourbonnais 738-9627.

Datsun 1969 en bon état carrosserie refaite à neuf. Besoin de peinture laisserait à \$200.00. Justin Matte 677-8308.

Dodge Démon 71. 318 Toit vinyle. AM-FM, 55,000m. bonne mécanique. Carrosserie rouillée. \$850.00 J.G. Lamarche 625-3548.

Mercédès 1966, moteur neuf, 20m/gal. Modèle 250SE, rouge vin, \$1250. Soir. Francine 381-6027.

Camper, value-van 66, 57,000 milles, encore très propre, urgent, bon prix au premier arrivé. Daniel Bourbonnais 738-9627.

Toyota Celica ST 73, Manuelle, 39,000 milles, radio am-fm, excellente condition. Particulier. Jean-Louis Chenail 474-1448.

PINTO 72, 33,000 milles, automatique, pneus neufs, radio AM-FM, \$1,000. Après 5h00, Claire 279-5893.

Pièces pour Jaguar Mark 2. 1960. Pare-brise, tableau de bord etc. Appeler après 5hr. Pierre 365-2178.

Dodge Dart Sport 74, sièges baquets, radio AM-FM, "Tape", 36,000 m. tél. 648-8589. Yves Daoust 648-8589.

999 autos à vendre

Citroën 71 DS-21, 53,000 milles. Bon état. Raison: auto fournie. Particulier. S'adresser 514-753-3724. Michel Vézina.

J'ai besoin d'une Peugeot 404- de l'année 1963 à 1967. Pour pièces. Normand 322-9659.

DATSUN-1974, 710, 2 portes, AM-FM, radial, anti-rouille, 21000M, \$2250. Tél.: 671-7741. Après 6 heures. Nicole Bourget.

Capri 71 (Ford) 1600, rouge, 39,000 milles. Pneus radials. \$1,100. Raoul, Jour: 932-2967, soir: 351-6928.

Plymouth Satellite - 1972. S. Freins S. Directions. Aubaine. Radio, Moteur 318. P.Y. Loïselle, 388-0811

Chevrolet Station Wagon 1973. Jean Duhaime, 364-2461.

Dodge Demon 72, rouge, 6 cyls, automatique au plancher, console, roues sports, AM-FM, 41,000 milles. \$2,200.00. Raymond Thibodeau, 725-7730.

RENAULT 15-1973, automatique radio AM-FM, 29 mm. parfaite condition. \$2,300. Femme seule propriétaire. Soir 388-5305.

Renault 12 TL 72 Manuelle très bonne mécanique: 474-1823.

Austin Healey 1963 pour pièces, moteur, 4 pneus, roues rayons, toit rigide \$200. 464-0662.

Mustang convertible 73 très propre, (urgent) demander Jean: 581-9220.

Austin Mini Cooper. 1971. Moteur: excellent. Carrosserie: bonne. Système électrique: pourri! Prix à discuter. 272-0358.

Volkswagen 1975 super-beetle impeccable AMFM manuelle, toit ouvrant \$2900.00. Après 5 heures: 354-8389.

Fiat 71, 124, coupé sport prix à discuter. 389-1617 après 6 hres.

Convertible Mustang 73, excellente condition, cause départ demander Pierre: 739-0808.

634 décès**AVIS DE DÉCÈS**

A Longueuil le 15 juin 76 à l'âge de 47 ans est décédée Louise Dubuc épouse de Roger Des-Rochers. Outre son époux elle laisse dans le deuil ses enfants Christiane épouse de Hans Dallmann Luc et Manon, sa soeur France, Mme Gérard Forest, son frère Réal époux de Yvette Bouchard. Les funérailles ont lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira du salon résidence funéraire Ed. Darche et Fils Inc. 86 rue St-Charles ouest à Longueuil pour se rendre à l'Eglise St-Antoine où le service sera célébré à 2 heures et de là au cimetière paroissiale lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5h à 7h.

GIRALDEAU (Gabrielle)

A Montréal, le 15 juin 1976, à l'âge de 73 ans, est décédée Madame Paul Giraldeau, née Gabrielle Gratton. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Jacques Giraldeau (Renée Laroche), Lise Bertrand (Dr Maurice), Monique Gauvin (Robert), ses soeurs Mme A.E. Peterson, Soeur Gracia Gratton, C.M.-D., son frère et sa belle-soeur, M. et Mme Adrien Gratton, ainsi que de nombreux petits enfants. Les funérailles auront lieu vendredi 18 courant, le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc. 10,526 Boul. St-Laurent, pour se rendre à l'église St-André Apôtre où le service sera célébré à onze heures, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Des dons au fond de recherches du service de pneumologie, a/s du Dr Pierre Nadeau de l'Hôpital Hôtel-Dieu de Montréal, seraient appréciés.

plein air

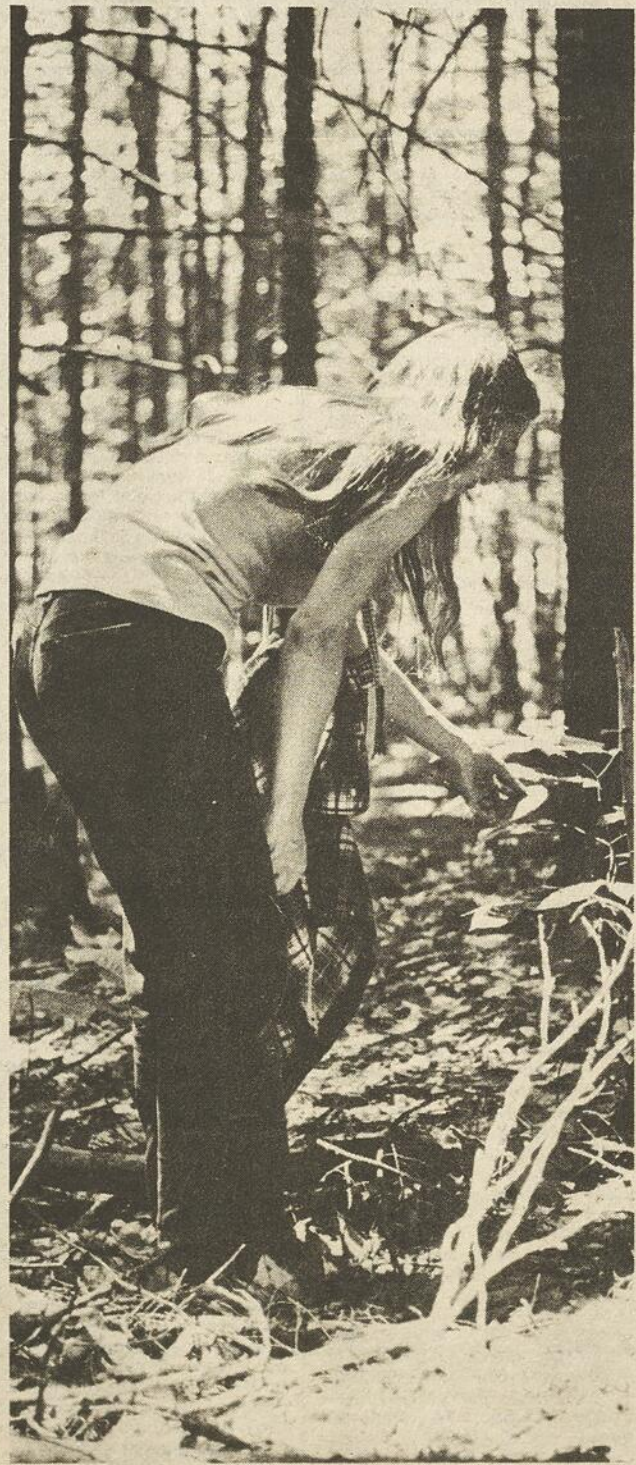
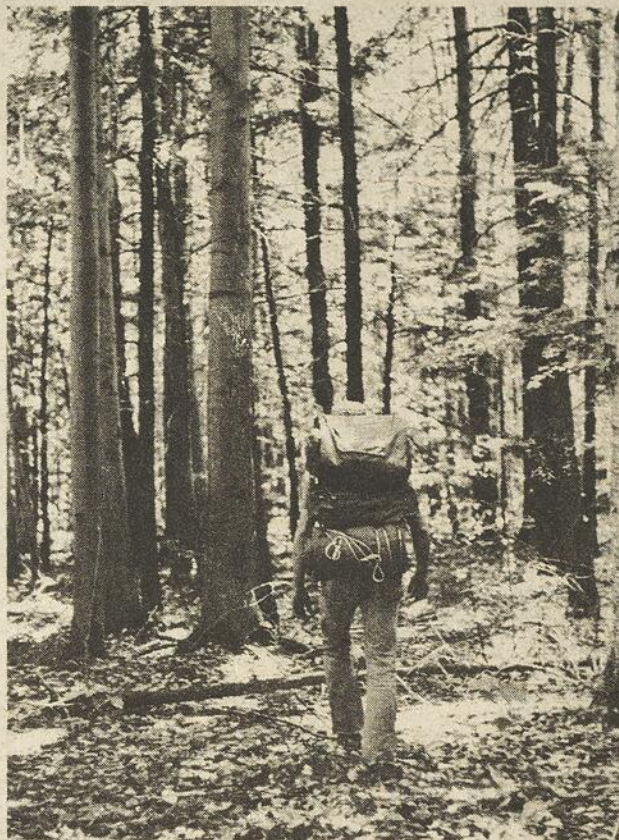
La nature de l'homme-cible en chômage...

par Mario Villeneuve

Il est constamment victime des agressions d'une machine qui doit vendre pour vendre. Il encaisse quotidiennement sa ration d'assauts publicitaires. Sur la rue, à la télévision, à la radio, dans sa boîte à lettres, sur sa boîte de céréales, (bientôt sur le papier de toilette), il essuie à plein temps le tir de la publicité. Désarmé et contraint d'affronter individuellement les attaques incessantes d'adversaires dont les principaux alliés et pourvoyeurs sont de fait les arbitres du combat, l'homme-cible n'a d'autres alternatives que de battre en retraite, d'esquiver tant bien que mal, de fuir.

Ce mécanisme de survie que l'homme-cible a développé consiste en fait à éviter les sollicitations. Refuser de se laisser charmer par l'ennemi camouflé, de voir en regardant. Les innombrables affiches qui meublent son champ de vision, il feint de ne pas les voir. Il s'obecte. Mais l'image s'enregistre bon gré, mal gré. Il avale sans goûter. Et si c'était poison...?

En fin de compte (et en voilà la preuve) les effets persistent...ou presque. Les voies d'évitement masquent momentanément. L'homme-cible qui démissionne pour "échapper" à l'agresseur empruntera bien souvent le chemin de la forêt. Le plein air ou la grande éva-



sion à temps partiel. Hélas, l'homme-cible y traîne ses manies. Alors sa stratégie se retourne contre lui. Car, habitué à regarder sans voir, de toute la richesse du contact avec la nature, il n'en saisira pas la moindre intensité. Il ne sentira pas, il n'entendra pas, il ne goûtera pas. Et il reviendra blasé déballer son mécontentement ou tout au moins sa déception sans trop savoir pourquoi. Et pourtant...

Aucune autre activité de plein air n'offre un contact aussi direct avec les éléments naturels que la randonnée pédestre. Sans intermédiaires capables d'en biaiser la signification. L'individu (ou les individus) est plongé, donc imbibé d'une matière d'une matière qui ne demande qu'à être adaptée, traduite, interprétée.

On marche en forêt pour se rendre à un but prédéterminé, pour observer la flore, la faune, le paysage, pour dépister des parois d'escalade, pour évaluer le potentiel de petit et gros gibier d'une certaine zone, pour faire de la photographie, pour explorer, pour apprendre ou perfectionner des techniques d'orientation, pour découvrir le vrai visage d'une région intéressante sur carte, pour se rincer les narines, pour atteindre des coins ignorant tout de l'asphalte des routes. On marche aussi pour rien: seulement pour marcher.

La randonnée pédestre, parent "chaud" de la ra-

quette, tient davantage du calme et de l'ordinaire alors que dans la plupart des autres disciplines de plein air s'infilte une tendance au tour de force. Le plus grand exploit réalisable en randonnée pédestre, c'est d'entrer en forêt pour se reposer. Sans autre préoccupation.

Dans 90% des cas, les pistes réservées aux skieurs de fond durant l'hiver se transforment en sentiers balisés pour la randonnée pédestre. L'homme-cible qui en a plein le dos de la ville a tout avantage à ne pas s'encombrer de matériel lourd. De même, les souliers en cuir "patant" aveuglent et torturent les pieds. Des souliers de course ou de marche limiteront les dégâts. Si dégât se peut. Que ce soit pour quelques heures ou pour deux jours, l'homme-cible y trouvera une bouffée de tranquillité.

Les prestations les plus appréciables que retirera l'homme-cible en chômage proviendront du fait qu'il aura renoué avec ses sens, son potentiel d'autonomie. En rejetant l'idée de "péter des scores" de distance, de hauteur, de profondeur ou de vitesse, il se sera soustrait à des moments de tension omniprésents dans les 24 heures de vie chronométrée que la ville réserve à la majorité. Ses forces renouvelées, l'homme-cible pourra regagner le front. Pour un temps.

La randonnée pédestre, ça marche à tout coup.



avec
Robert
St-Jean
A.J.P.A.



De mouche... à feu!

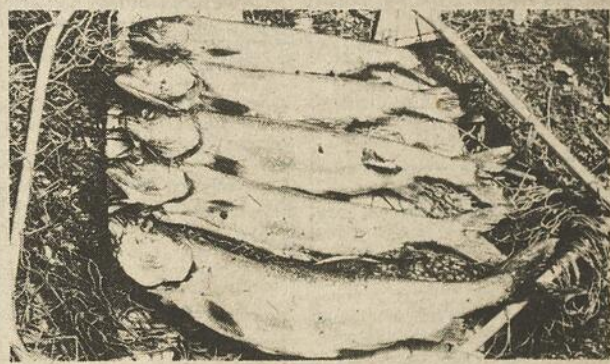
La mouchetée à votre menu!

L'année dernière, le gouvernement libéral était à étudier la possibilité de légiférer afin d'accorder le droit aux hôtels et restaurants de vendre de la truite mouchetée. Comme toute cause a une raison, le gouvernement donnait la sienne. Les clubs privés s'alimentaient dans les piscicultures privées. Donc moins de clubs privés, moins de débouchés pour ces pisciculteurs.

N'oublions pas qu'il reste au-delà de 1.200 clubs valable. Quoi qu'il en soit, nous nous devons d'être

N'oublions pas non plus que les clubs privés sont changés en sociétés de gestion d'où un accroissement de pêcheurs allant dans certains cas à 200 % et peut-être plus. Ces sociétés d'aménagements n'ensemenceraient pas leurs lacs? J'en serais fort surpris. Donc en principe, il n'y aurait pas de baisse au niveau de la demande, bien au contraire. Alors avant de légiférer, le gouvernement devra inventer une raison un peu plus valable. Quoi qu'il en soit, nous nous devons d'être contre un tel projet.

Le gouvernement manque d'agents de conservation. Ces agents ont des territoires immenses à couvrir et ne peuvent faire, malgré tout leur bon vouloir, un travail satisfaisant. Afin de pouvoir vendre de la truite sans mettre en péril son existence, il faut un contrôle impeccable. Et cela, le ministère ne peut le faire dans les conditions actuelles. Le danger qui guette une espèce est fort simple. Il suffit de penser qu'à un certain temps la demande excède l'offre. Alors, les prix ne fluctueront pas, ce sont les braconniers qui vont besogner afin de fournir les commerçants. Les impératifs ne sont pas les mêmes lorsqu'il s'agit d'ensemencer des lacs pour le public ou fournir des commerces d'un produit qui se fait rare.



De toute façon, je ne vois vraiment pas l'urgence de cette nouvelle promotion, car les pisciculteurs privés ne dépassent pas la centaine et semblent très loin de pouvoir fournir à une telle demande. En effet, leur production est beaucoup plus axée sur l'ensemencement que la vente du produit fini. Environ 40% de leur production se situe dans les alevins vésiculés ou non, tandis que 50% de la production se situe au niveau des fretins de 1" à 4" pouces, enfin l'autre 10% se divise en deux, soit des truitelles de 4" à 8" donc trop petites pour la consommation et, des truites de 8" à 11" dans deux catégories, soit la mouchetée et l'arc-en-ciel. Les pisciculteurs eux-mêmes reconnaissent qu'il est plus facile d'élever l'arc-en-ciel que la mouchetée.

Au Québec, nous pouvons, dans nos magasins d'alimentation nous procurer de la truite, mais c'est de l'arc-en-ciel.

Si l'on veut créer des débouchés, allons-y pour l'arc-en-ciel et cessons le dumping du Japon et du Danemark!

Quant à l'omble de fontaine, elle demeurera un attrait touristique très important. Que ceux qui veulent absolument se payer le luxe d'une mouchetée dans leur assiette, prennent les moyens sportifs légaux c'est-à-dire "la pêche". Leur plaisir et leur récompense n'en seront que plus grands, et les coffres du ministère ne s'en porteront que mieux!

Fusion de l'ABA et la NBA!

HYANNIS (MASS). (AFP) — Les deux ligues de basket-ball professionnel aux Etats-Unis, la N.B.A. (National Basketball Association) et l'A.B.A. (American Basketball Association) ont conclu après une nuit de négociations ardues un accord historique, hier à Hyannis (Massachusetts), décidant de fusionner.

La N.B.A., la plus ancienne (30 ans d'existence) et la plus prospère des deux ligues, sera élargie la saison prochaine accueillant dans son championnat quatre survivants de l'A.B.A., créée il y a neuf ans, les New York Nets, champions 1975/76, les Denver Nuggets, les Indiana Pacers et les San Antonio Spurs. Deux autres clubs de l'A.B.A., les Kentucky Colonels, anciens champions, et les Utah Rockies (ex-St-Louis Spirits) ont refusé de payer le droit d'entrée dans la N.B.A. de 3,2 millions de dollars (au lieu des 4,5 millions initialement envisagés) et seront dissous. Les joueurs seront répartis entre les 22 équipes de la N.B.A. lors d'un repêchage spécial.

Parmi ces derniers figurent notamment les fameux joueurs Moses Malone, Marvin Barnes, Ron Boone et Maurice Lucas.

Les quatre clubs de l'A.B.A. paient leur passage dans la N.B.A. très cher. Les propriétaires devront en effet déboursier les 3,2 millions en deux tranches avant le 15 septembre.

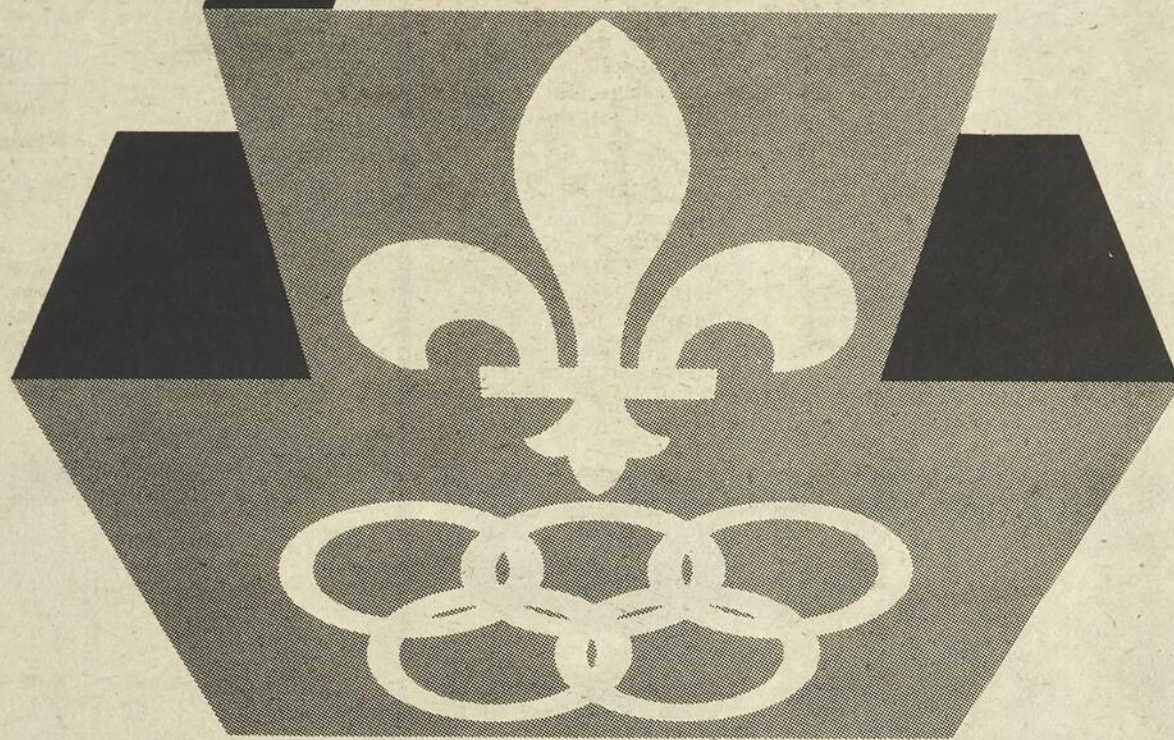
Ils devront attendre quatre ans avant de toucher une part du gâteau, constitué par le contrat de télévision de 43 millions de dollars que la N.B.A. a conclu avec la chaîne "CBS". Ce contrat constitue une part substantielle des recettes réalisées par les équipes.

D'autre part, les "Nets" devront payer une indemnité territoriale aux célèbres "Knicks" pour jouer à New York. Celle-ci doit encore être négociée. On estime qu'elle atteindra le montant de 4 millions de dollars payable en 20 ans.

Enfin, l'Association des joueurs devra encore donner son feu vert à l'accord réalisé entre les propriétaires d'équipes, mais on pense que ce n'est qu'une question de formalité, celle-ci n'ayant pas d'alternative.

Cet accord met fin à la guerre que se livraient les deux ligues depuis la création de l'A.B.A. Une lutte marquée par d'interminables procès en dommages et intérêts pour fraudes, violation de la loi anti-monopoles, ruptures abusives de contrat, etc. Il revêt un aspect important dans la mesure où il pourrait être imité dans l'avenir par d'autres sports professionnels majeurs aux Etats-Unis, en premier lieu le football américain également divisé en deux championnats concurrents.

On est prêt



Oui, on est prêt!
Il y a de quoi être fier de nous
et de nos ouvriers québécois
qui ont travaillé au plus
grand chantier du monde,
fier surtout du défi
relevé par le Québec
en prenant les Jeux en main.
Le monde entier
s'en souviendra.

Bonne chance à tous les
athlètes.



Gouvernement du Québec
Ministère des
Communications

L'affaire Finley

Bowie Kuhn rendra sa décision aujourd'hui

NEW YORK (AP) — Le commissaire du baseball Bowie Kuhn, reconnaissant qu'il n'avait jamais utilisé ses pouvoirs spéciaux auparavant, a déclaré hier qu'il avait le droit de désapprouver les ventes qui ont envoyé trois étoiles des As d'Oakland à des clubs de la division Est de la Ligue américaine pour \$3.5 millions.

Après une audience de 90 minutes, exigée par Kuhn qui voulait poser des questions sur ces ventes qui ont envoyé le gaucher Vida Blue aux Yankees pour \$1.5 million ainsi que les étoiles Rollie Fingers et Joe Rudi au Boston pour \$1 million chacun, le commissaire a dit qu'il prendrait une décision à ce sujet au plus tard vendredi matin (aujourd'hui).

"Je dois étudier ces marchés dans le meilleur intérêt du baseball", a dit Kuhn en faisant allusion à son pouvoir spécial concernant l'intégrité du sport. "J'ai le pouvoir inhérent d'agir dans le meilleur intérêt du baseball".

Kuhn a ajouté que, même si la vente par le propriétaire Charles Finley semble légale, il pourrait annuler les marchés en raison de ses pouvoirs spéciaux, qu'il n'a jamais invoqués auparavant. Kuhn n'a pas voulu préciser davantage pour le moment.

"Il s'agit de décider

si la vente des contrats est convenable ou non dans les circonstances" selon Kuhn.

Kuhn a déclaré que la réunion, comprenant les représentants des Red Sox, Yankees et des As, ainsi que Marv Miller, patron de l'union des joueurs, n'avait pas été vindicative.

"Tous ces gens ont parlé de la validité de la vente", a dit Kuhn, mais je dois décider dans le meilleur intérêt du sport".

Absence des joueurs

Selon Kuhn, les

trois joueurs impliqués appartiennent toujours aux As, mais ne peuvent jouer pour eux ni pour les autres clubs, tel qu'ordonné mercredi soir.

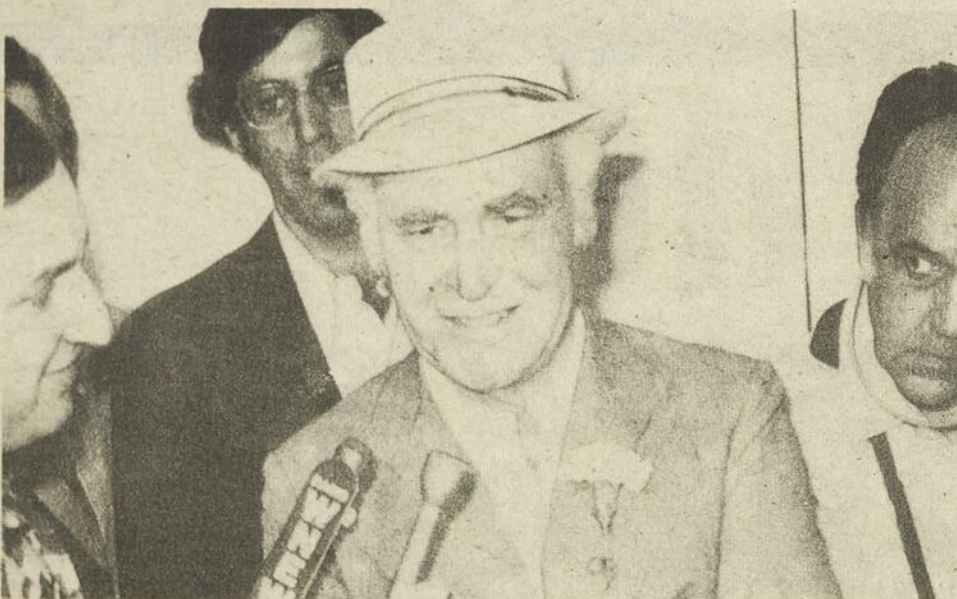
Miller a déclaré qu'il ne s'opposerait pas à l'absence du trio des As pour un jour ou deux, "mais une période prolongée peut nuire à leur carrière".

Le propriétaire George Steinbrenner représentait les Yankees en compagnie du président Gabe Paul.

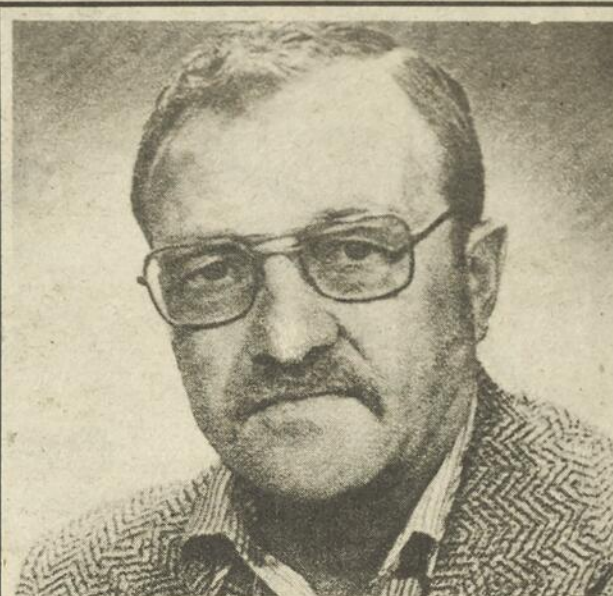
Le vice-président et

directeur-gérant Dick O'Connell représentait les Red Sox et Finley, les As. Le président Lee MacPhail de la LA était également présent, de même qu'un grand nombre d'avocats.

"Nous avons fait tous les efforts possibles pour compléter des échanges sans succès", a dit Finley. "Nous tentions de compléter des échanges, mais, à six heures de la date limite, nous n'avions plus d'alternative. Je crois vraiment que Kuhn a été satisfait des informations fournies".



Charles O. Finley s'est entretenu avec les journalistes hier à l'issue de sa rencontre avec Bowie Kuhn et a déclaré en souriant: "Je n'ai qu'un seul regret, c'est de ne pas avoir vendu (des joueurs...) encore plus...". Ca, c'est du sport!



Fred Shero...oui et non

Equipe-Canada

Shero offre ses services

Le directeur-gérant des Canadiens de Montréal, de la Ligue nationale de hockey, Sam Pollock, a déclaré qu'aucune décision n'avait encore été prise concernant le choix de l'instructeur de l'équipe nationale du Canada pour le tournoi de Coupe-Canada en septembre prochain.

Pollock a fait cette déclaration à la suite d'informations en provenance de Stockholm disant que Fred Shero, instructeur des Flyers de Philadelphie, avait accepté le poste.

Pollock a ajouté qu'il n'avait jamais parlé à Shero de cette possibilité mais qu'il avait demandé à Alan Eagleson, directeur

du tournoi, de contacter certains instructeurs.

Il a précisé que ce dernier avait eu un entretien à ce sujet avec Shero et que l'instructeur des Flyers avait indiqué qu'il était disposé à accepter le poste.

Par ailleurs, Eagleson a indiqué que Shero lui avait d'abord dit que le poste l'intéressait mais que ses nombreux engagements risquaient fort de l'empêcher d'accepter.

Il a ensuite dit que l'agent de Shero lui avait d'abord dit qu'il ne pensait pas que Shero serait libre, mais l'avait rejoint hier pour lui annoncer que Shero était disposé à accepter si le poste était toujours vacant.

Une pétition pour Howe

TORONTO — Un porte-parole de l'Association mondiale de hockey a déclaré à Toronto qu'il avait entendu parler de l'existence d'une pétition demandant à Gordie Howe de poursuivre sa carrière de joueur.

Il a précisé que cette pétition, mise en route par un groupe de partisans de Howe désireux de voir celui-ci devenir le premier joueur de hockey professionnel à franchir le cap des 1.000 buts, circulait à Toronto et qu'elle lui sera re-

mise le 29 juin prochain.

Howe, qui a marqué 965 buts en 28 saisons dans la Ligue nationale et dans l'Association mondiale, en avait déjà réussi 24 dans la Ligue de hockey des Etats-Unis lors de la saison 1945-46, ce qui porte son total chez les professionnels à 989. S'il faut se fier aux déclarations que fait Howe après chaque saison depuis qu'il s'est joint à l'AMH, il ne serait pas surprenant de le voir revenir avec Houston à nouveau en septembre...

SPECIALISTE TAPIS

R
guy riopel l...

décoration
tapis - draperies
tuites - prélaits
et tapisseries
Nettoyage de tapis

279-8545

550 est. St-Zotique
Service à domicile

ESTIMATION GRATUITE

Des couvre-poignets pour tout le monde.



Ce soir à 8h05, samedi et dimanche à 2h15, les Expos affrontent les Dodgers de Los Angeles. Ce soir, c'est la Soirée du bruit et des prix seront remis pour les objets tapageurs les plus originaux. Et dimanche, toutes les personnes présentes à Jarry recevront une paire de couvre-poignets.



gracieuseté des Expos et de Coca-Cola. De plus, dimanche, jour de la Fête des pères, il y aura tirage d'un pédalo Pelican et de 15 scies sauteuses Black and Decker. Les billets sont en vente à Jarry et à tout comptoir TRS. Pour renseignements, composez 273-0433.

IL NE RESTE QU'AUJOURD'HUI pour vous procurer vos billets

arène de st-bruno

1290 LIONEL H. GRISÉ
ST-BRUNO DE MONTARVILLE PQ

ce soir, à 19 heures

BIÈRE ET VIN
SUR PLACE

DANSE EN
SOIRÉE

LE JOUR

du

homard

Venez manger, à satiété, du homard frais des Îles de la Madeleine pour aussi peu que \$15. (par personne).

Faites votre "apparition" à Saint-Bruno. Venez vous régaler en participant à la fête.

Apportez vos pinces à homard ou casse-noix

AUCUN BILLET NE SERA VENDU A LA PORTE

RENDEZ-VOUS AU PLUS TÔT chez l'un de nos dépositaires:

RIVE-SUD — DÉPANNEUR B7 rue Bourgogne, Chambly
— NETTOYEUR LE BARON 1409 Montarville, St-Bruno
— VOYAGES UNIK, 1574 Ch. Chambly, Longueuil
— LIBRAIRIE DU SCORPION, Mail Champlain, Brossard
— LIBRAIRIE SONS ET LETTRES 4100 Wellington, Verdun
— PQ-NATIONAL, 8774 ave. du Parc.
— LE BONHOMME DE LAFONTAINE, 292 Laurier, Beloeil

OUEST — RENAUD BRAY 5219 Côte des Neiges

CENTRE — VOYAGE-PLUS 1714 St-Denis

— LIBRAIRIE SONS ET LETTRES, 4100 Wellington, Verdun

— PQ-NATIONAL, 8785 ave du Parc

— LIBRAIRIE DU SCORPION, Les Terrasses

BIBLIOTHÈQUE — LIBRAIRIE GARNEAU, Complexe Desjardins

LAVALE — LIBRAIRIE DU SCORPION, Centre Laval

EST — LIBRAIRIE DU SCORPION, Centre Langelier

— LIBRAIRIE DU SCORPION, Centre Domaine

— LIBRAIRIE DU SCORPION, Galeries d'Anjou

QUÉBEC — PIERRE RÉGNIER, 170 Fraser, 522-6419
HULL — MARIO VARIÉTÉS, Place Riel Blvd. Mont-Bleu
SAGUENAY — LAC ST-JEAN — Violette Dion — 543-1290 545-0139
TROIS-RIVIÈRES — J.R. SAVARD, 1952 Denoue — 375-5105 379-0146

En téléphonant à 845-3145, vous pouvez réserver des billets qui vous seront remis à la porte.

Ceux qui ont envoyé leur chèque par la poste ces jours derniers recevront leurs billets réservés à leur nom, à la porte ce soir.